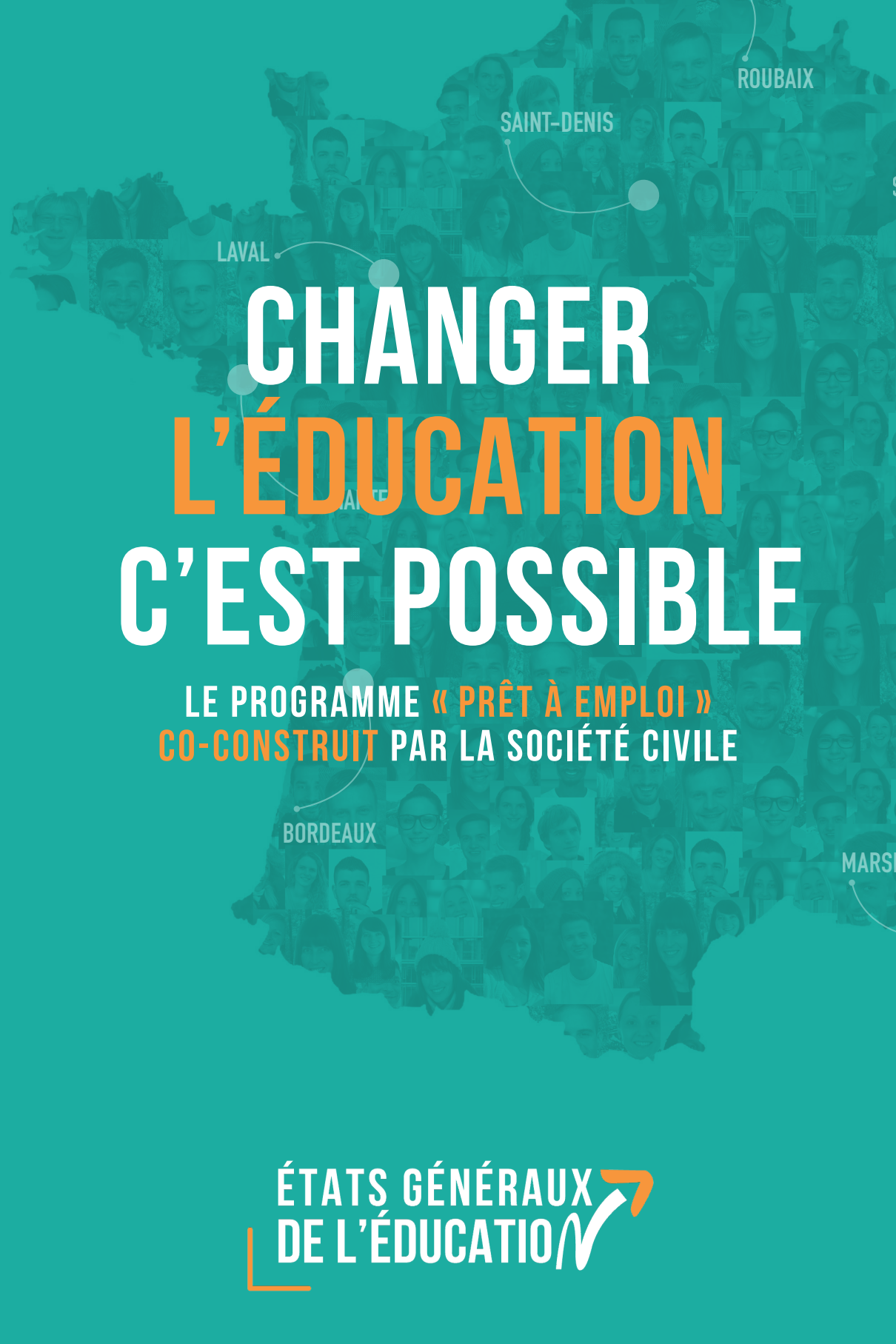




CHANGER L'ÉDUCATION C'EST POSSIBLE

LE PROGRAMME « PRÊT À EMPLOI »
CO-CONSTRUIT PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'ÉDUCATION 

SOMMAIRE

P. 4 **PRÉFACE**

P. 9

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

P. 10 **1. Retour sur une démarche inédite**

P. 18 **2. Un regard international**

P. 23

UNE CHARTE DE L'ÉDUCATION POUR LA FRANCE

P. 33

7 DÉFIS PRIORITAIRES POUR CHANGER L'ÉDUCATION EN PROFONDEUR

P. 34

Notre ambition

P. 35

• **DÉFI 1** : Investissons dès le plus jeune âge

P. 43

• **DÉFI 2** : Soutenons davantage les parents

P. 55

• **DÉFI 3** : Attirons les meilleurs talents
de notre pays au service de l'éducation

P. 65

• **DÉFI 4** : Diversifions les parcours de réussite

P. 77

• **DÉFI 5** : Réconcilions l'éducation avec le monde
et les métiers qui évoluent

P. 89

• **DÉFI 6** : Aidons les jeunes les plus fragiles
à bien partir dans la vie

P. 99

• **DÉFI 7** : Faisons confiance aux acteurs
de terrain

P. 108

Et le financement ?

P. 111

CONCLUSION : Lettre ouverte des jeunes à leurs aînés

P. 117

Remerciements

PRÉFACE : VOUS ÊTES UNE PARTIE DE LA RÉPONSE !

Personne ne peut répondre seul aux grands défis éducatifs : échec scolaire, déterminisme social, chômage des jeunes, tensions identitaires, décrochage d'une partie de la jeunesse... Pour les relever, nous devons relancer un pacte éducatif associant toutes les forces vives de notre pays, en faveur des jeunes générations, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

L'urgence est d'autant plus forte que la pandémie a encore amplifié les difficultés. Avec les différentes restrictions sanitaires, les jeunes payent cette crise au prix fort et l'on risque demain de leur expliquer qu'ils ne sont pas prioritaires, qu'il faut d'abord rembourser la dette.

En réalité, le rebond passe par l'éducation ! C'est seulement grâce à un effort éducatif renouvelé que la France pourra repartir vers le haut.

Sur le terrain, beaucoup d'initiatives formidables voient le jour pour répondre à la crise éducative : dans les familles, les écoles, les entreprises, les associations, les collectivités locales... Hélas, de nombreux freins les entravent. Dans la durée, le risque est grand que les énergies s'épuisent. Il est urgent de sortir des carcans idéologiques et des blocages partisans pour retrouver un nouveau souffle éducatif.

C'est dans cet esprit que la société civile s'est mobilisée à travers les États Généraux de l'Éducation. Cette grande initiative citoyenne s'est déployée dans toute la France entre novembre 2019 et juin 2021, pour construire l'éducation de demain en s'inspirant de ce qui marche sur le terrain et en cherchant les points de convergence, plutôt que

les clivages. C'est une démarche inédite : pendant 20 mois, jeunes, familles, professionnels et acteurs éducatifs, État et collectivités locales, entreprises et syndicats... ont bâti ensemble des propositions concrètes pour lever les freins qui pénalisent notre système éducatif.

Au cours d'ateliers participatifs, de réunions de co-construction, de soirées publiques, et à travers la plateforme en ligne, plus de 15 000 contributions ont permis de définir un projet éducatif ambitieux et réaliste :

• Une Charte de l'éducation pour la France !

Un texte qui exprime les fondamentaux éducatifs que nous voulons pour notre pays et qui aurait vocation à être adossé à la Constitution.

• 7 défis prioritaires pour changer l'éducation en profondeur

Avec 20 propositions phares, parmi 70 propositions solides, pour relever les défis du XXI^e siècle.

#1

Investissons dès le plus jeune âge, au lieu de réagir tardivement quand tout est plus difficile.

#2

Soutenons davantage les parents, au lieu de les exclure ou de les culpabiliser.

#3

Attirons et fidélisons les meilleurs talents de notre pays au service de l'éducation, au lieu de décourager les vocations éducatives.

#4

Diversifions la diversité des parcours de réussite au lieu de sélectionner par l'échec.

#5

Réconcilions l'éducation avec le monde et les métiers qui évoluent, au lieu d'opposer l'école au reste de la société.

#6

Aidons les jeunes les plus fragiles à bien partir dans la vie, au lieu de demander plus à ceux qui ont le moins reçu.

#7

Faisons enfin confiance aux acteurs de terrain, au lieu de les infantiliser et de tout bureaucratiser.

Avec ces propositions, vous tenez entre vos mains un véritable « mode d'emploi » pour remettre la France sur le podium des nations éducatives. Oui, la France peut regagner le top 10 mondial de l'éducation et offrir ainsi un avenir meilleur à chacun de ses enfants, notamment les plus fragiles. Il n'y a aucune fatalité ; il est encore possible de sortir de la spirale du décrochage éducatif. Les propositions issues des États Généraux de l'Éducation – concrètes et fédératrices – sont une invitation à l'action, dès maintenant et à l'occasion du prochain quinquennat.

Nous avons 4 ambitions :

- | Élever le niveau général de l'éducation dans notre pays ;
- | Lutter contre les inégalités et le déterminisme social ;
- | Lutter contre l'exclusion et le chômage des jeunes ;
- | Renforcer le vivre-ensemble et le sentiment d'appartenance à la France.

Plus généralement, nous avons la conviction que l'éducation :

- | Est la première source de développement à long terme, car elle fait grandir le capital humain, première richesse de la France ;
- | Est la meilleure réponse durable aux principales difficultés de notre pays ;
- | Est le levier le plus puissant pour recréer de l'unité et de l'optimisme dans une nation en proie au doute !

Ce programme « clés en mains » se conclut par un appel vibrant des jeunes dans une lettre ouverte à leurs aînés [à la fin de cet ouvrage], les jeunes nous invitent à l'audace : cet appel ne doit pas rester lettre morte. Ne les décevons pas !

La consultation des États Généraux de l'Éducation a commencé en 2019 par cette invitation à toutes les composantes de la société civile : **« Vous avez une partie de la réponse. »**. Au fil des étapes, à la rencontre de tous les citoyens qui s'engagent pour l'éducation, une évidence s'est imposée : **« Vous êtes une partie de la réponse »**.

Oui, personnellement et collectivement, nous pouvons nous engager pour améliorer l'éducation en France. Du Président de la République aux 67 millions de Français, nous avons chacun une responsabilité éducative ! À nous, tous ensemble, de relever la tête et de l'assumer en construisant une grande alliance éducative en faveur des jeunes générations. Ce sera une source de fierté et de joie pour tout un pays.

IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE PRIORITÉ. IL FAUT EN FAIRE LA PRIORITÉ.

Reconnaître l'éducation comme la raison d'être de notre société, voilà une belle ambition qui peut remobiliser tout un peuple !

Ce choix résolu pour l'éducation, c'est le choix de réconcilier en permanence le passé et le futur, la fidélité aux sources de notre civilisation et le goût de l'avenir.

C'est le choix d'articuler nos différences et le souci du commun, en respectant la personne humaine dans sa singularité et en fortifiant la communauté à laquelle chacun est invité à contribuer.

C'est le choix de l'intégration et de la participation, face à la menace de la division, de l'exclusion, de l'archipellisation.

C'est le choix d'un vrai développement durable. Car là où les ressources de la planète sont limitées, la culture est un trésor qui grandit quand on le partage.

C'est le choix d'une relation d'amitié entre les générations et entre les membres du corps social. Le choix d'une croissance sans limite de ces liens qui nous libèrent.

C'est le choix de la gratitude et de la reconnaissance. Car si nous sommes tous éducateurs, nous sommes aussi tous éduqués. L'éducation nous conduit à donner le meilleur de nous-mêmes pour aider nos enfants, tous les enfants, à grandir et progresser vers le haut ! Et c'est ensemble qu'alors nous nous élevons.

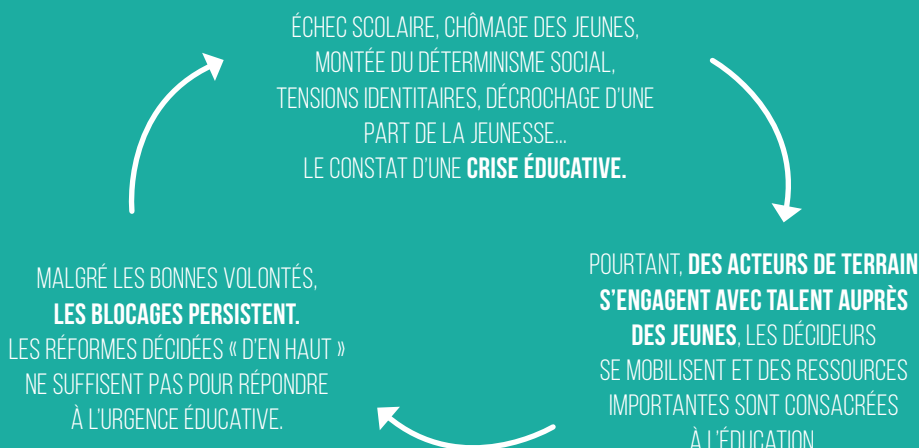
I. LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION



1. RETOUR SUR UNE DÉMARCHE INÉDITE

POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION ?

Les États Généraux de l'Éducation sont nés d'un constat : notre incapacité à répondre à la crise éducative, en dépit des bonnes volontés et de l'engagement exceptionnel de centaines de milliers d'éducateurs qui donnent le meilleur d'eux-mêmes au quotidien.



COMMENT EXPLIQUER CES DIFFICULTÉS ?

| L'ampleur des défis éducatifs : personne ne détient seul la réponse

On a tendance à réduire le débat sur l'éducation à l'école. En réalité, l'éducation est l'essence d'une société. Ce qui la constitue et ce qui la fait avancer. Tout le monde est concerné et personne n'a les capacités pour répondre seul à toutes les difficultés.

| Un flou sur les finalités des politiques et sur la responsabilité de chacun.

Comme nous ne sommes pas au clair sur les objectifs de nos politiques éducatives et la contribution que chacun doit remplir, nous sommes tentés de nous renvoyer la responsabilité de l'échec. C'est la tentation du bouc émissaire : on accuse l'école ou les parents de tous les maux.

| Une approche souvent uniforme et clivante.

Nous nous perdons parfois dans des débats théoriques à la recherche du modèle éducatif « pur et parfait », qui devrait s'appliquer partout, pour tous les jeunes, quel que soit leur âge, au lieu de répondre aux besoins des enfants, dans leur diversité.

| Des lourdeurs institutionnelles : et si on faisait confiance aux acteurs de terrain ?

Le système éducatif français est compliqué, souvent très centralisé, avec des difficultés à faire travailler ensemble tous les acteurs qui s'engagent auprès des jeunes. La répartition des compétences répond souvent à des logiques institutionnelles, très éloignées des besoins des jeunes et des familles.

| Un manque d'évaluation et de participation : le risque du découragement.

Les réformes se succèdent et les mouvements de balancier à chaque changement de majorité rendent la tâche particulièrement difficile pour les acteurs de terrain. Le sentiment que les choses se jouent dans un tête-à-tête entre le ministère de l'Éducation et les syndicats, ainsi que le manque d'évaluation, peuvent décourager les initiatives des éducateurs.

Si l'on veut dépasser ces obstacles, il est nécessaire de changer de méthode en associant largement les Français et les acteurs de l'éducation.

C'est ainsi qu'en 2017, à l'initiative de VersLeHaut, le premier think tank français dédié aux jeunes et à l'éducation,

une vingtaine d'acteurs éducatifs de tous horizons sollicitent les candidats à l'élection présidentielle.

Inspirés par le Grenelle de l'Environnement de 2007, ils proposent de lancer en début de quinquennat des États Généraux de l'Éducation – une méthode pour **prendre rapidement, intelligemment et collectivement les décisions** qui s'imposent afin de relever les grands défis pour l'éducation et la jeunesse de notre pays :

- En réaffirmant l'importance des enjeux éducatifs et la reconnaissance de tous à l'égard des éducateurs,
- En mobilisant tous les acteurs éducatifs et la société civile sur un diagnostic et des engagements partagés.
- En définissant les finalités des politiques éducatives et une feuille de route claire, consensuelle et durable, avec une attention particulière pour les jeunes les plus fragiles.

Cette démarche est relayée dans un appel au nouveau Président de la République, lancé dans *Le Parisien*, le 10 juillet 2017, et porté par des acteurs de tous horizons – du sportif Lilian Thuram à l'homme de théâtre Olivier Py, en passant par la présidente de l'Union nationale des associations familiales, Marie-Andrée Blanc, Eddy Moniot, gagnant du concours Eloquentia en 2015, Susie Morgenstern, célèbre auteure de livres jeunesse... Une pétition citoyenne collecte plus de 10 000 signatures et des acteurs éducatifs très divers rejoignent la dynamique.

Voyant que la proposition n'est pas reprise par les décideurs publics, naît une idée folle : et si la société civile lançait elle-même la démarche ?

Une journée test est organisée, en novembre 2017. Une cinquantaine de personnes, issues d'administrations centrales, de collectivités locales, d'associations familiales, de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, d'entreprises, de syndicats, des jeunes, des parents... se réunissent pour échanger ensemble, à l'initiative de VersLeHaut et avec l'appui de l'ANSA (Agence nouvelle pour les solidarités actives). Au programme : Comment construire des États Généraux de l'Éducation portés par la société civile ? Quels sujets mettre à l'ordre du jour ? Quelle méthode ?

À la suite de cette journée, le projet prend forme. Des partenaires de tous horizons rejoignant la démarche dont plus de 80 acteurs éducatifs. Des financeurs privés acceptent de soutenir ce projet. Des marraines et parrains prestigieux apportent leur concours.

Et, le 19 novembre 2019, au Conseil économique, social et environnemental, la démarche est officiellement ouverte par des jeunes.



MÉTHODE ET ÉTAPES



COMMENT S'EST DÉROULÉE LA DÉMARCHE

4 principes fondamentaux ont guidé la démarche :

- | **Engagement** : les participants ont apprécié de contribuer au bien commun qu'est l'éducation.
- | **Ouverture** : tous les citoyens ont pu participer, la démarche est apolitique, aconfessionnelle.
- | **Coopération** : les échanges ont été conduits avec écoute, bienveillance et dans le souci de trouver des solutions concrètes qui fassent consensus.
- | **Rigueur** : la méthode rigoureuse, animée par des professionnels, s'est déployée de manière construite et transparente.

Les États Généraux de l'Éducation ont abordé 7 défis éducatifs majeurs :

- | **#1** Mieux accompagner les enfants dès le plus jeune âge ;
- | **#2** Valoriser et accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives ;
- | **#3** Attirer et fidéliser les talents dans le secteur éducatif ;
- | **#4** Créer et valoriser des parcours de réussite différents (apprentissage, orientation...) ;
- | **#5** Adapter l'éducation au monde et aux métiers qui évoluent ;
- | **#6** Aider les jeunes les plus fragiles à bien partir dans la vie ;
- | **#7** Améliorer la gouvernance de notre système éducatif.

Les États Généraux de l'Éducation se sont articulés autour de 7 journées de co-construction et 8 soirées publiques dans 8 villes de France, d'ateliers participatifs et d'une plateforme de participation en ligne.

Les journées de co-construction :

40 représentants des parties prenantes étaient invités à croiser expériences et perspectives, à partager et à s'inspirer des bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, pour co-construire des propositions concrètes.

Ces parties prenantes représentaient :

- | l'État - les administrations concernées ;
- | les associations familiales et les fédérations de parents ;
- | les professionnels de l'éducation : enseignants, éducateurs, associations, fondations, spécialistes, praticiens ;
- | les syndicats ;
- | les collectivités territoriales : régions, départements, communes (élus et services) ;
- | les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ;
- | les entreprises ;
- | les publics concernés : jeunes et parents.
- | Des parlementaires et des experts ont également participé à certaines journées.

Les ateliers participatifs :

En amont des journées de co-construction, des groupes de jeunes, de parents, de professionnels de l'éducation se sont réunis, animés par l'ANSA (Agence nouvelle pour les solidarités actives), pour exprimer leurs préoccupations, leurs besoins et formuler leurs propositions. Une attention particulière a été portée aux publics les plus fragiles.

Les soirées publiques :

Ouvertes à tous, elles abordaient chacune l'un des 7 défis éducatifs et présentaient les propositions issues des journées de co-construction correspondantes. En présence de personnalités du monde de l'éducation, les citoyens étaient invités à échanger avec des professionnels et d'autres parents pour proposer des idées et partager des initiatives innovantes. La lumière était mise sur les initiatives de terrain qui répondaient déjà aux défis éducatifs évoqués.

La plateforme de participation en ligne : etatsgeneraux-education.fr

Ouverte entre novembre 2019 et avril 2020, accessible à tous, elle a permis de recueillir les propositions et les votes des citoyens sur les 7 défis éducatifs et sur la Charte de l'éducation. Elle présente les résultats de la démarche, tels que présentés dans ce livre, et est consultable jusqu'au 31 août 2021.

Le panel de synthèse

Le 20 mai 2021, une cinquantaine de personnes représentant les différents collèges de participants aux États Généraux de l'Éducation se sont réunis à Montrouge pour faire la synthèse de la

démarche (suppression des doublons, regroupement de certaines propositions, améliorations rédactionnelles...) et mettre en valeur les 20 propositions prioritaires.

ET LA COVID ?

La démarche s'est adaptée aux contraintes sanitaires. Les premières étapes ont eu lieu avant la crise. Quelques unes ont été reportées de quelques mois. La plupart des réunions ont eu lieu 100 % en présentiel. L'étape de Marseille a été organisée 50 % en présentiel et 50 % en visio. L'étape de Strasbourg a été organisée 100 % en visio.

EN CHIFFRES ET EN IMAGES

5 000
PARTICIPANTS

“

14 416
VOTES

540 PROPOSITIONS
DÉPOSÉES SUR LA PLATEFORME



ILS PARLENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

UN PARTICIPANT DE LYON:

« La journée est très cohérente avec ce que prône VersLeHaut : il y a différents acteurs avec différents points de vues et on a tous une partie de la solution. »



SYLVIE CHARRIÈRE, DÉPUTÉE DE SEINE-SAINT-DENIS :

« Ce genre de réunion qui mêle des professionnels et des personnes issues de tous milieux, de toutes professions, de tous secteurs, enrichit vraiment les échanges et contribue à co-construire des propositions vraiment opérationnelles. On est vraiment dans le concret ! »

UN PARTICIPANT DE ROUBAIX :

« Les États Généraux de l'Éducation, c'est apporter une solution pragmatique et concertée dans les hautes sphères pour apporter une pierre à l'édifice du changement. »

FATOUMATA TRAORÉ, JEUNE DE SPORT DANS LA VILLE :

« Ce qui m'a le plus marqué et que je retiendrai tout au long de ma vie : pour une fois, on m'a demandé mon avis pour une chose qui me concernait. »

MARTHE POMMIER, CHARGÉE DE MISSION À LA DÉLÉGATION INTERMUNICIPALE À LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ :

« Ce que j'ai le plus aimé et ce qui m'a finalement un peu surprise, c'est le fait que les gens étaient finalement très souvent d'accord sur les propositions. »

DOMINIQUE ALLAIS, CHARGÉ DE MISSION À LA CARDIE DU RECTORAT DE NANTES :

« En fait, c'est une journée très riche en événements, en rencontres surtout. Il y a des échanges d'idées, des confrontations toujours dans la bienveillance, et le tout au service de l'éducation. »

CATHERINE GUEGUEN, PÉDIATRE ET AUTEURE :

« Les États Généraux de l'Éducation permettent de construire une société qui soit plus chaleureuse, plus pacifique. En s'occupant déjà des parents et donc des enfants, c'est l'avenir de notre société qu'on construit, c'est essentiel. »

UN PARTICIPANT DE MARSEILLE :

« Tous les acteurs au fond sont dans le même élan de se relier, de créer des traits d'union. »

2. UN REGARD INTERNATIONAL : LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Cousins historiques, la France et le Québec entretiennent depuis plus de 60 ans une relation directe et privilégiée. Le caractère unique de cette relation a mené à des échanges, à des projets et à des partenariats majeurs axés sur une multitude de sujets, incluant la jeunesse, l'éducation, l'innovation et la créativité.

Depuis novembre 2019, la France mène l'important chantier des États Généraux de l'Éducation, ciblant des propositions qui pourraient transformer la façon dont les futures générations vivront leur réussite éducative.

Cet exercice démocratique m'a grandement fait penser à ce qui a eu lieu au Québec en 2008, où la société civile a non seulement positionné la persévérance scolaire comme une cause commune, mais a également impacté favorablement les politiques publiques en matière d'éducation.

Le coût du décrochage

À l'époque, la firme McKinsey & Cie dévoilait un rapport qui chiffrait le coût du décrochage au Québec : une cohorte de 28 000 jeunes décrocheurs représentait pour le gouvernement un manque à gagner de 1,9 milliard CA\$ (1,3 milliard €) en impôts, revenus en taxes de vente, assurance-emploi, assistance sociale, justice...

D'un point de vue économique, l'étude

démontrait que les revenus annuels moyens étaient de 15 000 CA\$ (10 000 €) de plus pour un diplômé, comparativement à un décrocheur. Le taux de chômage moyen était, quant à lui, de 7 % pour des diplômés et 15 % pour des décrocheurs, soit deux fois plus élevé.

D'un point de vue social, le rapport dévoilait que le pourcentage de diplômés qui allaient voter, donnaient du sang ou faisaient du bénévolat, était significativement plus élevé que celui des décrocheurs.

L'éducation, l'affaire de toutes et de tous

Forte de ces constats, la société civile a décidé de créer un « Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires », mené par un homme d'affaires influent — L. Jacques Ménard, président de la Banque de Montréal (BMO Groupe financier Québec) — et soutenu par les académies, les associations, les syndicats, les parents, les fondations et les entreprises.

Le grand chantier lancé par ce Groupe, mobilisant l'ensemble de la population québécoise, a ainsi positionné l'éducation comme l'affaire de tous, tout en proposant dix actions pour augmenter à plus de 80 % le taux d'obtention d'un diplôme avant l'âge de 20 ans, d'ici 2020 (il était à 69 % en 2008).

Parmi ces pistes de solutions, nous retrouvons notamment :

- | Élargir à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire ;
- | Accroître les services d'accompagnement offerts aux futurs parents, aux parents et aux enfants de 0 à 5 ans issus de milieux défavorisés ;
- | Mettre en œuvre des projets communautaires ciblant les jeunes à risque au secondaire dans les quartiers les plus défavorisés ;
- | Faciliter et encourager la transition vers la formation professionnelle ;
- | Renforcer la mobilisation régionale en matière de persévérance scolaire.

« Pour y arriver, il va falloir absolument que le soutien à la persévérance et à la réussite scolaires devienne l'affaire de toute la société. »

L. Jacques Ménard

Les actions et les propositions du Groupe ont non seulement inspiré le gouvernement, mais ont également influencé une politique publique de 2009, intitulée « Les treize voies de la réussite », annoncée par la ministre de l'Éducation de l'époque.

Près de 15 ans plus tard, cette ligne directrice a porté ses fruits, et ce, grâce à la mobilisation de toute la société. D'un côté, la formulation des propositions du Groupe a eu un effet sur les annonces, les consultations, les feuilles de route et les politiques qui

ont suivies. D'un autre côté, la statistique alarmante qui se situait à 69 % en 2008 est grimpée à 81,7 % pour la cohorte suivie jusqu'en 2018-2019.

Ça prend un village pour passer à l'action, concrètement et efficacement

À ce jour, les États Généraux de l'Éducation, menés d'une main de maître par le think tank français VersLeHaut, ont déjà mobilisé des milliers de citoyennes et de citoyens. Il faut maintenant passer à la phase où l'ensemble de la population se sente concernée par ce sujet si important.

La France fait déjà d'énormes efforts pour enrayer le décrochage scolaire. Pensons aux ressources investies par les autorités territoriales pour promouvoir la persévérance scolaire et pour assurer l'orientation des élèves. D'ailleurs, Fusion Jeunesse, l'association franco-québécoise que je dirige, n'aurait pas pu implanter ses programmes pédagogiques innovants en France sans une mobilisation qui a réuni l'ensemble des acteurs locaux : les régions (Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Délégation générale du Québec à Paris, les académies (Bordeaux, Créteil, Versailles, Paris), les départements, les mairies, les parents, le personnel d'établissements et les entreprises engagées, comme Ubisoft par exemple.

Je le réitère souvent : en éducation, il n'y a que la mobilisation qui nous mènera à de grandes réalisations car seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

En 2008, la dixième et ultime action que le Groupe québécois proposait était de : « Créer une instance

ationale de concertation en persévérance scolaire, dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement, le milieu scolaire, la société civile et le milieu des affaires. » Grâce à l'implantation de cette proposition, ce sont plusieurs millions de dollars qui ont pu être investis en éducation par la société civile et le gouvernement, ce qui a mené à un réel impact pour les jeunes.

Alors que les États Généraux de l'Éducation touchent à leur fin, le début d'une grande aventure de transformation commence. Après ces journées de co-construction et d'ateliers, il faudra passer des paroles aux actes. Sans action, nos paroles n'auront aucun impact sur le développement et l'avancement des jeunes.

C'est pour cette raison que je lance – personnellement et avec le soutien de Fusion Jeunesse – l'idée de créer un « Conseil national sur la persévérance et la réussite scolaires ». Il permettrait de faciliter la mise en place des actions, tout en coordonnant la suite des États Généraux de l'Éducation, incluant :

- #1 le suivi de l'implantation des propositions pour assurer un réel impact ;
- #2 la reddition de comptes pour demeurer transparents ;
- #3 la mobilisation sociétale pour faire vivre les partenariats riches d'expériences pour les jeunes.

Car, en fin de compte, nous devons absolument garder l'éducation et la persévérance comme priorités nationales, comme ce fut le cas au Québec en 2008.

Québec, doit impérativement demeurer pendant et après cette pandémie.

Nous ne saisissons toujours pas les conséquences qu'aura la crise COVID-19 sur nos vies, nos établissements, nos entreprises, nos institutions, notre quotidien. Mais une chose est certaine : nous ne devons surtout pas oublier que ce sera cette nouvelle génération, privée de son école traditionnelle depuis mars 2020, qui façonnera le monde social, culturel, économique et environnemental de demain.

Nous devons les inspirer à poursuivre leurs études, axées sur le développement conjoint des compétences disciplinaires et humaines. C'est ainsi que nous ferons d'eux de meilleurs citoyennes et citoyens, des employeurs, collaboratrices et collaborateurs soucieux du bien commun, ou encore d'extraordinaires femmes et hommes entrepreneurs, responsables, créatifs et passionnés.

GABRIEL BRAN LOPEZ, M.S.M.

Président fondateur, Fusion Jeunesse

Ancien membre, Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires du Québec

Notre responsabilité sociétale

Notre responsabilité sociétale envers le décrochage, en France comme au

II. DONNONS UNE CHARTE DE L'ÉDUCATION À LA FRANCE !

NANTES

LAVAL

BORDEAUX

SAINT-DENIS

ROUBAIX

MARSEILLE



À L'ORIGINE DE LA CHARTE

Et si on adossait une Charte de l'éducation à la Constitution, comme l'a été la Charte de l'environnement en 2005, pour exprimer les fondamentaux que nous voulons pour l'éducation ? Cette idée est née chez des acteurs éducatifs, qui ont été rejoints par des parlementaires de tous bords.

Le 21 novembre 2017, plus de 150 acteurs éducatifs de tous horizons se rassemblaient pour écrire ensemble une première ébauche de charte.

Cette version a été mise en débat dans le cadre des États Généraux de l'Éducation. Lors de 7 étapes en régions, les participants avaient la possibilité de proposer des modifications. La plateforme numérique permettait aussi de proposer des amendements et de voter en ligne.

Une soirée spéciale des États Généraux de l'Éducation a été organisée sur la Charte de l'éducation le 10 mars 2021. Les 13 articles de la Charte étaient chacun présentés par une personnalité :

| **Éric Charbonnier, expert Éducation à l'OCDE**

| **Éric Deleamar, défenseur des droits des enfants**

| **Anne Reynaud, fondatrice de l'Institut de la parentalité**

| **Edouard Durant, juge des enfants**

| **Florence Rizzo, fondatrice de Syn-Lab**

| **Catherine Gueguen, pédiatre, auteure**

| **David Groison, rédacteur en chef du magazine Phosphore**

| **Mounir Satouri, eurodéputé**

| **Pascale Haag, maîtresse de conférence à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) et fondatrice de Lab-School**

| **Romain, jeune accueilli au sein d'un village SOS Villages d'Enfants**

| **Mathilde Maulpoix, lycéenne engagée avec la Croix Rouge française**

| **Alain Bouvier, universitaire, ancien recteur**

| **Ilana Cicurel, eurodéputée**

Les articles amendés ont été mis au vote des participants. Ils ont tous été adoptés, hormis l'article qui proposait de décliner le principe « pollueur-payeur » dans le champ éducatif.

En parallèle, un groupe de parlementaires (députés, sénateurs et eurodéputés), issus de différents groupes, a travaillé sur le texte et apporté des modifications, souhaitant même déposer une proposition de résolution parlementaire en faveur de cette initiative.

C'est ce texte qui est présenté aujourd'hui. Même s'il a fait l'objet d'un long travail participatif, ce projet de texte est une base pour ouvrir le débat. Il pourra faire l'objet d'une discussion parlementaire poussée si l'idée d'une intégration de la Charte de l'éducation au bloc de constitutionnalité avance.

POURQUOI UNE CHARTE DE L'ÉDUCATION ?

Le projet de Charte de l'éducation, adossée à la Constitution, vise à donner une place centrale et visible à l'éducation, un sujet aujourd'hui quasi-absent dans les textes fondamentaux de la République française.

L'éducation des jeunes générations : une place très faible dans le bloc de constitutionnalité

| Rien dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

| Quelques éléments sommaires dans le préambule de la Constitution de 1946 :
« 10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. [...]

13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

| Une seule référence à l'enseignement dans la Constitution de 1958, pour définir le domaine de la loi (article 34).

Les limites de la Convention internationale des droits de l'enfant

Le texte le plus engageant et le plus complet est la Convention internationale des droits de l'enfant (1989) mais, comme pour toute convention internationale et selon les principes du droit international public, le Conseil d'État peut apprécier si ses stipulations ont un effet direct en droit interne. À travers sa jurisprudence, le juge administratif considère que certaines stipulations de la Convention ne créent des obligations qu'entre les États signataires, sans que les citoyens puissent les invoquer directement devant la justice.

Des dispositions éclatées dans l'édifice juridique

À un niveau inférieur, celui de la loi et des codes, les dispositions concernant l'éducation sont éclatées à de multiples endroits et ne disent pas grand-chose sur l'importance de l'éducation et des jeunes générations :

| Le Code de l'éducation traite presque exclusivement de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

| Le Code de l'action sociale et des familles porte surtout sur l'aide sociale et la protection de l'enfance ;

| Le Code civil comporte de rares dispositions qui évoquent l'éducation, mais sans rien dire sur le fond.

Nos voisins européens plus engagés

Plusieurs pays ont d'ores et déjà intégré des droits des enfants et des principes fondamentaux de l'éducation au sein de leur constitution, en particulier ceux qui sont reconnus comme « favorables aux enfants » selon le classement de l'indice de privation de l'enfance. Le bloc de constitutionnalité français apparaît comme l'un des plus pauvres des pays comparables sur les sujets Éducation/Jeunesse.

Inspirons-nous de la Charte de l'environnement

En 2005, la Charte de l'environnement a été adossée à la Constitution. Elle a inscrit dans le bloc de constitutionnalité plusieurs principes fondamentaux, comme le principe « pollueur-payeur », les principes de précaution, d'information, de participation... sur lesquels peuvent se construire aujourd'hui une jurisprudence, des actions et des lois. Notre démarche vise à écrire un texte portant la même ambition dans le domaine de l'éducation.

Prochaines étapes

Le vote d'une proposition de résolution parlementaire en faveur d'une Charte de l'éducation pourrait ouvrir le débat. Si l'idée était retenue, l'étape suivante pourrait être le dépôt d'une proposition ou d'un projet de loi constitutionnelle. Ce serait l'occasion d'un large débat public et d'une discussion parlementaire sur les principes fondamentaux que nous voulons pour l'éducation dans notre pays.

77 %
des jeunes

et

85 %
des parents

*sont favorables à la rédaction
d'une Charte de
l'éducation, qui fixerait
les grands principes des
politiques éducatives, au-delà
des clivages partisans.*

(Source : Baromètre « Jeunesse&Confiance »
2019, OpinionWay pour VersLeHaut et Société
Générale)

PROPOSITION DE RÉOLUTION PARLEMENTAIRE

Parlementaires de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen, et issus de différents groupes parlementaires, nous unissons nos voix pour proposer qu'une Charte de l'éducation soit adossée à la Constitution de la République française.

Face à l'ampleur des défis éducatifs, personne ne détient seul la réponse. Il faut une mobilisation générale de l'ensemble de la société française. Alors même que notre pays est confronté à une crise sans précédent et que cette crise menace particulièrement l'avenir des jeunes générations, la Charte de l'éducation pourrait être le coup d'envoi de cette mobilisation. L'éducation nous concerne tous et c'est sans doute le meilleur chemin pour construire ensemble le relèvement de notre pays.

En permettant aux citoyens d'aujourd'hui et demain de développer leurs talents au service du collectif, l'éducation est le meilleur investissement d'avenir. A contrario, l'échec éducatif a un coût très lourd pour toutes les personnes concernées comme pour les finances publiques.

Comme la Charte de l'environnement, la Charte de l'éducation devrait être adossée à la Constitution. Ce geste fort permettrait de combler un manque dans nos textes fondateurs : la très faible place donnée à l'éducation et aux jeunes générations dans le bloc de constitutionnalité, qu'il s'agisse de la constitution de 1958, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, du préambule de la Constitution de 1946. Au-delà de « l'égal accès à l'instruc-

tion, à la formation professionnelle et à la culture », nous devons préciser notre devoir de transmission à l'égard des jeunes générations.

Cette « constitution éducative » a pour vocation d'exprimer l'engagement de la France en faveur de l'éducation. Elle manifesterait la mobilisation de toute la Nation en faveur de l'éducation et des nouvelles générations et définirait les principes fondamentaux que le peuple français souhaite pour nos politiques éducatives. Cette charte serait aussi l'occasion de manifester la reconnaissance des Françaises et des Français envers tous ceux qui s'engagent auprès des jeunes, au service de l'éducation.

Certes, il existe des visions politiques différentes sur les questions éducatives. Les confrontations qui résultent de ces différences sont saines ; elles sont nécessaires à la vitalité de notre démocratie et à la pluralité de nos réponses éducatives. Mais nous avons aussi la conviction que, pour mieux répondre aux grands défis éducatifs, il est nécessaire de s'entendre sur une base commune et de garantir une cohérence, au-delà des alternances et des différences partisans. Nous devons cette continuité aux éducateurs, aux familles et aux jeunes, surtout aux plus fragiles.

Pour ouvrir le débat sur cette proposition, nous soumettons un projet de texte, travaillé avec des acteurs de la société civile de tous horizons, qui ont commencé à formuler les grands principes de cette Charte de l'éducation.

LE PROJET DE CHARTE DE L'ÉDUCATION

Le peuple français,

Considérant :

Que l'éducation est la meilleure réponse durable aux principaux défis de notre pays ;

Que chaque personne a un potentiel à révéler et une contribution à apporter à la communauté nationale ;

Qu'il y a une diversité de formes de réussite, de chemins pour s'accomplir, et qu'il n'y a pas un seul modèle éducatif valable pour tous ;

Que l'éducation est un devoir pour la société et un droit pour les citoyens de toutes générations ;

Que l'éducation et l'enseignement font grandir la liberté, l'égalité et la fraternité, par l'accès à la connaissance et au savoir, au savoir-faire, au savoir-être et au savoir-vivre, par la compréhension de la laïcité et par l'ouverture au monde ;

Que le combat contre l'ignorance est un levier puissant pour lutter contre les inégalités ;

Que les jeunes et les éducateurs ont besoin de continuité et de cohérence ;

Que l'éducation commence dès la naissance et dure tout au long de la vie ;

Que l'éducation doit permettre aux jeunes générations, à la fois de créer du lien social et de devenir libres, capables de discerner et de s'engager comme citoyens responsables dans la société.

PROCLAME

ARTICLE 1ER. DROIT À L'ÉDUCATION

Chacun a le droit de recevoir une éducation qui favorise son épanouissement, lui permette de développer sa confiance en soi, ses capacités et ses talents, de maîtriser la langue et la culture françaises, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté et de contribuer au bien commun dans la liberté, l'égalité et la fraternité.

ARTICLE 2. L'ENFANT ACTEUR DE SON ÉDUCATION

Chacun est acteur de sa propre éducation, responsabilisé et associé aux enjeux éducatifs, selon son âge et sa maturité.

ARTICLE 3. LE RÔLE DES PARENTS

Les parents ou les titulaires de l'autorité parentale sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils participent au choix et au suivi des dispositifs éducatifs qui concernent leurs enfants. Ils sont soutenus par la société dans l'exercice de cette responsabilité.

ARTICLE 4. UN PACTE ÉDUCATIF QUI MOBILISE TOUTE LA SOCIÉTÉ ET PROTÈGE LES ENFANTS

Pour le meilleur intérêt de l'enfant, toute personne a le devoir de prendre part à l'éducation des jeunes générations, aux côtés des familles et de la communauté éducative. Les personnels du service public de l'éducation, les familles, les collectivités locales, les personnes morales et physiques impliquées dans l'éducation travaillent en bonne intelligence pour garantir sécurité et cohérence éducative aux jeunes. La responsabilité éducative s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.

ARTICLE 5. PRINCIPE DE RECONNAISSANCE DES ÉDUCATEURS ET DES ENSEIGNANTS

Les personnels qui s'engagent auprès des jeunes reçoivent le soutien et la reconnaissance de la Nation, ainsi qu'une formation initiale et continue d'excellence, sur le plan disciplinaire et pédagogique, afin d'accomplir leur mission dans les meilleures conditions et de s'adapter aux besoins des personnes.

ARTICLE 6. L'ÉDUCATION DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Chacun a le droit à un accompagnement éducatif personnalisé pour acquérir des compétences et se développer dans toutes les dimensions de sa personne : intellectuelles, corporelles, psycho-affectives, culturelles et spirituelles, en s'appuyant sur une multiplicité d'acteurs. Les politiques publiques promeuvent une éducation intégrale et plurielle. Les parcours éducatifs doivent comprendre pour tous l'acceptation de l'erreur comme chemin d'apprentissage.

ARTICLE 7. LA PORTÉE DES POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES

Les politiques publiques éducatives portent une attention particulière à la petite enfance et aux premières années de la vie. Elles favorisent l'inclusion des plus fragiles et des personnes en situation de handicap, l'égalité entre les sexes et la lutte

contre les préjugés. Elles veillent à permettre une orientation choisie, et à l'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les acteurs du monde professionnel.

ARTICLE 8. PRINCIPES D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

Toute personne a le droit, dans les conditions et limites définies par la loi, d'accès aux informations relatives à l'éducation et à l'orientation, détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'éducation.

ARTICLE 9. RECHERCHE ET INNOVATION ÉDUCATIVE

Les acteurs de la recherche collaborent avec les acteurs éducatifs. Ils travaillent ensemble à la constante amélioration de l'éducation, grâce à l'expérimentation et l'innovation.

Les pouvoirs publics veillent à mettre les outils numériques et technologiques au service de l'éducation.

ARTICLE 10. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Les dispositifs éducatifs financés par la collectivité favorisent la mixité sociale, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement des jeunes au service des autres et de la collectivité.

ARTICLE 11. PRINCIPES DE GOUVERNANCE

La définition de politiques publiques avec des objectifs nationaux va de pair avec une grande autonomie donnée aux acteurs éducatifs pour proposer des dispositifs adaptés aux besoins des jeunes et des familles, en encourageant les liens horizontaux entre ces différents acteurs.

ARTICLE 12. ÉVALUATION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Les actions éducatives, financées par la collectivité sont évaluées régulièrement pour garantir à la Nation, aux jeunes et aux familles des réponses adaptées à leurs besoins, et pour veiller à une juste utilisation des ressources publiques.

III. 7 DÉFIS PRIORITAIRES POUR CHANGER L'ÉDUCATION EN PROFONDEUR

NANTES

BORDEAUX

SAINT-DENIS

ROUBAIX

DÉFI 1

MARSEILLE

NOTRE AMBITION

Parmi les 540 propositions formulées dans le cadre des États Généraux de l'Éducation, 70 ont été retenues et 20 propositions sont particulièrement mises en avant

Les propositions sont réparties en 7 défis prioritaires :

- | La petite enfance,
- | Les parcours de réussite,
- | La parentalité,
- | L'éducation du XXI^e siècle,
- | Les jeunes fragiles,
- | Les métiers de l'éducation,
- | La gouvernance du système éducatif.

Avec ces propositions « prêtes à l'emploi », notre ambition est d'atteindre quatre objectifs réalistes et nécessaires pour la France :

Relever le niveau global de l'éducation

Par un meilleur accompagnement des jeunes, une meilleure formation des enseignants et une revalorisation de leur statut et métier, et avec un regard nouveau sur le fonctionnement de l'éducation, nos propositions visent à élever le niveau global de l'éducation (qui se traduira par une meilleure performance sur les scores et concours internationaux).

Lutter contre les inégalités sociales par l'éducation

Par une meilleure orientation et un meilleur soutien aux jeunes fragiles, un accompagnement plus poussé des parents notamment de milieux fragiles

ou défavorisés, et une confiance plus grande dans les acteurs de terrains, nos propositions visent à limiter les décrochages scolaires de jeunes en difficulté, à remettre en marche l'ascenseur social.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et leur formation continue

Par une plus grande implication des entreprises dans l'éducation des jeunes, une reconnaissance des implications de la parentalité, et un engagement de formation et de développement continu tout au long de la carrière d'un jeune, nos propositions visent à réduire le chômage chez les jeunes et à créer des parcours divers de réussite professionnelle.

Renforcer le vivre-ensemble et le sentiment d'appartenance

Par une éducation plus citoyenne et plus en phase avec les compétences humaines requises pour aborder le XXI^e siècle et par un accompagnement plus poussé des populations prioritaires ou en difficulté, nos propositions visent à consolider la société française et à redonner aux jeunes de tous bords un sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

DÉFI 1 : INVESTISSONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, AU LIEU DE RÉAGIR TARDIVEMENT QUAND TOUT EST PLUS DIFFICILE



DÉFI 1 : INVESTISSONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, AU LIEU DE RÉAGIR TARDIVEMENT QUAND TOUT EST PLUS DIFFICILE

CADRAGE

Contexte

| L'éducation commence dès la naissance, et même avant... Ce qui se joue pendant la grossesse, et durant les premières années de l'enfant, a un impact considérable sur son développement et son bien-être tout au long de la vie : santé, sommeil, nutrition, éveil, langage...

Le système éducatif français est parmi les plus déterministes des pays de l'OCDE. Hélas, au lieu de réduire les inégalités de départ, il contribue à les creuser. Le niveau acquis en 6e est ainsi le principal déterminant de la réussite scolaire à la fin du secondaire et à l'entrée dans le supérieur. Et avant cela, les élèves qui arrivent en CP sans difficulté ont aussi davantage de chances de réussite. Il est donc primordial d'investir tôt dans l'éducation ! Ce sont notamment les conclusions des travaux de James Heckmann, prix Nobel d'économie. Il faut aller au-delà de l'effort mis sur le primaire et mettre la priorité sur la petite enfance, notamment en maternelle.

Les travaux du prix Nobel d'économie James Heckman montrent que c'est pendant la petite enfance que le « retour sur investissement » dans l'éducation est le plus fort.

| En repérant les difficultés dès le plus jeune âge et en se donnant les moyens d'y remédier, on permet une réduction des inégalités dans la durée, avec un effet positif sur l'ensemble du parcours scolaire.

La France comptait 4,5 millions d'enfants de 0 à 6 ans, soit 6,8 % de la population, en 2020.

| La formation des professionnels de la petite enfance n'est pas toujours à la hauteur des exigences et il y a souvent des ruptures fortes entre le monde de la petite enfance et le monde de l'école. Ces ruptures sont particulièrement néfastes pour les plus fragiles.

| On ne mise pas assez sur les compétences parentales, alors que, si on les conforte, les parents peuvent être les premiers acteurs de la réussite de leurs enfants.

| Des bases solides ont été posées (commission des « mille premiers jours de l'enfant » présidée par Boris Cyrulnik, rapport Giampino...), il faut aller plus loin.

Objectifs

- | Favoriser le « continuum » éducatif et développer une « communauté de la petite enfance ».
- | Donner à chaque enfant la possibilité de développer tout son potentiel, en luttant contre les inégalités de destin.
- | Repérer les difficultés dès le plus jeune âge et se donner les moyens d'y remédier, pour réduire les inégalités, avec un effet positif sur l'ensemble du parcours scolaire.

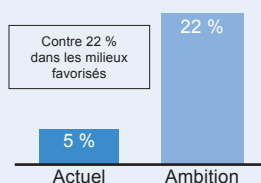
Indicateurs

Répondre au défi de la petite enfance au travers de nos propositions permettra de :

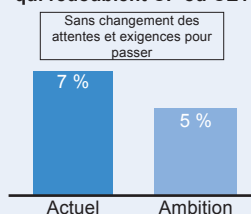
- | Renforcer et augmenter les capacités de structures d'accueil (crèches, assistantes maternelles, etc.) notamment pour donner un accès beaucoup plus large aux enfants de milieux défavorisés :
 - Seuls 5 % d'entre eux ont accès à ces structures (contre 22 % des enfants issus de milieux favorisés).
- | Soutenir les parents et renforcer leurs compétences pour agir plus efficacement.
- | Renforcer le niveau acquis en CP, notamment pour les enfants de milieux populaires (ce niveau étant très structurant pour le reste du parcours scolaire) :
 - Il y a 7 % de redoublement en CP ou CE1 actuellement en France. Nos propositions visent à réduire ce pourcentage sans pour autant changer les attentes et exigences d'un passage de classe.

[Impact]

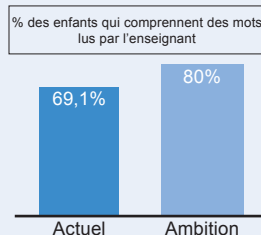
Accès aux crèches pour les enfants (< 3 ans) défavorisés



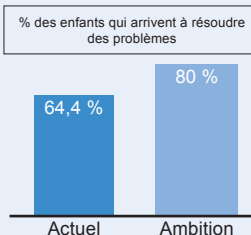
% des élèves qui redoublent CP ou CE1



Français en début de CP



Maths en début de CP



Sources :

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/la-mise-en-oeuvre/assurer-l-egalite-des-chances-des-les-premiers-pas/article/reussir-la-mixite-sociale-dans-les-modes-d-accueil-du-jeune-enfant>
 - <https://www.cnesco.fr/fr/redoublement/etat-du-redoublement/#:~:text=7%20%25%20des%20C3%A9l%C3%A8ves%20redoublent%20le,red.oublement%20dans%20l'enseignement%20professionnel>
 - Evaluations nationales CP, DEPP, ministère de l'éducation nationale – 2020

2 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : FAIRE DES 0-5 ANS UNE PRIORITÉ

Contexte

- | La petite enfance est la période la plus impactante dans la construction de la personne et de l'estime de soi.
- | Les enfants qui arrivent en CP sans difficulté ont davantage de chances de réussite - il est donc primordial d'investir tôt dans l'éducation.
- | Pourtant, la petite enfance est toujours une compétence facultative pour les communes, comme si c'était accessoire...

Objectifs

- | **Mettre la confiance au cœur de l'enfance : estime de soi de l'enfant, confiance mutuelle entre tous les acteurs, confiance en eux des parents dans le rôle éducatif...**

« Il faut tout un village pour élever un enfant »... et pour grandir en toute sécurité et sérénité.

- | **Donner à chaque enfant la possibilité de développer tout son potentiel, en luttant contre les inégalités de destin.**
- | **Repérer les difficultés dès le plus jeune âge pour mieux y remédier au plus tôt, avec un effet positif à long terme.**

Actions

- | Faire de l'accueil des jeunes enfants une compétence obligatoire pour les communes/communautés de communes.
- | Permettre un vrai choix du mode de garde pour les parents :
 - Permettre aux parents d'avoir le choix d'être présents auprès de leurs enfants (indemnisation du congé parental, retour à l'emploi sans sanction).
 - Augmenter le nombre de places disponibles et rendre accessibles tous les modes d'accueil (individuel, collectif et mixte...).
 - Revaloriser les métiers des professionnels de la petite enfance et former davantage de personnels pour répondre au manque actuel.
- | Accompagner les parents :
 - En s'appuyant sur des structures de proximité (lieux parents-enfants, relais d'assistantes maternelles, crèches, centres de loisirs...) pour proposer des sessions de formations, des ateliers parents, une bibliothèque tournante.
 - En allant à la rencontre des jeunes parents hors lieux dédiés (pôles santé, bus santé...).
- | Favoriser la mixité au sein des structures de petite enfance pour réduire les inégalités en s'adaptant à chaque territoire.

PROPOSITION 2 : FAVORISER UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE, DE LA NAISSANCE À 5 ANS, EN MISANT SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Contexte

| Pour permettre aux enfants d'aborder leur scolarité en toute confiance, les professionnels intervenant auprès des enfants de 0 à 5 ans (enseignants, assistantes maternelles...) ont besoin de compétences complémentaires :

- Ils doivent être capables d'identifier et de comprendre les étapes de développement et les besoins du jeune enfant, quelles que soient ses spécificités (les conditions affectives et matérielles de sa croissance, le lien entre l'accueil préscolaire et l'école maternelle, les objectifs de l'école maternelle, le développement du langage et le rapport à l'écrit, la santé du bébé et du tout petit, son alimentation, son sommeil, le diagnostic du handicap, la relation avec les parents...).

- Ils doivent savoir repérer et accompagner les enfants en danger ou en risque de l'être, et leur famille.

| Les incohérences dans la formation actuelle créent des ruptures entre la famille, les crèches, les assistantes maternelles et l'école.

- Ces ruptures sont néfastes pour l'enfant, sa sécurité affective, son développement. Elles créent aussi des difficultés pour les parents et les professionnels qui n'ont pas les mêmes références.

| Exemple de l'insuffisance actuelle : les enseignants de premier degré reçoivent la même formation initiale qu'ils interviennent ensuite en CM2 ou en petite section...

Objectifs

| **Favoriser le « continuum » éducatif et développer une « communauté de la petite enfance ».**

| **Mieux former les professionnels de la petite enfance, qui jouent un rôle décisif pour la suite.**

Actions

| Développer un « tronc commun » dans la formation initiale et continue de tous les professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, assistantes maternelles, enseignants de maternelle...).

- Partir des besoins de l'enfant et intégrer tous les apports de la recherche (neurosciences...).

- Proposer des modules sur la communication bienveillante, le développement de l'enfant, et la relation avec les parents.

| Décloisonner et faciliter les échanges (partage d'expériences, bonnes pratiques...) au sein de toute la communauté éducative :

- Développer des groupes de pairs pluri-professionnels, pluri-acteurs autour des parents.



Les 7 autres propositions issues de la journée de co-construction

VALORISER LE TEMPS ET LES ESPACES POUR LES EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES ET LA

CRÉATIVITÉ *des professionnels et des parents, en sortant des seules logiques comptables, quantitatives et normatives.*

Les modes de gouvernance et de financement actuels freinent les innovations et le déploiement de nouvelles approches éducatives dans les crèches, dans les écoles maternelles. Bien souvent, les financeurs publics et les institutions considèrent que les propositions nouvelles « n'entrent pas dans les cases » ou les lignes de financement classiques.

Pour stimuler l'innovation et la diffusion de nouvelles pratiques pédagogiques, il faut davantage valoriser les expérimentations, avec une évaluation a posteriori, plutôt qu'un non a priori.

PERMETTRE AUX PARENTS D'AVOIR LE CHOIX D'ÊTRE PRÉSENTS AUPRÈS DE LEURS ENFANTS DÈS LA NAISSANCE :

indemnisation du congé parental + retour à l'emploi sans « sanction ».

La question du travail des parents après la naissance ne relève pas toujours du choix. C'est parfois une contrainte. Les mères qui souhaitent s'arrêter un temps pour être davantage présentes auprès de leur enfant dès la naissance, au-delà du congé maternité, ne le peuvent pas. Il en va de même pour les pères. Souvent, les parents ne peuvent pas financer cet arrêt d'activité et ils craignent qu'un congé parental ne nuise à leur parcours de carrière.

Pour donner aux parents un véritable choix, il faut :

- | Une meilleure indemnisation du congé parental ;
- | Des possibilités de retour à l'emploi sans « sanction ».

Les parents doivent pouvoir bénéficier d'un meilleur accompagnement à la fin de leur congé parental (aide au retour à l'emploi, formation, prise en compte des compétences développées au cours de leur congé parental...).

REPENSER L'ARCHITECTURE DES LIEUX D'ACCUEIL (*écoles, crèches, centres de loisirs...*) pour créer des espaces adaptés à l'accueil des enfants et des parents.

La construction des lieux d'accueil est rarement pensée à partir d'un projet éducatif. Ils répondent le plus souvent à des normes de construction, sans impliquer en amont les professionnels, les familles dans la conception. La création de nouveaux lieux d'accueil et les travaux sur les lieux existants doivent prendre en compte une vision éducative, et intégrer davantage les besoins de l'enfant (notamment le lien avec la nature), les besoins d'échanges entre parents et professionnels, entre parents...

UTILISER LES LIEUX D'ACCUEIL LE SOIR ET LE WEEK-END POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL *entre parents et créer une communauté locale grâce à la Petite Enfance.*

Les lieux d'accueil de la Petite Enfance et autres (centres sociaux....) sont souvent inutilisés le soir et le week-end. Ils doivent devenir des lieux ouverts pour créer du lien social entre les parents, renforcer la communauté locale grâce à la Petite Enfance. (Les parents des enfants du même âge/crèche... se côtoient sans se rencontrer. Grâce au partage de préoccupations communes, ils peuvent créer des groupes et se retrouver le soir ou le week-end, tout proche de chez eux...).

MISER SUR CE QUI FONCTIONNE DÉJÀ, *en donnant les moyens humains/financiers.*

Les remaniements permanents sont une source de découragement pour les acteurs de terrain. Il est indispensable de stabiliser ce qui fonctionne dans l'existant en donnant les moyens humains et financiers. Les énergies doivent être consacrées en priorité à identifier les « bonnes pratiques » pour communiquer sur ce qui fonctionne.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA PETITE ENFANCE, AVEC UN MINISTÈRE DE L'ENFANT.

La petite enfance est aujourd'hui prise en charge par une multitude d'acteurs : au moins deux ministères différents (ministère de l'Éducation nationale, ministère des affaires sociales...), la branche famille de la Sécurité sociale, les collectivités locales...

Nous proposons la création d'un « ministère de l'Enfant », avec la mise en place de référentiels nationaux plus

clairs pour assurer une meilleure continuité éducative et une plus grande cohérence des politiques publiques.

RELIRE ET METTRE EN ŒUVRE LE RAPPORT GIAMPINO.

En mai 2016, Sylviane Giampino avait remis un rapport au Gouvernement « Développement du jeune enfant : mode d'accueil, formation des professionnels », qui comportait 108 propositions. Certaines de ces propositions ont été mises en œuvre ou sont en cours de déploiement. D'autres restent à relancer.

Nous proposons qu'un point d'étape sur la mise en œuvre des propositions de ce rapport soit rendu public par le gouvernement. Il s'agirait notamment de rendre compte des propositions qui sont écartées et de proposer un calendrier de mise en œuvre pour celles qui sont retenues.



3 propositions issues de la plateforme

VEILLER À UNE BONNE COMPRÉHENSION DES MOTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

S'assurer que les mots nouveaux, surtout les noms d'objets ou verbes, soient convenablement et sans hésitation associés à l'objet ou l'action correcte.

FORMER LES ENSEIGNANTS À L'EMPATHIE.

Le Danemark enseigne l'empathie dès la maternelle. Les enseignants et chargés d'éducation sont tous formés à la bienveillance et à l'empathie. Ils peuvent ensuite les transmettre à leurs élèves, qui, parce que l'empathie est structurante, vont ensuite la pratiquer au quotidien, entre eux dans la cour de récréation. C'est une chose simple à envisager qui pourrait transformer la violence en accueil, l'agressivité en amour. Si les élèves de demain baignent dans l'empathie, il y aura moins de rejet, d'exclusion, de harcèlement. Les enfants de demain sont le monde de demain.

DÉVELOPPER LES ATELIERS PHILOSOPHIE POUR TOUS LES ENFANTS DÈS LA MATERNELLE, AINSI QUE DANS LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES.

La philosophie adaptée aux enfants est un bon médiateur pour apaiser les tensions mais également mieux appréhender le vivre-ensemble et faire des citoyens de demain actifs.

Il faudrait d'ailleurs également proposer des ateliers philo aux lycéens en voie professionnelle.

On pourrait former les enseignants et éducateurs dans l'esprit des ateliers philo proposés par l'association SEVE.



DÉFI 2 : SOUTENONS DAVANTAGE LES PARENTS, AU LIEU DE LES IGNORER OU DE LES CULPABILISER

DÉFI 2 : SOUTENONS DAVANTAGE LES PARENTS, AU LIEU DE LES IGNORER OU DE LES CULPABILISER

CADRAGE

Contexte

- | Trop souvent, le système éducatif a pris l'habitude de travailler sans les parents. Voire contre eux, lorsqu'il perçoit les familles comme le lieu du déterminisme ou du danger.
- | Pourtant, face à la pauvreté, à l'échec scolaire, aux creusements des inégalités, les parents ne sont pas le problème ; ils sont souvent le début de la solution. Ils ont besoin d'être encouragés et non culpabilisés.
- | Les mesures d'impact en témoignent : renforcer les compétences parentales est souvent la solution la plus économique pour les deniers publics, la plus efficace à long terme, et la plus respectueuse des besoins de l'enfant. Inversement, compenser les défaillances des familles coûte très cher pour des résultats ambivalents.
- | Or, être parent est difficile. Ce n'est pas inné. Quand les parents sont confrontés à des difficultés, ils se retrouvent souvent démunis et isolés, avec la crainte d'être jugés.
- | Les transferts financiers (allocations...) et le financement des modes de garde, qui constituent les principaux postes de dépenses de la politique familiale, ne répondent pas à ces besoins des familles ; elles n'ont pas seulement besoin d'argent, elles ont aussi besoin de services ! Le soutien à la parentalité pourrait devenir un des piliers de la politique familiale.
- | La relation entre les professionnels de l'éducation, notamment les enseignants et les parents, est souvent tendue.
- | Le temps est sans doute ce qui manque le plus aux parents. Au lieu de partir des besoins de l'enfant, nous lui imposons bien souvent un rythme effréné, au mépris de son développement, de sa sécurité affective... Sommes-nous capables de repenser notre organisation sociale, familiale, scolaire, professionnelle pour tout simplement donner aux enfants le temps de grandir à leur rythme ? Les parents sont souvent tiraillés entre les exigences professionnelles et les exigences familiales. Cela les met en difficulté, autant dans leur mission éducative que dans leur travail.

Objectifs

- | **Généraliser un parcours parentalité par la mise en place d'un parcours d'accompagnement des parents dès la grossesse et jusqu'à la majorité de l'enfant.**

- Impliquer davantage les parents et assurer une continuité éducative entre la famille et les autres acteurs éducatifs, critères essentiels pour la réussite des enfants, particulièrement des plus fragiles.
- Faciliter les échanges et le dialogue entre parents sur leurs pratiques éducatives, renforcer la collaboration entre parents, enseignants, professionnels de l'éducation.
- Renforcer la prise en compte de la parentalité dans le monde du travail.

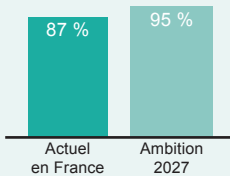
Indicateurs

En renforçant l'engagement éducatif des parents et en les soutenant dans leurs missions, nos propositions permettront notamment de :

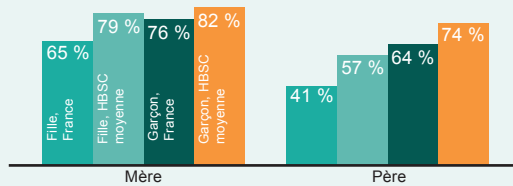
- Augmenter la part des jeunes pouvant compter sur leur famille en cas de difficulté ;
- Améliorer la communication entre adolescents et parents ;
- Redonner confiance dans le système éducatif à une majorité de parents ;
- Diminuer la part des jeunes qui bénéficient de mesures de protection de l'enfance, notamment de placements auprès de l'Aide sociale à l'enfance.

[Impact]

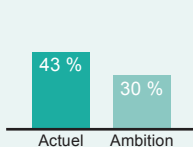
% des enfants qui peuvent compter sur leur famille



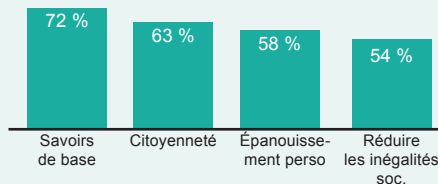
% des jeunes (15 ans) qui trouvent facile la communication avec leurs parents



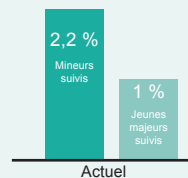
% des parents trouvant qu'il est difficile d'éduquer leurs enfants



% des parents qui ont confiance dans le système éducatif français



% des jeunes en protection de l'enfance



Sources :

- % de jeunes qui peuvent compter sur leur famille en cas de difficulté. Baromètre Jeunesse&Confiance OpinionWay pour VersLeHaut, édition 2020
- % des jeunes qui trouvent facile la communication avec leurs parents : enquête Enquête HBSC (Health Behaviour in School-Aged Children) 2018
- % des parents qui trouvent qu'il est difficile d'éduquer leurs enfants. Sondage BVA pour Apprentis d'Auteuil, 2017.
- % des parents qui ont confiance dans l'école. Baromètre Jeunesse&Confiance OpinionWay pour VersLeHaut, édition 2020
- % de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance. Observatoire national de la protection de l'enfance (au 31 décembre 2019)

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : RENFORCER LA RELATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ET LES PARENTS GRÂCE À LA FORMATION

Contexte

| La relation entre les professionnels de l'éducation, notamment les enseignants, et les parents n'est pas toujours apaisée, particulièrement pour les parents qui ont eu une mauvaise expérience de l'école.

| Ceux qui ont des difficultés (illettrisme, interruption précoce de la scolarité, mauvaise maîtrise du français...) se sentent parfois illégitimes. D'autres parents développent à l'égard de l'école une attitude clientéliste.

| De leur côté, les professionnels de l'éducation sont rarement formés à la relation avec les parents, et n'ont pas forcément le réflexe d'impliquer ces derniers. Culturellement, les instances éducatives ont tendance à se substituer aux parents pour compenser leurs limites, au lieu de les associer pour maximiser leur impact.

- Lorsque les parents sont impliqués, c'est souvent pour parler des problèmes, faisant redouter les « rencontres parents-professeurs », à nombre de jeunes et de familles.

- En dehors de l'école, les professionnels de l'éducation et les parents ont parfois très peu de contacts.

| Il existe ainsi un véritable manque de continuité éducative entre la famille, l'école et les différentes institutions éducatives.

Objectifs

| **Impliquer davantage les parents et assurer une continuité éducative entre la famille et les autres acteurs éducatifs, critères essentiels pour la réussite des enfants, particulièrement des plus fragiles.**

| **Faciliter les échanges et le dialogue entre parents sur leurs pratiques éducatives, renforcer la collaboration entre parents, enseignants, professionnels de l'éducation.**

Actions

| Donner un socle commun de formation à tous les professionnels de l'éducation, pour renforcer la relation avec les parents : « le campus parentalité ». Il s'agirait d'un module de formation commun à tous les professionnels de l'éducation qui capitaliserait sur les apports scientifiques (notamment neurosciences, théorie de l'attachement...) et serait régulièrement actualisé.

| Former les professionnels de l'éducation (pas seulement à l'école) aux bases de la communication non-violente.

| Reconnaître et valoriser le temps consacré à la relation avec les parents dans le temps de travail des professionnels de l'éducation, notamment des enseignants. Intégrer cette dimension dans l'évaluation des professionnels.

Aujourd'hui, le temps consacré par les professionnels de l'éducation à la relation avec les parents apparaît comme « du travail en plus », et dépend de l'engagement personnel des professionnels, sans que cet engagement ne soit pris en compte dans leur temps de travail, dans leur rémunération ou dans leur évaluation. Cela n'encourage pas un travail systématique avec les parents au sein des structures éducatives.

Par exemple, les enseignants ont, parmi leurs missions liées au service d'enseignement, « les relations avec les parents d'élèves ». Mais cette mission n'est pas intégrée dans leurs heures hebdomadaires de service. De même, dans la petite enfance, le travail avec les parents n'est pas suffisamment valorisé et reconnu par les financeurs. Nous proposons donc d'intégrer cette mission essentielle du travail avec les parents dans le temps de travail, dans la rémunération et donc dans l'évaluation des acteurs éducatifs (Éducation nationale, petite enfance...).

| Développer des espaces de parole ouverts pour que parents et enseignants se parlent au-delà des étiquettes.

| Au sein des établissements scolaires, initier la relation dès le début et la continuer tout au long du parcours éducatif.

- Prévoir systématiquement un rendez-vous entre un membre du personnel de direction, la famille, et le jeune / l'enfant pour une première inscription dans un établissement scolaire.
- Généraliser la remise du livret d'évaluation aux parents par les enseignants lors de rendez-vous individuels.

| Développer une offre de service aux parents au sein des établissements scolaires (appui à la parentalité, cours de français...), mais aussi demander des services aux parents (besoin d'aide pour développer les compétences numériques ; appui sur de la maintenance ; intervention en cours sur un thème en lien avec une expertise personnelle ou professionnelle d'un parent...).

- Tout ce qui permet de créer et d'entretenir un lien positif entre les parents et l'école est favorable aux élèves.

PROPOSITION 2 : MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA PARENTALITÉ DANS LES ENTREPRISES

Contexte

| Les conditions de travail des parents ont un impact important, négatif ou positif, sur la qualité de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants.

| La question du temps est cruciale pour beaucoup de parents qui peinent à concilier vie familiale et vie professionnelle.

| Les employeurs doivent garder en tête qu'un salarié qui arrive à assumer sereinement ses responsabilités parentales est plus à même de remplir efficacement ses missions professionnelles. Cette efficacité rejaillit sur la performance globale de l'entreprise.

| Les efforts actuels des employeurs ne suffisent pas

- En 2018, 60 % des salariés considéraient que leur entreprise ne faisait pas suffisamment pour les aider dans leur équilibre vie familiale/vie professionnelle.

8 %, c'est le retour sur investissement des dispositifs de soutien à la parentalité en entreprise, grâce à la baisse de l'absentéisme, du turnover et des coûts de recrutement. (Étude menée pour des grandes entreprises suisses : Migros, Novartis, Nestlé... en 2005).

Objectif

| Renforcer la prise en compte de la parentalité dans le monde du travail.

Actions

| Faire de la parentalité un sujet majeur dans l'entreprise :

- Rendre le sujet « parentalité » obligatoire dans les négociations au sein des entreprises avec les représentants du personnel.
- Évaluer les engagements des entreprises dans ce domaine et les rendre visibles dans leur reporting extra-financier (bilan social...).
- Sensibiliser et former les managers à la prise en compte de la parentalité (ex. l'équilibre des temps).

| Aménager les conditions et le temps de travail des parents en entreprise. Il faut réorganiser le travail pour qu'il soit compatible avec l'éducation des enfants (et non l'inverse !).

- Prévoir des organisations du travail différentes et adaptées pour les parents : possibilité de diminution des horaires à certains moments, télétravail, décalage des horaires, et surtout souplesse dans l'organisation.
- Mettre à disposition des services et outils : un « club enfants » pendant les vacances scolaires, une plateforme « aide aux devoirs » pour les enfants des collaborateurs, des salles d'allaitement à disposition dans toutes les entreprises...
- Permettre le temps partiel à tout parent d'enfant de moins de 11 ans.
- Grâce à un droit au répit parental, les parents qui travaillent doivent pouvoir disposer d'un « compte épargne parent », sur le modèle du « compte épargne temps », dans lequel ils peuvent puiser

ponctuellement, pour accéder à des propositions de soutien à la parentalité.

| Encourager et normaliser le congé parental pour les deux parents.

- Intégrer la dimension parentale dans la politique de rémunération (à l'image du supplément familial de traitement qui peut exister dans la fonction publique) : mutuelles avantageuses pour les familles, aide au financement des modes de garde, aide au financement de la scolarité et des études, etc.
- Renforcer l'indemnisation du congé parental, les diverses primes (ex : de naissance) et renforcer les possibilités de retour à l'emploi sans « sanction ».

| Donner le droit à une formation pour les salariés qui le souhaitent en retour de congé parental.

- Les parents doivent aussi pouvoir bénéficier d'un meilleur accompagnement à la fin de leur congé parental (aide au retour à l'emploi, formation, prise en compte des compétences développées au cours de ce congé...).

| Intégrer au bilan extra-financier des entreprises des indicateurs sur la prise en compte de la parentalité.

- Le nombre total de collaborateurs ayant repris le travail au terme d'un congé parental ;
- Le nombre total de collaborateurs ayant repris le travail, au terme d'un congé parental ;
- Le nombre total de collaborateurs ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail ;
- La progression professionnelle des collaborateurs ayant pris un congé parental.

PROPOSITION 3 : GÉNÉRALISER UN « PARCOURS PARENTALITÉ », DE LA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE, POUR PRENDRE SOIN DU LIEN PARENT-ENFANT

Contexte

| L'arrivée d'un enfant est un bouleversement dans la vie d'un couple. Peu de futurs parents ont conscience de ce que cela va représenter au quotidien.

- Être parent n'est pas forcément quelque chose d'inné, ou d'intuitif : souvent, la seule référence que l'on a est celle de sa propre enfance et de sa propre éducation.

| Parler de ses problèmes en tant que mère ou père, même à d'autres parents, reste un tabou dans notre société qui considère que l'école résoudra tous les problèmes. On a peur du jugement, voire du placement...

| La Commission des 1 000 premiers jours de l'enfant a commencé à faire bouger les lignes sur le sujet avec des premières propositions pour renforcer l'implication des parents.

Objectifs

| **Aider tous les parents à être des parents « suffisamment bons » (selon l'expression du psychanalyste Winnicott) et non des « parents parfaits ».**

| **Systématiser le soutien à la parentalité, en offrant à chaque parent un parcours d'accompagnement dès la grossesse et jusqu'à la majorité de l'enfant.**

Actions

| Utiliser le parcours médical classique pour accompagner la parentalité, en s'appuyant sur les professionnels de santé et les pédiatres.

- Par exemple, matérialiser un parcours « parentalité et santé » dans le carnet de santé de l'enfant, avec une partie qui contiendrait des informations sur son développement et ses besoins, et sur les lieux et ressources à disposition des parents en fonction de l'âge des enfants.

| Soutenir les parents dans les différentes étapes de la parentalité, dès la conception et jusqu'à la majorité (au-delà des « 1 000 jours »), par un « chemin de parents », ouvert à tous.

- Proposer à chaque parent, pendant et après la grossesse, des séances de sensibilisation à la parentalité. Ces séances ne doivent pas concerner que les mères (compensation financière si absence au travail).

- Diffuser aux parents, lors de la déclaration de grossesse, une brochure informative.

- Apporter du soutien aux parents dès la grossesse et leur permettre de développer leurs compétences éducatives.

- Faciliter des rencontres avec d'autres parents pour discuter et partager les expériences, en multipliant les ateliers entre parents et les ateliers réunissant parents et enfants. Selon la recherche, les ateliers de partage entre parents font partie des dispositifs de soutien à la parentalité les plus efficaces et les moins coûteux. Des parents échangent ensemble sur leurs pratiques éducatives pour se « réassurer », créer du lien social, se nourrir des expériences des autres... Des animateurs ou des professionnels peuvent accompagner cette démarche, sans adopter

une posture « descendante ». Les parents sont les premiers « experts » de leurs enfants.

De nombreuses initiatives existent, portées par des associations ou fondations, mais elles sont insuffisamment connues et ne touchent pas assez les familles qui en ont le plus besoin. Il est nécessaire de développer ces initiatives et de les faire connaître largement. Plus généralement, les lieux d'éducation doivent davantage associer les parents, quitte à revoir le format des réunions pour adopter une démarche plus « participative », à l'image du dispositif « Mallette des parents » déployé au sein de l'Éducation nationale, qui gagnerait à être généralisé dans les établissements scolaires.

- Proposer des conférences sur des sujets éducatifs particuliers avec des experts diversifiés sur un même sujet.

- Former les professionnels de la petite enfance aux bases de la Communication Non Violente, pour développer leur aisance à l'écoute empathique des parents et à la coéducation.

- Multiplier les espaces pour parents et enfants, pour permettre aux parents d'avoir un espace pour souffler, ne plus porter seuls la responsabilité, et apprendre des compétences relationnelles.

| Accompagner et former les parents d'enfants à besoins particuliers.

| Soutenir les parents avec des difficultés (ex : manque de maîtrise de la langue française, situation d'illettrisme, etc.) : référent à l'école, outils spécialisés, formation sur le sujet pour les enseignants...

| Utiliser les médias pour faire décou-

vrir qu'une autre forme d'autorité est possible et y acculturer progressivement les parents et la société.

| Créer une aide, indexée sur les revenus, pour faciliter l'accès de tous les parents à des espaces d'écoute, d'échanges entre parents, de formation à la connaissance des besoins de l'enfant et aux compétences relationnelles. À l'image des consultations médicales gratuites prévues pour les enfants, prévoir des séances gratuites pour les parents, en fonction de l'âge de l'enfant : mon enfant entre à l'école, les écrans, accompagner l'autonomie de l'enfant, comment parler sexualité avec son enfant et prévenir l'usage de la pornographie, prévenir ou accompagner les conduites addictives, etc...

| Créer un service d'urgence que les parents peuvent appeler quand ils sentent qu'ils vont craquer, où ils reçoivent de l'écoute et, si cela ne suffit pas, une personne formée aux compétences relationnelles peut se déplacer chez eux pour prendre le relai.

| Identifier « cinq pratiques parentales clés » (sur le sommeil, la lecture...) qui pourront être relayées par tous les professionnels (à l'image des campagnes sur la nutrition « cinq fruits et légumes par jour »).

| Déployer les actions à destination des pères, la plupart des actions de soutien à la parentalité touchant très majoritairement les mères.

| Pour toutes ces actions, veiller à respecter les valeurs éducatives de chaque parent, et à ne pas dicter un modèle unique !



Les 4 autres propositions issues de la journée de co-construction

CRÉER DES LIEUX RESSOURCES « FAMILLES ET PARENTALITÉ » *pour les familles et les acteurs éducatifs.*

Les dispositifs de soutien à la parentalité sont peu connus des familles ; et trop souvent, les professionnels et acteurs éducatifs qui interviennent auprès des parents ne se connaissent pas et n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, d'échanger sur leurs pratiques ou leurs connaissances : cela entraîne une déperdition d'énergie, d'efficacité et de moyens financiers.

Pour renforcer le soutien aux parents, il faudrait créer des lieux ressources « Familles et parentalité », avec une double vocation : une plateforme de collaboration et d'échange entre tous les acteurs d'un territoire qui interviennent sur le champ de la parentalité et un lieu de vie, ouvert aux familles, comme une « maison des familles ». Ce lieu ne serait pas un simple « point info famille ». Il serait accessible à tous ceux qui exercent une responsabilité éducative. Le but est de rendre accessibles, visibles et compréhensibles toutes les formes d'accompagnement à la parentalité et de tisser un réseau de professionnels autour des parents.

NOMMER UN « RÉFÉRENT PARENTALITÉ » DANS LES STRUCTURES SCOLAIRES, SANTÉ, ASSOCIATIVES *qui accueillent enfants et jeunes avec un rôle de coordination.*

Renforcer les actions avec les familles relève d'un choix important pour une structure éducative. Cela demande du

temps, de la constance, de la coordination entre différents acteurs (notamment avec des partenaires extérieurs). Pour coordonner ces efforts, il faudrait que, dans chaque établissement scolaire, dans chaque structure éducative, soit nommé un « référent parentalité ».

Le rôle de ce référent ne serait pas de faire à la place des autres et de décharger la direction, les éducateurs, les enseignants... de leur lien avec les familles. Il serait de coordonner et de suivre le déploiement des actions « parentalité » au sein des structures (qualité de la relation avec les parents, intervention de partenaires, participation des parents à la gouvernance...).

LANCER UNE PLATEFORME RESSOURCE, NUMÉRIQUE ET GÉOLOCALISÉE, POUR FACILITER L'ORIENTATION ENTRE LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS.

Les parents n'ont pas facilement accès aux dispositifs existants en matière de soutien à la parentalité. Il est indispensable de mettre en place une plateforme numérique recensant les ressources, informations et actions existantes dans les territoires, avec une approche géolocalisée pour mettre plus facilement en relation « l'offre de soutien » et la demande des parents. Cette application pourrait être proposée à tous les allocataires des Caisses d'allocations familiales. Le financement des dispositifs de soutien à la parentalité par la branche Famille de la Sécurité sociale pourrait être conditionné à la mise à jour régulière des

actions et propositions disponibles sur un territoire.

METTRE EN PLACE UN « GUICHET UNIQUE » POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DES PARENTS, notamment pour l'accès aux bourses.

Des conditions socio-économiques défavorables rendent plus difficile l'exercice de leur mission éducative par les familles. C'est ce que l'on constate lorsque l'on interroge les parents. Tout ce qui facilite l'accès des familles à de meilleures conditions sociales et économiques est bon pour l'exercice de

la parentalité. Il est donc important de faciliter l'accès aux droits pour les familles, par exemple s'agissant du logement ou des bourses.

Une simplification radicale des démarches administratives, avec la constitution d'un guichet unique pour toutes les démarches des familles, en matière d'éducation – inscriptions scolaires, bourses... –, de santé ou de logement, doit être une priorité pour faciliter l'accès aux droits et soulager les parents, notamment les plus fragiles. Ils pourront ainsi se concentrer sur leurs missions éducatives.



3 propositions issues de la plateforme

DONNER ACCÈS À DES TARIFS OU CRÉDITS INTERNET À PRIX MODÉRÉ EN FONCTION DES REVENUS FAMILIAUX.

En 2019, 12 % des individus de 15 ans ou plus résidant en France (hors Mayotte) ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile, quel que soit le type d'appareil (ordinateur, tablette, téléphone portable) et de connexion. Le confinement a d'ailleurs été un puissant révélateur de ces inégalités d'accès. La fracture numérique est une réalité en France. La première étape est l'accès à l'internet, qui ouvre un monde de formations, d'éducation et de possibilités pour les jeunes enfants de milieux populaires. Permettre aux parents d'être correctement outillés leur permettrait de jouer leur rôle éducatif plus efficacement et plus sereinement.

CRÉER UNE AIDE POUR PERMETTRE À TOUS LES PARENTS QUI LE SOUHAITENT D'ACCÉDER À DES SÉANCES DE THÉRAPIE POUR TRAVAILLER SUR LEURS BLESSURES D'ENFANT, quel que soit leur revenu.

Des blessures relationnelles vécues enfant créent des zones de sensibilité, potentiellement d'intense réactivité, qui peuvent nous faire perdre notre capacité de choix et provoquer des mots et/ou des gestes envers nos enfants que nous regrettons ensuite. «Je sais que je ne veux pas me comporter comme ça, mais à chaque fois, c'est plus fort que moi.»

Créer une aide, indexée sur les revenus, pour permettre à tous les parents qui le souhaitent d'accéder à des séances de thérapie quel que soit leur revenu, pour pouvoir travailler sur leurs propres blessures d'enfant (les reconnaître, les guérir) est une impor-

tante forme de prévention pour une meilleure qualité relationnelle avec ses enfants.

PRÉPARER À LA VIE DE COUPLE ET DE PARENT.

Vivre en couple et élever des enfants est un défi à relever au quotidien.

Il faut développer l'offre de sessions d'accompagnement à la vie de couple (quelle que soit la forme du couple : union libre, PACS, mariage) pour apprendre à communiquer, à s'écouter, à se rencontrer plus en profondeur, à avoir des clés pour la gestion des conflits, et pour évoquer des sujets centraux de la vie de couple, dont le projet d'enfants et leur éducation.

Il est également nécessaire d'informer sur le soutien à la vie de couple et à la parentalité lors de l'engagement :

| Ajouter une mention orale prononcée lors de la signature du PACS ou la cérémonie de mariage, sur le fait que la vie de couple et la vie de parents sont faits de moments de joie et de moments plus difficiles et qu'il est naturel de demander du soutien.

| Parmi les documents remis au couple, donner une liste de dispositifs de soutien à la vie de couple et à la parentalité et une liste de contacts dans la région.



DÉFI 3 : ATTIRONS LES MEILLEURS TALENTS DE NOTRE PAYS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION, AU LIEU DE DÉCOURAGER LES VOCATIONS ÉDUCATIVES

DÉFI 3 : ATTIRONS LES MEILLEURS TALENTS DE NOTRE PAYS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION, AU LIEU DE DÉCOURAGER LES VOCATIONS ÉDUCATIVES

CADRAGE

Contexte

- | L'éducation est d'abord une relation. L'essentiel ne se joue pas dans les bureaux d'un ministère. Il se joue auprès des jeunes, dans les classes, dans les mouvements éducatifs... « L'effet maître » est l'une des principales explications de la réussite des élèves.
- | Ainsi, la meilleure réforme éducative n'aura aucun impact si l'on n'est pas capable d'attirer et de fidéliser des femmes et des hommes compétents, formés et passionnés pour s'engager dans l'éducation.
- | Pourtant, nous faisons face à une « crise des vocations éducatives ». Les métiers de l'éducation peinent à recruter. Le niveau de recrutement a tendance à baisser, notamment dans les académies qui accueillent les jeunes les plus fragiles.
- | Les professionnels de l'éducation souffrent d'une crise de reconnaissance et ils sont mal payés, alors même qu'ils exercent une mission décisive. Ils s'estiment mal préparés à exercer leur mission, pas assez formés et soutenus.
- | La faiblesse de gestion des ressources humaines et l'absence de suivi des carrières des enseignants découragent et démotivent les meilleures volontés.

Objectifs

- | **Rendre de nouveau attractifs les métiers de l'éducation pour y attirer les meilleurs talents de notre pays : augmenter les salaires et élargir la rémunération des enseignants à toutes les tâches liées à leur mission.**
- | **Commencer par prendre soin des éducateurs pour qu'ils puissent prendre soin des jeunes, selon le principe de la « symétrie de l'attention » : une meilleure formation initiale et continue, une véritable gestion des ressources humaine...**
- | **Diversifier les profils des éducateurs et enseignants et multiplier les échanges entre le monde de l'éducation et les autres champs professionnels.**

Indicateurs

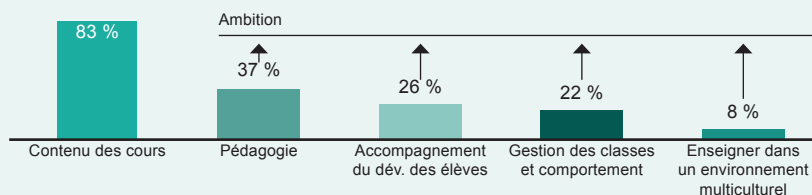
Nos propositions visent d'abord à mieux former et accompagner les enseignants, au-delà du simple contenu de leur discipline :

- Préparation à la pédagogie ;
- Gestion et accompagnement des élèves ;
- Travail en équipe.

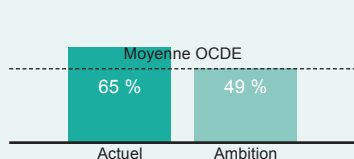
Elles permettront aussi d'attirer plus d'enseignants en revalorisant la fonction et les salaires.

[Impact]

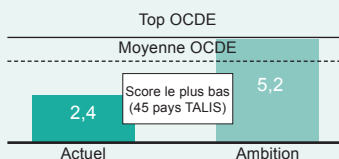
% des enseignants français qui se sentent « bien ou très bien préparés »



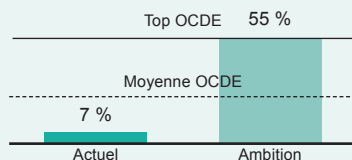
% des enseignants assistant moins d'une fois par mois à une réunion d'équipe



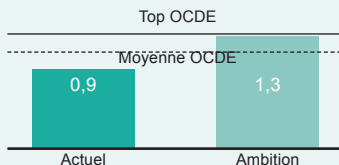
Jours de formation par enseignant (12 derniers mois)



% des enseignants qui se sentent valorisés dans la société



Salaire des enseignants du secondaire rapporté au PIB par habitant



Sources :
 - Talis 2018
 - Talis 2018
 - Talis 2018
 - Talis 2018
 - OCDE

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : RENFORCER LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS ET ÉDUCATEURS POUR L'ENRICHIR, LUI DONNER PLUS DE SENS, ET MIEUX LES ARMER FACE AUX DÉFIS DE LEUR MÉTIER

Contexte

| La question de la formation des professionnels reste l'un des défis majeurs de l'éducation.

- L'enquête TALIS 2018 de l'OCDE indiquait ainsi que seulement 22 % des enseignants se sentaient « bien ou très bien préparés » à la gestion des comportements des élèves à la sortie de leur formation.

| La sélection des futurs enseignants se joue principalement sur les aspects disciplinaires et les enseignants considèrent qu'ils sont bien formés sur ces sujets mais qu'ils ne sont pas assez préparés à leur métier.

- Ils estiment avoir une bonne maîtrise de la matière qu'ils enseignent, mais pas de la transmission du savoir, de la gestion de groupes d'élèves et de la relation avec les parents, du travail en équipe, de la connaissance du développement de l'enfant (rythmes biologiques, développement...), etc.

- Les réformes successives de la formation initiale et le manque de formation continue ne permettent pas de répondre aux attentes des enseignants.

- Le manque de formation continue oblige les enseignants à actualiser leurs compétences sans appui institutionnel.

- S'agissant des éducateurs spécialisés, ils sont peu formés à la gestion des groupes.

Objectifs

| **Renforcer la formation initiale des enseignants pour améliorer les conditions de l'apprentissage autant que la maîtrise des disciplines.**

| **Proposer un parcours de formation continue à tous les enseignants, avec temps de césure pour se nourrir et s'enrichir.**

| **Valoriser la formation continue et la performance des enseignants.**

Actions

| Intégrer à la formation initiale et continue des enseignants :

- Une formation aux compétences psychosociales, notamment la gestion constructive des conflits, les relations avec les familles, les bases de la Communication Non Violente (CNV) ;
- Une formation à la gestion de classe, à la différenciation pédagogique, à la prise en compte des besoins particuliers ;
- Une formation basée notamment sur les apports des neurosciences, de la psychologie et de la sociologie, pour mieux connaître les enfants, leurs besoins physiologiques, physiques et psychiques ;
- Une formation humaine sur le sens de l'éducation (philosophie, anthropologie, éthique de l'éducation) ;
- Une formation au travail en équipe (avec les enseignants, avec les

autres acteurs éducatifs).

| Instaurer pour chaque enseignant un parcours de césure hors école.

- Instaurer pour les enseignants des stages ou des missions longues dans des structures professionnelles, hors de l'enseignement : en entreprise, dans des associations, dans des administrations.

- Valoriser ces parcours dans le déroulé de carrière des enseignants (temps de formation, ancienneté, ré-

munération...).

- Cette obligation s'impose autant aux enseignants qu'au ministère et aux établissements qui doivent s'organiser pour la rendre possible (remplacement...).

| Allouer une partie plus conséquente du budget Formation au niveau des établissements pour mieux répondre aux besoins des enseignants.

PROPOSITION 2 : REVALORISER LES SALAIRES DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, EN INTÉGRANT TOUTES LES MISSIONS QU'ILS REMPLISSENT

Contexte

Les métiers de l'éducation attirent peu et le niveau de recrutement a tendance à baisser, notamment dans les académies qui accueillent les jeunes les plus fragiles.

La paupérisation d'une partie des professionnels de l'éducation est criante. Le salaire des enseignants est un des principaux problèmes du manque d'attractivité de ce secteur.

| Les salaires français sont plus faibles que la moyenne de l'OCDE – ils semblent ne pas compenser les avantages tels que les vacances scolaires.

| Selon l'OCDE, un enseignant de lycée gagne 95 % de ce qu'il pourrait gagner dans un autre métier, à niveau de diplôme équivalent. Un enseignant de collège, 86 %, un enseignant du primaire, seulement 72 %.

Ce salaire est progressif, et peut augmenter jusqu'à 91 % entre le début et la fin de carrière du professeur, mais il faut en moyenne 20 ans pour arriver au seuil le plus élevé.

| Pour des débutants, le salaire des enseignants du primaire est inférieur de 12 % à la moyenne OCDE.

Les salaires en début de carrière jouent un rôle non négligeable pour attirer des talents : formés au niveau « master », beaucoup d'étudiants constatent l'attrait d'autres filières plus rémunératrices et privilégient d'autres voies.

Les métiers de l'éducation souffrent du syndrome « Abbé Pierre » ou « Mère Teresa ». On apprécie ce qu'ils font – les enseignants ont une bonne image auprès des Français, notamment des parents – mais on ne voudrait pas faire comme eux, et on ne le souhaite pas pour nos enfants...

Objectif

| Si l'éducation est « la mère de toutes les batailles », nous devons y consacrer les ressources nécessaires pour la gagner et attirer les meilleurs talents de notre pays.

Actions

| Élargir la rémunération des enseignants à toutes les tâches liées à leur mission (et non pas seulement aux heures de service devant les élèves) et ce, pour encourager et mieux valoriser le travail important effectué hors salle de classe.

- Préparation des cours ;
- Relation avec les parents ;
- Appui à l'orientation ;

- Travail en équipe : analyse des pratiques et ressourcement ;
- Formation continue ;
- Engagements et accompagnements divers ;
- Etc.

| Intégrer ces missions dans le temps de travail et l'évaluation des enseignants.

| Consolider le statut d'animateur périscolaire, notamment en harmonisant et revalorisant le salaire.

PROPOSITION 3 : AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Contexte

| La gestion des personnels de l'éducation est souvent critiquée, notamment en ce qui concerne l'Éducation nationale. Les obstacles sont multiples :

- La faiblesse de la gestion des ressources humaines et l'absence de suivi des carrières des enseignants ;
- Le système à points est incompris et considéré comme déshumanisant et arbitraire, ne tenant pas compte des compétences et des talents, renforçant le sentiment d'isolement des enseignants, pas ou mal soutenus par leur hiérarchie et travaillant peu en équipe... ;
- La surcharge de tâches administratives (suivi des dossiers des enfants et des jeunes, réponse aux appels à projets...) ;
- Le manque de moyens ;
- L'archaïsme des « inspections » ;
- Le turn-over très fort en début de carrière et la très faible mobilité par la suite ;

- Les profils attirés ne sont pas suffisamment diversifiés.

| La somme de ces éléments participe à créer une ambiance et des conditions de travail difficiles. Une grande partie de professionnels de l'éducation avaient choisi leur métier par vocation et se retrouvent ensuite confrontés à une perte de sens.

| Surtout, cela peut rendre compliqué l'exercice de leur mission, qui reste avant tout de favoriser le développement des enfants et des jeunes : comment faire grandir les jeunes quand on se sent infantilisé ?

| Les enseignants souhaitent être plus écoutés, moins seuls et surtout être de véritables acteurs de leur carrière.

| La qualité de vie au travail est un des critères essentiels de « l'efficacité » des enseignants.

Objectifs

| **Recruter des enseignants/éducateurs de qualité avec des profils**

diversifiés et de l'expérience.

| Améliorer l'accompagnement RH des enseignants pour favoriser leur motivation et leur épanouissement.

Actions

| Mettre en place un accompagnement personnalisé régulier des enseignants, dès leur intégration dans l'établissement :

- Ce suivi serait mené conjointement par les chefs d'établissement et les inspecteurs ou par un référent RH.
- Il prendrait la forme d'un premier entretien d'accueil formalisé par le chef d'établissement (avec l'inspecteur pour le premier cycle) dans lequel seraient abordés les attentes de l'enseignant, ses expériences passées, ses souhaits d'évolution et de projets, mais aussi ses besoins en formation.
- Par la suite, l'entretien se tiendrait tous les 2/3 ans avec l'inspecteur et le chef d'établissement pour aborder les difficultés, les souhaits de formation et d'accompagnement, les évolutions de carrière, les mutations, etc.

| Former et accompagner les chefs d'établissement et l'équipe de direction pour renforcer leur capacité d'animation, d'évaluation...

| Prévoir des réunions d'équipe régulières au sein de l'établissement : relecture de pratiques, co-construction...

| Accompagner cette évolution d'une obligation de mobilité régulière pour permettre la réalisation des souhaits des enseignants.

| En amont, engager un effort volontariste pour diversifier le recrutement des enseignants :

- Proposer des parcours d'évolution de carrière pour des assistants d'éducation ou des accompagnants d'élèves en situation de handicap.

- Accueillir des personnes qui ont une expérience significative dans le secteur associatif, dans le monde de l'entreprise ou dans les administrations publiques. Cela pourrait concerner des salariés dans le cadre d'une reconversion ou d'une mise à disposition par les employeurs (notamment avec du mécénat de compétences), ou bien dans le cadre de contrats à temps partiel (avec, par exemple, des vacances quelques heures par semaine, à l'image de ce qui existe dans l'enseignement supérieur).

Cette approche permettrait de faire entrer de nouvelles compétences qui n'existent pas dans un établissement scolaire et à l'inverse faire bénéficier d'autres secteurs des compétences des enseignants.

| Mieux accompagner les enseignants qui le souhaitent à quitter l'école, et/ou faciliter les « secondes carrières » au sein de l'enseignement.

| Mettre en place, dans les structures éducatives, des espaces de soutien (écoute, analyse de la pratique, etc.) pour les professionnels.

Il faut des temps et des lieux de ressource pour apporter une réponse à l'accumulation de fatigue, de stress et de tensions et prévenir l'épuisement des adultes. C'est indispensable si l'on veut que les éducateurs puissent se concentrer sur les intentions éducatives et garder la disponibilité nécessaire à la qualité de la relation avec les enfants et les jeunes, avec les parents et les autres personnels.



Les 5 autres propositions issues de la journée de co-construction

CONSOLIDER LE STATUT D'ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE : FORMATION, SALAIRES, BARÈME.

Les animateurs périscolaires interviennent sur des temps courts et sont de fait souvent à temps partiel contraint. La diversité des situations - professionnels ou vacataires - nécessiterait une unification de leur formation initiale et continue, des modalités de leur rémunération et d'un véritable potentiel d'évolution au sein de ce métier. En renforçant les compétences et la situation des animateurs périscolaires, on agit au bénéfice des enfants et des familles, le périscolaire étant un temps complémentaire indispensable pour l'enseignement et l'éducation.

CRÉER UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES ENSEIGNANTS DÉBUTANTS

Les enseignants débutants, d'autant plus dans le cas des reconversions professionnelles, ont déjà des compétences. Il faut donc capitaliser sur celles-ci, et leur proposer un complément de formation. Dans leur début de cursus enseignant, leur formation continue pourrait commencer par un bilan de compétences.

Si l'on déchargeait leur volume horaire au cours des deux premières années, ils pourraient se consacrer à se former aux compétences nécessaires avec divers tuteurs. Ce travail permettrait de s'appuyer sur les compétences qu'ils ont déjà, pour ne rajouter que celles qui leur manquent. Petit à petit, le tutorat s'allégerait. L'entrée dans le mé-

tier serait plus sereine, les carrières seraient plus stables, et les formations plus adaptées et personnalisées.

INTÉGRER UNE FONCTION-TIERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR ASSURER LE LIEN ENTRE TOUS LES ACTEURS.

En quoi cela consiste-t-il ? Ne plus être seul. Créer une fonction-tiers dans chaque établissement serait une mesure efficace pour assurer le lien entre les différentes parties prenantes - parents, enseignants, élèves, personnel et animateurs du périscolaire, membres d'équipe éducative - et préserver la qualité humaine dans la relation. Cette personne tierce serait intégrée dans l'équipe éducative et bénéficierait des appuis de l'Éducation nationale et de la collectivité territoriale.

À terme, la présence d'un acteur tiers permettrait de :

- | Soutenir les différentes parties prenantes et redonner de la confiance.
- | Résoudre les problèmes entre les différents acteurs de manière apaisée et préventive. Dans cette perspective, instaurer des médiations, en animant notamment des espaces de parole permettant la gestion de conflit (ex. : système restauratif des conflits, écoute empathique, co-construction des solutions).
- | Valoriser le travail de l'enseignant, la place du parent, les capacités de l'élève.
- | Faire des propositions d'actions sources d'expérimentations.

- | Favoriser la collaboration dans l'établissement et avec les acteurs hors de l'établissement.
- | Favoriser la cohérence entre les actions au sein d'un territoire, car mission sur plusieurs établissements.

MISE EN PLACE DE CELLULES SPÉCIALISÉES POUR ACCOMPAGNER ET INCLURE LES ENFANTS DANS LEUR DIVERSITÉ.

Face au constat d'un besoin de renforcer les moyens et le temps de formation consacré à l'accompagnement des enfants dans leur diversité, cette proposition vise à mettre en place des cellules spécialisées d'écoute pour comprendre les souffrances des adultes et des enfants. De telles cellules permettraient de créer de la confiance entre les enfants et les éducateurs, en renforçant l'inclusion comme alternative à l'exclusion et aux punitions !

Dans cette perspective, des cellules spécialisées doivent s'appuyer sur un plan académique annuel de formation, instituant des cellules qui se déplacent dans différents établissements pour écouter, apporter des informations, etc. Par ailleurs, cette proposition demande en amont d'analyser les besoins spécifiques d'un territoire en termes de diversité culturelle et ceux liés aux comportements qui traduisent une difficulté (Dys, maltraitance, handicaps, etc.).

CRÉER UN LIEU DE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE AUTOUR DE L'ENFANT.

Il est nécessaire de créer au sein de l'école un « lieu de complémentarité éducative » où pourraient se nouer les alliances entre les acteurs de l'éduca-

tion. Ce lieu permettrait de faire vivre un travail d'équipe pluridisciplinaire, intégratif, pour que chacun retrouve le sens de ses missions et le plaisir d'exercer ensemble. Il permettrait aux acteurs éducatifs d'échanger en revalorisant le lieu de l'école et le rôle de coordination du directeur.

Le but serait de partager les compétences pour répondre aux besoins, ainsi que de se recentrer sur l'enfant et la diversité de ses besoins et attentes. Chacun pourrait retrouver le sens et le plaisir d'exercer ses missions, et pourrait porter une vision de l'éducation centrée autour de la complémentarité éducative.



3 propositions issues de la plateforme

INCLURE, DANS LA FORMATION INITIALE DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION, LES BASES DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE *pour la relation, la gestion des conflits et la prise en compte des besoins humains dans les modes de fonctionnement des structures.*

Aujourd'hui, de nombreux professionnels de l'éducation découvrent la Communication Non Violente, en se formant sur démarche personnelle. En voyant les effets dans leur pratique professionnelle quotidienne, ils prennent la mesure de toutes les difficultés qui auraient pu être évitées et regrettent de ne pas y avoir eu accès plus tôt, dès leur formation initiale.

Pour agir en prévention et pour permettre à tous les professionnels de l'éducation qui le souhaitent d'y avoir accès, il faut l'inclure dans leur for-

mation initiale (petite enfance, milieu scolaire, animation et loisirs, éducation spécialisée). Dans un premier temps, il est important que ces formations soient animées par des formateurs certifiés en CNV pour garantir un partage de l'essence de cet enseignement, vecteur de transformation profonde (ne pas limiter la formation à la transmission d'un outil de communication qui reste en surface), et jusqu'à ce que la formation de formateurs puisse être développée en interne dans les différents secteurs éducatifs, pour des personnes ayant elles-mêmes intégré ce changement de posture dans leur fonction.

VALORISER LES COMPÉTENCES ET SAVOIR-ÊTRE DES PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS.

Toute personne qui développe des compétences professionnelles a besoin de les voir reconnues.

Pour les enseignants, ce sont notamment de nombreuses compétences transverses (les « soft skills » si valorisées aujourd'hui dans le monde de l'entreprise). Elles pourraient faire l'objet de validation des acquis de l'expérience. En parallèle, elles devraient être transmises de façon plus systématique par un accompagnement dans la durée des enseignants qui débutent par des enseignants expérimentés, reconnus dans cette mission.

FACILITER LES ENTRÉES/SORTIES DU MÉTIER DE PROFESSEUR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE.

À peine 6 % des professeurs changent de métier sur 42 ans de carrière. C'est le taux le plus bas de toutes les catégories socio-professionnelles. Il faut faciliter la flexibilité des entrées/sorties du métier de professeur. Ce métier est le seul de la Fonction publique où la mobilité professionnelle en cours d'année est si faible, puisque la gestion des ressources humaines de l'Éducation nationale, même de proximité, multiplie les « nécessités de service » à l'encontre des professeurs, quelle que soit leur demande (de détachement, de mise à disposition, de disponibilité, de démission, de rupture conventionnelle).

Il faudrait que les professeurs puissent, comme cela se pratique déjà en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Luxembourg, donner à leur administration un préavis de 2 mois pour partir vers la mobilité de leur choix tout au long de l'année scolaire, sans en être empêchés par une nécessité de service.

Comme le propose l'association Aide aux Profs, leur départ pourrait s'effectuer au moment des congés scolaires les plus proches de leur demande, après une passation avec leur remplaçant, recruté par leur académie, durant ces congés. Cela permettrait à la fin des congés au professeur souhaitant partir de réaliser son projet, et à son remplaçant d'être prêt à le remplacer. Le professeur qui quitterait son poste aura transmis ses préparations de cours et les informations sur ses classes à son remplaçant.

DÉFI 4 : DIVERSIFIONS LES PARCOURS DE RÉUSSITE, AU LIEU DE SÉLECTIONNER PAR L'ÉCHEC

A person wearing glasses and a white shirt is working on a LEGO Mindstorms robot. The robot is constructed from various LEGO bricks and has a small motor and sensors attached. The person is using a screwdriver to adjust a component on the robot. The background is a solid orange color.

DÉFI 4 : DIVERSIFIONS LES PARCOURS DE RÉUSSITE, AU LIEU DE SÉLECTIONNER PAR L'ÉCHEC

CADRAGE

Contexte

| Dans les représentations, le système éducatif français fonctionne selon un système pyramidal, avec deux objectifs plus ou moins affichés :

- Donner un socle commun à tous les jeunes,
- Puis sélectionner progressivement une « élite », principalement en fonction de compétences intellectuelles, jusqu'à un sommet accueillant peu d'élus, ce sommet étant assimilé à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

| On sélectionne par l'échec, en ne valorisant pas les talents de ceux qui ne rentrent pas dans le « moule » scolaire et ne se projettent pas dans des études longues.

- Les voies professionnelles restent perçues comme un choix par défaut.

| Les Français sont marqués par l'obsession du diplôme qui donne le sentiment que la vie se joue à 16, 18 ou 20 ans, en fonction du choix d'une filière.

- La responsabilité de l'égalité des chances pèse quasi-exclusivement sur l'école. Ce qui crée des attentes démesurées à son égard.
- L'entreprise ne s'affirme pas assez comme un lieu de formation et d'ascension sociale tout au long de la vie, confortant les situations des salariés ayant déjà des formations initiales poussées.

| Cette vision très réduite de la « réussite » génère beaucoup d'exclus et une difficulté à former des talents diversifiés répondant aux multiples besoins de la société :

- Assez monolithique, le système éducatif arrive à s'adapter lorsqu'il s'agit de tenter de « raccrocher » ceux qui sont déjà en décrochage. Mais cette capacité de personnalisation apparaît tardivement, une fois que les jeunes sont en situation d'échec... Malgré une intention généreuse, le collège unique pose problème en ne permettant pas à certains jeunes d'aller au maximum de leur potentiel et en étant inadapté pour d'autres, qui décrochent.
- Même le socle commun n'est pas maîtrisé par une part importante de jeunes qui sont laissés sur le bord du chemin : parmi les sortants de formation initiale entre 2016 et 2018, 24 % ont un niveau master ou supérieur, mais 13 % n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet !

Objectifs

| Faire évoluer collectivement notre vision de la réussite et prendre conscience qu'il y a une multitude de façons de trouver sa voie et de s'y épanouir. Notre système éducatif doit passer de la pyramide à l'étoile...

ÉCOLE : SI ON PASSAIT DE LA PYRAMIDE À L'ÉTOILE...



UN SYSTÈME PYRAMIDAL

avec un socle commun, puis une sélection progressive jusqu'au sommet restreint.

Mais... peu d'élus, beaucoup d'exclus et une difficulté à former des talents diversifiés répondant aux multiples besoins de la société.



UN MODÈLE ÉTOILE

avec un cœur commun de savoirs et de compétences et par des parcours de réussite diversifiés.

Et... la prise en compte du potentiel de chacun et une valorisation des différents talents nécessaires pour bâtir le monde.

| Inscrire la responsabilité éducative des entreprises au cœur de leur stratégie :

- Renforcer l'implication des entreprises dans la création et le contenu des formations professionnelles.
- Encourager les entreprises à jouer un rôle plus important dans la formation et l'ascension sociale des salariés.

Indicateurs

Nos propositions permettront notamment de :

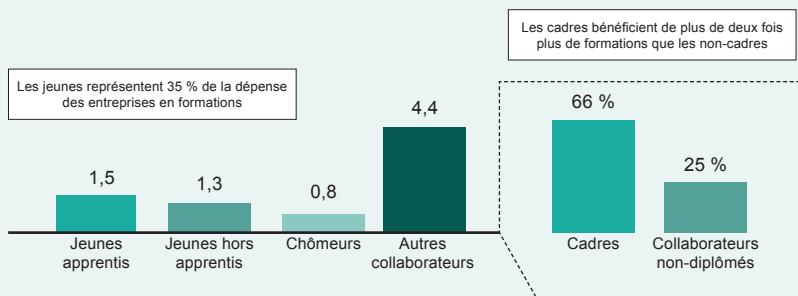
| Impliquer d'avantage les entreprises dans la formation et la réussite des jeunes et salariés tout au long de leur carrière. L'ambition est claire :

- Développer la formation des salariés non-cadres et jeunes pour améliorer le recrutement en interne des cadres et patrons.
- Augmenter le nombre de jeunes en apprentissage.

| Renforcer les performances des élèves français dans les évaluations PISA, en s'adaptant davantage à chacun au lieu de les faire entrer dans un moule même lorsqu'il ne permet plus leur progression : l'objectif étant d'intégrer le top 10 des pays de l'OCDE dans les différentes disciplines (lecture, maths, sciences...) en diminuant l'écart de performance entre milieux sociaux défavorisés et favorisés.

[Impact]

Dépenses en formation (milliards d'€) des entreprises par public bénéficiaire

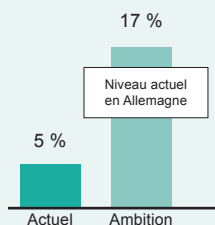


Ambition : maintenir le % de formation des jeunes et renforcer les formations pour les non-cadres

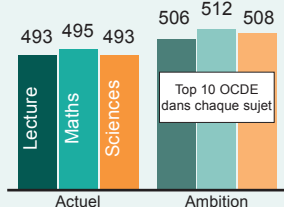
Comment la France détecte et forme ses patrons : patrons du CAC40



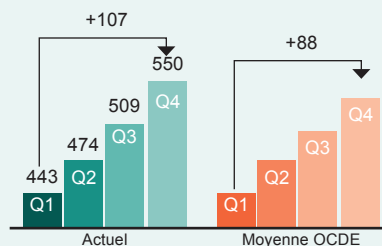
% des jeunes (16-25 ans) en apprentissage



Résultats PISA



Résultats PISA en lecture par milieu social (par quartile socio-économique)



Sources :

- Formation Professionnelle, annexe au projet de loi Finances pour 2020 (https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2020/pap/pdf/jaunes/Jaune2020_formation_professionnelle.pdf) + INSEE, pour la répartition cadres vs. non diplômés (<https://www.la Tribune.fr/actualites/economie/france/20131014trib000790485/formation-professionnelle-68-des-cadres-en-profitent-contre-37-des-ouvriers.html>)
- Manifeste pour la responsabilité éducative des entreprises (VersLeHaut) + <https://www.recto-versol.com/blog-orientation-scolaire/formations-patrons-cac-40>
- Institut Montaigne
- PISA 2018
- PISA 2018

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : CHANGER LE REGARD SUR LA RÉUSSITE EN VALORISANT DES PARCOURS DE VIE VARIÉS

Contexte

| Le système éducatif ignore trop les talents de ceux qui ne se projettent pas dans l'enseignement supérieur. Il ne valorise pas la différence, et ne tient pas compte de la diversité des profils des jeunes (les 20 % des enfants/jeunes qui portent des singularités).

| Les voies autres que générales restent perçues comme un choix par défaut et comme une « voie de garage », réservée à ceux qui ont échoué.

| Cette vision de la « réussite » fait peser sur les jeunes une forte pression, génère beaucoup d'exclus et entraîne une difficulté à former des talents répondant aux besoins du monde professionnel.

À noter : les pays européens où les aspirations aux études supérieures sont les plus faibles – Allemagne, Autriche, Suisse – sont aussi ceux où le taux de chômage est le plus bas. C'est une grave erreur d'entendre l'ambition au seul sens de la réussite scolaire.

Objectif

| **Faire évoluer collectivement notre vision de la réussite et prendre conscience qu'il y a une multitude de voies de réussite et de façons d'y arriver.**

Il y a autant d'injustice à priver d'études longues un jeune de milieu populaire qui le souhaite et qui en a le potentiel, que de dévaloriser les jeunes de toutes conditions qui ont d'autres aspirations et qui ne se projettent pas dans un parcours universitaire.

Actions

| Décloisonner l'accès des élèves aux options professionnelles, technologiques et générales et leur donner vraiment le choix des parcours pédagogiques :

- Au collège (avec un socle commun de matières fondamentales) : en sélectionnant 3 options qui peuvent être **professionnelles, technologiques ou générales**, dont 2 options majeures (obligatoires pendant 1 an) et 1 option mineure (obligatoire pendant un trimestre, pour découvrir d'autres options - dont obligatoirement une professionnelle ou technologique).

- Au lycée (avec un socle commun de matières fondamentales) : en sélectionnant 2 options majeures (obligatoires pendant les 2 dernières années), qui peuvent être **professionnelles, technologiques ou générales**.

| Organiser des ateliers de connaissance de soi, dès le collège, pour faciliter la projection vers tous les parcours.

| Dans les approches pédagogiques,

développer le « faire pour apprendre » qui favorise la transmission des savoirs par l'expérience (expérimenter pour se projeter vers des métiers). Aujourd'hui, on pratique surtout la démarche « apprendre pour faire ». La découverte des métiers – pour les jeunes et leurs parents – ne doit pas être proposée seulement à ceux que l'on juge en difficulté.

| Repenser l'évaluation :

- Évaluer les compétences, pas seulement les matières, pour valoriser tous les talents.
- Rééquilibrer les coefficients pour valoriser l'élève là où il est bon.

| Diffuser et partager de la manière la plus large possible des témoignages de réussite pour changer les perceptions.

- À travers des vidéos, diffusées massivement à la télévision et sur le net, mais aussi mises à disposition des équipes éducatives pour diffusion auprès des jeunes – par exemple, vidéos valorisant des femmes et des

hommes avec des origines et des parcours variés... qui témoignent de leur réussite dans des champs très différents.

- À travers des témoignages à l'école (ex. les interventions dans des classes organisées par 100 000 Entrepreneurs, « Échanges, rencontres et découverte de l'entreprise » organisés par la Fondation TF1).

- À travers des visites et témoignages dans les lieux de travail.

| Développer l'accueil de stagiaires de 3^e dans les entreprises, en mobilisant des structures de toutes tailles et de tous secteurs (ex. « Viens voir mon taf »).

- Développer des questionnaires de satisfaction à l'issue des stages de 3^e pour inciter les entreprises à améliorer la prise en charge des stagiaires.
- Inscrire dans le bilan social des entreprises le nombre de stagiaires 3^e accueillis, pour valoriser celles qui se mobilisent.

PROPOSITION 2 : FAIRE DE L'ENTREPRISE UN LIEU PRIVILÉGIÉ DE FORMATION ET D'ASCENSION SOCIALE

Contexte

| Le monde du travail est en train de vivre une profonde mutation. La formation ne peut plus être une séquence dans la vie, entre la naissance et l'entrée dans la vie active. Elle est indispensable tout au long de la vie. Dans cette perspective, le monde du travail et les acteurs professionnels ont une responsabilité éducative à assumer.

- Il ne s'agit pas pour les entreprises

de promettre l'emploi à vie mais **l'employabilité** à vie ; de permettre à chacun de développer ses compétences au-delà de sa seule formation initiale.

| L'ascension sociale ne doit pas s'arrêter à l'école. Les salariés qui ont des formations initiales courtes doivent pouvoir suivre des parcours de formation et d'ascension par le travail.

- Or, aujourd'hui, ceux qui ont les formations initiales les plus poussées sont aussi les principaux bénéficiaires

de la formation continue tout au long de leur parcours professionnel.

Objectif

| Encourager les entreprises à jouer un rôle majeur dans la formation et l'ascension sociale des salariés.

Actions

| Sensibiliser les dirigeants d'entreprise à la responsabilité éducative des entreprises, afin qu'ils mettent en place des politiques de ressources humaines actives :

- Mettre en place des politiques de ressources humaines qui donnent aux salariés la possibilité de développer leurs talents et de prendre des responsabilités croissantes. Elles permettraient des parcours de réussite, d'ascension sociale et de formation tout au long de la vie, notamment pour les salariés ayant des formations courtes.
- S'appuyer sur des outils personnalisés comme « le carnet d'apprenant tout au long de la vie », couplé au nouveau compte personnel de formation (ex. le programme « passeport » de DHL).
- Dans la formation continue, communiquer la répartition des dépenses selon le niveau de formation initiale des salariés – avec un focus sur les formations infra-bac et les « travailleurs pauvres ».
- Développer largement la VAE (validation des acquis de l'expérience) avec des diplômes reconnus.

| Mettre en place des programmes « hauts potentiels » non seulement pour leurs jeunes recrues de grandes

écoles ou des meilleures universités, mais aussi pour les jeunes qui sont embauchés après une formation courte – infra-bac.

| Mettre en place un label pour valoriser les entreprises (toutes tailles / tous secteurs) qui développent l'employabilité et reconnaissent les compétences plus que les diplômes.

« Coursus Cadre », créé par la Société Générale, est une formation en un ou deux ans, visant à former les collaborateurs recrutés avec un diplôme insuffisant ou inadapté pour prétendre au statut de cadre au sein de la banque.

Les collaborateurs doivent prendre l'initiative de postuler à cette formation qualifiante, en deux ans en parallèle de l'activité professionnelle. Le collaborateur futur cadre est ainsi suivi par deux mentors, et se soumet à la rédaction d'un mémoire et à la passation d'examens.

PROPOSITION 3 : CO-CRÉER LE CONTENU DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ENTRE SYSTÈME ÉDUCATIF ET MONDE PROFESSIONNEL

Contexte

- | Le monde évolue à toute allure, de nouveaux métiers émergent en permanence et d'autres disparaissent.
- | Les entreprises ne peuvent pas attendre du système éducatif qu'il leur fournisse des salariés « prêts à l'emploi ». De nombreuses entreprises l'ont compris et s'engagent davantage.
- | Avec la réforme de l'apprentissage, les entreprises jouent un rôle croissant dans la formation des jeunes. Des entreprises développent leurs universités, leurs centres de formation...
- | À travers les branches professionnelles, les entreprises sont déjà impliquées dans la définition des référentiels des formations professionnelles, mais leur rôle n'est pas suffisamment reconnu, et les évolutions des formations ne correspondent pas toujours aux évolutions des métiers .

Objectif

- | **Renforcer l'implication des acteurs professionnels dans la création et le contenu des formations professionnelles.**

Actions

- | Établir des liens entre les écoles et le monde professionnel, pour que les acteurs de ce dernier puissent intervenir et contribuer à la formation plus en amont (ex. mentorat pour les jeunes en recherche d'emploi après le brevet).

- | Organiser 2 fois / an une rencontre enseignants-acteurs professionnels pour travailler ensemble – obligatoire pour tous les collèges/lycées (à l'image de ce qui se fait à travers les comités locaux école-entreprise).
- | Proposer un cadre attractif pour que les acteurs professionnels s'engagent dans la création de formations, avec plusieurs étapes :
 - Accompagner les acteurs professionnels à définir leur stratégie et leur plan d'action sur le champ éducatif.
 - Définir des indicateurs de mesure de l'impact éducatif des entreprises et communiquer sur ces indicateurs (incluant par exemple le nombre de contrats d'apprentissage signés dans l'année, avec les détails sur les apprentis selon qu'il s'agit d'étudiants du supérieur ou de jeunes de niveau inférieur au bac).
 - Évaluer les engagements des entreprises dans ce domaine, et intégrer ces indicateurs dans leur reporting extra-financier (ex. bilan social, Global Reporting Initiative, ISO 26000).
 - Récompenser les entreprises qui réussissent : lancer une prime, un trophée, etc. pour les entreprises participantes, selon leur taille / secteur / activité.
 - Lancer un classement des « entreprises préférées des stagiaires et apprentis ».



Les 3 autres propositions issues de la journée de co-construction

RECONNAÎTRE ET VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LES JEUNES EN DEHORS DE L'ÉCOLE.

Les jeunes développent en dehors du cadre scolaire des compétences qui sont précieuses pour la suite de leur parcours de vie et pour la société. Ces compétences sont très peu prises en compte dans les évaluations scolaires, largement dominées par une approche disciplinaire classique.

Il est temps de prendre en compte ces compétences, dans les parcours scolaires et dans l'évaluation des jeunes. Cela n'enlève rien à la mission de l'école et à son rôle propre dans la transmission des savoirs. Cela ajoute une nouvelle dimension, qui permet de prendre en compte tous les jeunes et toutes les dimensions des jeunes : leur engagement ; leurs talents sportifs, culturels, artistiques ; leurs compétences sociales...

CRÉER DES SÉMINAIRES INSPIRANTS, DÉVELOPPÉS PAR ET POUR LES JEUNES, AVEC UN SOUCI DE MIXITÉ SOCIALE, EN ASSOCIANT PLUSIEURS CLASSES DE DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS.

Pour se construire et ouvrir le champ des possibles, les jeunes ont besoin de temps et d'espaces qui leur permettent d'ouvrir le champ des possibles. Nous proposons de développer sur le temps scolaire des séminaires construits par les jeunes et pour les jeunes, qui accueilleraient des élèves de différents établissements, en visant une mixité

sociale.

À l'image des « classes vertes », le cadre de ces séminaires doit permettre aux jeunes d'être confrontés à la nature, à la beauté. Ils pourraient ainsi se former à des compétences peu développées dans le champ scolaire classique (savoir-être, orientation, connaissance de soi, gestion des émotions...).

DÉVELOPPER LES TRAVAUX DE GROUPE DANS LES CLASSES

tout au long de la scolarité.

La capacité de coopération est un atout essentiel pour la vie sociale, professionnelle et pour la citoyenneté. Le système éducatif français est encore largement dominé par les enjeux de compétition, dans une logique de sélection par l'échec.

Certes, la sélection est une des missions du système éducatif, mais elle a tendance à prendre le pas sur les finalités premières de l'éducation. Il est nécessaire de développer davantage la coopération, notamment à travers les travaux de groupe, tout au long de la scolarité. Cela nécessite notamment d'offrir des espaces et des méthodes aux jeunes, pour leur apprendre à travailler ensemble.



3 propositions issues de la plateforme

DONNER DES RESPONSABILITÉS RÉELLES AUX ÉLÈVES.

Développer coopératives scolaires, foyers socio-éducatifs, maisons des lycéens permettant de confier des responsabilités aux élèves, guidés dans leurs fonctions de gestionnaires par les personnes compétentes de l'établissement.

FORMER ET OUTILLER LES ENSEIGNANTS POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DE CHACUN DE LEURS ÉLÈVES DANS UNE SCOLARITÉ ÉPANOUISSANTE ET UNE ORIENTATION CHOISIE.

Un espace de travail sain et accueillant est la clef pour garantir l'épanouissement des jeunes et la confiance en leurs capacités. Si l'on veut que les enseignants puissent conseiller les jeunes, et les aider à s'orienter, il faut leur offrir une formation initiale et continue plus solide, qui leur permette notamment de développer leurs compétences sociales. Travailler sur la gestion des émotions et le développement de l'empathie est essentiel pour créer un environnement d'apprentissage qui favorise le bien-être des élèves comme des enseignants.

L'école doit devenir un lieu d'épanouissement qui permette à chacun d'exprimer ses talents et sa singularité, favorisant ainsi l'accrochage scolaire. Les études montrent que le décrochage scolaire (100 000 élèves/an) est la conséquence de facteurs multiples :

| **Manque de sens** : 71 % des collégiens s'ennuient à l'école ;

| **Faible confiance en soi** : 59 % des élèves français ont confiance en eux (moyenne OCDE : 71 %) ;

| **Difficulté à se connaître et à s'orienter** : 3 jeunes sur 10 regrettent leur choix d'orientation.

Ces facteurs ont des conséquences lourdes :

| Sur le climat de la classe : la France arrive parmi les 3 derniers pays du classement PISA (50 % des élèves souffrent du bruit ou du chahut en classe et 55 % déplorent un manque de coopération) ;

| Sur la motivation des élèves : la part des élèves absenteïstes ou en retard à l'école a augmenté de 5 points entre 2015 et 2018.

En agrégeant l'apport des neurosciences, le coaching et l'expression corporelle, on peut agir en prévention sur les causes du décrochage et favoriser l'engagement des jeunes dans une scolarité épanouissante et une orientation choisie :

| Redonner du sens à l'école pour activer la motivation à apprendre ;

| Renforcer la confiance en soi pour exprimer ses talents ;

| Améliorer la connaissance de soi pour s'engager dans un projet positif pour soi et pour la société.

C'est, par exemple, ce que propose l'association TADAM, en s'appuyant sur 3 fondamentaux :

| **La méthode tête** (cognitif) - **cœur** (émotions) - **corps** (action) basée sur les neurosciences ;

| **Le collectif** qui permet à chacun de se découvrir soi-même avec les autres ;

| **L'expérimentation** qui ancre les acquis de manière durable et permet une réelle transformation.

Parmi les piliers à transmettre aux enseignants :

| Maîtriser le modèle des motivations et des 8 personnalités (issu de l'approche neurocognitive et comportementale) ;

| Animer des pratiques de l'attention pour créer un climat favorable aux apprentissages ;

| Disposer d'outils favorisant l'expression des ressentis ;

| Appréhender les différents modes mentaux : du stress à la gestion des situations complexes ;

| Utiliser les activités d'expression corporelle, les jeux d'improvisation.

mentaire à son budget, et un taux de succès de 80 % (50 % si l'on préfère, ce serait déjà pas mal), puis être mis en place avec succès dans un panel de 100 établissements de tous les niveaux scolaires, de l'école primaire au lycée, publics ou privés, dans les mêmes conditions de budget et de résultat (une allocation progressive d'un montant total de 500 000 euros serait attribuée à tout organisme qui en arriverait à ce stade, pour financer la mise en œuvre de son programme dans ces 100 établissements), et enfin, ayant démontré sa capacité à être implanté dans tout établissement scolaire dans les mêmes conditions de budget et avec le même taux de succès.

CRÉER UN PRIX DE 1 MILLION D'EUROS, DOTÉ CONJOINTEMENT PAR L'ÉTAT ET LE MÉCÉNAT.

Ce prix sera réparti à terme entre le ou les organismes ayant mis au point un programme pédagogique d'aide aux élèves, capable de s'occuper individuellement d'au moins 80 % des cas d'élèves en difficultés scolaires, permettant ensuite de les réintégrer dans une classe sans nécessiter d'autre soutien scolaire en dehors de ce programme.

Celui-ci doit d'abord faire ses preuves sur des élèves individuels, ensuite être réalisé au sein d'un établissement scolaire, avec un coût inférieur à 4 % du budget de l'établissement, financé par une dotation spécifique complé-

A young person with dark hair is shown in profile, focused on writing in a notebook. The image is overlaid with a semi-transparent red filter. The text is written in a bold, white, sans-serif font.

DÉFI 5 : RÉCONCILIONS L'ÉDUCATION AVEC LE MONDE ET LES MÉTIERS QUI ÉVOLUENT, AU LIEU D'OPPOSER L'ÉCOLE AU RESTE DE LA SOCIÉTÉ

DÉFI 5 : RÉCONCILIONS L'ÉDUCATION AVEC LE MONDE ET LES MÉTIERS QUI ÉVOLUENT, AU LIEU D'OPPOSER L'ÉCOLE AU RESTE DE LA SOCIÉTÉ

CADRAGE

Contexte

| L'éducation est un pont entre le passé et l'avenir. Elle est toujours en tension, dans un équilibre fragile entre les héritages d'hier, les réalités d'aujourd'hui et les projets de demain. Cet équilibre est aujourd'hui particulièrement chahuté : la crise éducative que nous subissons est autant une crise de transmission (incapacité à passer aux jeunes générations les trésors dont nous avons hérité) qu'une crise de projection (incapacité à les préparer à l'avenir).

| Le monde évolue à toute allure, avec la mondialisation, le numérique, la prise de conscience écologique, la mobilisation pour l'égalité femme/homme... Dans le champ professionnel, de nouveaux métiers émergent en permanence et d'autres disparaissent. Pôle Emploi, dans ses dossiers d'actualité, explique ainsi que 85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore. Les attentes des jeunes, des familles, de la société vis-à-vis de l'école et des acteurs éducatifs évoluent.

| Parmi les enjeux majeurs pour préparer les jeunes générations aux défis du XXI^e siècle :

- **La nécessité de développer des compétences socio-émotionnelles**, indispensables dans la sphère privée, dans la vie citoyenne et dans le domaine professionnel, mais qui ne sont presque jamais valorisées dans notre système éducatif.

| L'éducation populaire, le service civique..., qui jouent un rôle essentiel en valorisant ces compétences, ne touchent hélas qu'une minorité de jeunes.

- **La réconciliation du monde de l'éducation et du monde du travail.** Évidemment, l'éducation a bien d'autres finalités que l'insertion professionnelle et elle n'a pas à se réduire à une préparation professionnelle. Mais le grand écart entre les mondes pénalise les jeunes, surtout les plus fragiles.

| Alors que le taux de chômage des jeunes est autour de 20 %, (contre 6 % en Allemagne), beaucoup d'entreprises peinent à recruter.

| Seuls 30 % des chefs d'entreprises considèrent que le système éducatif est adapté aux réalités du monde du travail.

| Seuls 33 % des jeunes considèrent que les entreprises leur font suffisamment confiance.

- **La maîtrise du numérique**, déjà omniprésent dans la vie des jeunes, mais auquel nous sommes mal préparés. Bien utilisés, les outils digitaux peuvent

servir la cause des jeunes et développer leur potentiel. Mal utilisés, ils creusent les écarts et accentuent les difficultés. Aujourd'hui, nous manquons trop souvent de discernement et de volonté pour tirer le meilleur parti du numérique.

Objectifs

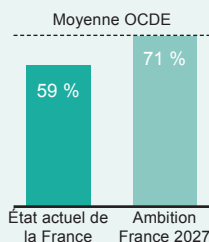
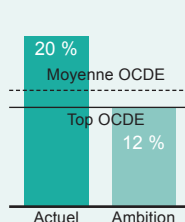
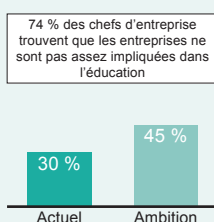
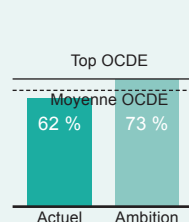
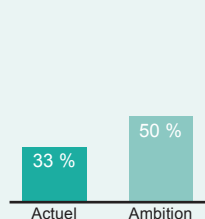
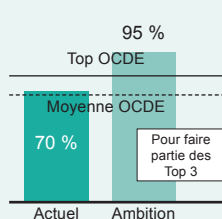
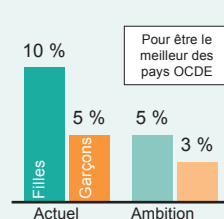
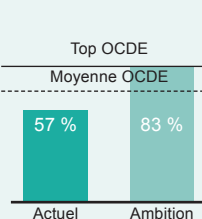
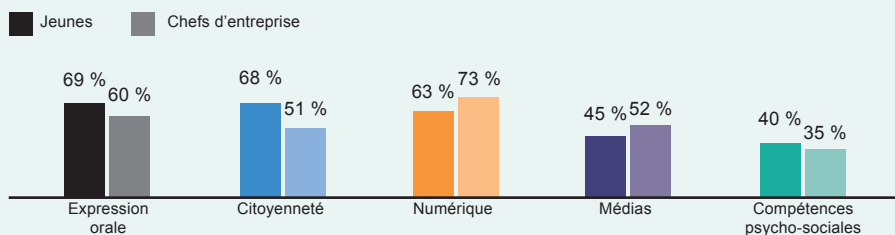
- | **Soutenir l'acquisition et le développement des compétences socio-émotionnelles par les enfants, pour faire grandir des citoyens équilibrés, engagés, responsables et créatifs afin de relever les défis du monde à venir.**
- | **Réconcilier le monde de l'éducation et le monde du travail pour aider les jeunes à choisir leur avenir.**
- | **Mettre le numérique au service de l'éducation (et non l'inverse), pour que les outils numériques servent vraiment à élever le niveau et lutter contre les inégalités.**

Indicateurs

En remplissant ces objectifs, nous pourrions notamment :

- | **Faire baisser le taux de chômage des jeunes, qui seront mieux préparés à affronter le monde de demain et à s'insérer professionnellement ;**
- | **Développer les compétences humaines des jeunes générations notamment pour augmenter :**
 - **Le % d'élèves ayant confiance en eux-mêmes (59 % en France actuellement, bien en dessous de la moyenne OCDE de 71 %) ;**
 - **Le % des jeunes considérant que l'école remplit son rôle sur l'acquisition et le développement de plusieurs compétences transverses ;**
 - **Le % de jeunes ayant eu une éducation citoyenne à l'école et se considérant concernés par les élections.**
- | **Augmenter le % de chefs d'entreprises qui considèrent que l'éducation est adaptée au monde du travail, en les impliquant plus ;**
- | **Responsabiliser les jeunes sur le numérique, développer leur citoyenneté numérique et les équiper avec discernement.**

[Impact]

**% des élèves
qui ont confiance
en eux-mêmes****% des jeunes
(15-24 ans)
au chômage****% des dirigeants
qui considèrent l'éducation
adaptée au travail****% des jeunes
(18-24 ans) votant****% des jeunes qui
pensent que les entre-
prises leur font
suffisamment confiance****% des élèves inscrits
dans une école qui
responsabilise les
élèves pour l'internet****% des élèves de 15 ans
qui étaient victime de
cyberharcèlement****% des élèves inscrits
dans une école avec
une connexion internet
suffisante****% des jeunes et patrons qui pensent que l'école remplit son rôle, par domaine**

Sources :

- Baromètre Jeunesse&Confiance 2020, OpinionWay-VersLeHaut, avec le soutien de TotalEnergies Foundation
- OCDE
- Baromètre Jeunesse&Confiance OpinionWay-VersLeHaut avec le soutien de TotalEnergies Foundation
- OCDE
- Baromètre Jeunesse&Confiance 2020, OpinionWay-VersLeHaut avec le soutien de TotalEnergies Foundation
- PISA 2018
- Enquête HBSC (Health Behaviour in School-Aged Children) 2018
- PISA 2018
- Baromètre Jeunesse&Confiance 2020, OpinionWay-VersLeHaut avec le soutien de TotalEnergies Foundation

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : VALORISER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES SOCIO-ÉMOTIONNELLES

Contexte

| Le savoir-être et les compétences transverses (« soft skills »), souvent associés à l'intelligence émotionnelle, sont indispensables dans la vie citoyenne, la sphère privée et dans le domaine professionnel.

| L'écoute, la pédagogie, l'empathie, l'adaptabilité, la créativité, la coopération, la gestion du stress sont des compétences nécessaires pour le bien-être et la réussite de tous...

| Pourtant ces compétences ne sont presque jamais valorisées dans notre système éducatif alors qu'elles commencent à être reconnues comme des atouts essentiels pour exercer sa citoyenneté et dans la vie professionnelles.

| Elles permettent d'apprendre des connaissances nouvelles, d'harmoniser ses relations avec autrui, de prendre des initiatives, etc.

| Les compétences transversales sont présentes dans les programmes scolaires, de façon plus ou moins diffuse. Il faut aussi y consacrer des horaires dédiés, sur le temps scolaire ; et former les professionnels en conséquence. Ce temps dédié pourra être ouvert à des intervenants extérieurs.

Objectif

| **Soutenir l'acquisition et le développement des compétences socio-émotionnelles par les enfants,**

pour créer des citoyens équilibrés, responsables et créatifs pour les défis du monde à venir.

Actions

| Vivre et développer les compétences transversales au travers de projets en équipe chez les élèves dès leur plus jeune âge et tout au long de la scolarité : travail collectif, communication, créativité, recherche de solutions...

| Prioriser l'enseignement de la gestion des conflits (au travers de la non-violence) et de la coopération-jeu.

| Apprendre dès la maternelle et tout au long de la vie que les biens les plus précieux se multiplient en se partageant, et le pratiquer au quotidien par des jeux créatifs mettant en évidence la complémentarité, le plaisir de co-créer, d'inventer à plusieurs, de s'enrichir des passions des autres et de les enrichir des siennes.

| Instaurer un nombre minimum de sorties culturelles par an au lycée.

- La catégorie sociale et le niveau de vie conditionnent fortement les pratiques culturelles. Selon l'observatoire des inégalités, dans une étude en 2018, 69 % des cadres supérieurs ont visité un musée au moins une fois dans l'année contre 20 % des ouvriers.

- Les élèves issus de milieux populaires et ruraux sont davantage touchés par un déficit de culture lié à une faible participation à la vie culturelle. Or, cette ouverture culturelle

inégalitaire en fonction du milieu social pèse sur les résultats scolaires et l'accès aux études supérieures.

| Généraliser les projets en co-intervention dans le temps scolaire.

- Faire des projets en co-intervention, c'est faire entrer des personnes extérieures à l'intérieur du parcours scolaire des jeunes, ou faire sortir les élèves de l'école : associations, entreprises, autorités territoriales, parents...

- Généraliser les projets en co-interventions dans le temps scolaire permettra de développer les compétences transversales, de comprendre les applications réelles des matières théoriques, de sensibiliser à l'engagement citoyen et d'exposer aux jeunes les différentes réalités, les différents secteurs, métiers, enjeux qui existent. Beaucoup de ces projets existent et leur impact est mesuré et positif. Il faut généraliser cette approche pour que tous les élèves puissent en bénéficier.

| Éduquer et sensibiliser les élèves au changement, pour qu'ils puissent mieux gérer et s'adapter au monde en transformation.

| Généraliser à l'école des outils de développement personnel : sophrologie, méditation de pleine conscience, Communication Non Violente, connaissance et confiance en soi...

| Forger dès le plus jeune âge la capacité à penser par soi-même, l'esprit critique et l'argumentation (par des ateliers philo, par exemple).

| Former et sensibiliser les professionnels de l'éducation et les parents à l'empathie et aux bases de la Communication Non Violente, pour une meilleure connaissance des vulnérabilités et capacités des enfants.

- Sensibiliser et former les professionnels de la petite enfance et les parents aux conséquences des comportements violents et des cris des adultes pour le développement des enfants.

- Les sensibiliser à l'imaturité du cerveau des enfants et à leur incapacité à maîtriser leurs émotions sans conséquences, avant l'âge de 7/8 ans.

- Apprendre aux professionnels et aux parents à accueillir et rejoindre les émotions des enfants, notamment les colères, pour désamorcer les explosions.

PROPOSITION 2 : INSCRIRE L'ÉDUCATION DANS LA RAISON D'ÊTRE DES ENTREPRISES : LA RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE DES ENTREPRISES

Contexte

| L'insertion professionnelle n'est pas la seule finalité de l'éducation, mais elle doit être prise en compte dans les parcours éducatifs.

| Avec l'accélération des changements dans le monde du travail, l'éducation tout au long de la vie est une nécessité et l'entreprise doit devenir un lieu

apprenant.

| Par ailleurs, le rôle de l'entreprise est décisif pour favoriser une meilleure intégration sociale et professionnelle des jeunes.

| Il est urgent de réconcilier le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise, et d'affirmer « la responsabilité éducative des entreprises ».

Objectifs

| Impliquer les entreprises dans l'éducation et la formation des jeunes en leur donnant un rôle reconnu et valorisé au sein du système éducatif.

| Valoriser cet engagement des entreprises dans les actions éducatives.

Actions

| Intégrer la « responsabilité éducative des entreprises » dans la raison d'être et/ou la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

| Initier une réflexion et un débat dans chaque entreprise sur l'impact éducatif des biens et services produits, à travers la question suivante : « Les biens et services que nous produisons et commercialisons, les voudrions nous pour nos propres enfants ? ».

| Mettre en valeur des initiatives connues et intégrer des indicateurs ambitieux liés à des actions éducatives dans les obligations de reporting extra-financier des entreprises.

- Contributions financières aux buts éducatifs (ex. la recherche, les bourses, etc.).
- Impact des contributions finan-

cières et autres (ex. taux d'étudiants bénéficiaires, etc.).

- Contributions pour former des jeunes dans les territoires et dynamiser le tissu socio-économique (notamment pour les PME).

| Généraliser et valoriser l'engagement des collaborateurs (même retraités) dans du mécénat de compétences (notamment éducatif) dans tous les types d'entreprises (y compris les PME), et des acteurs économiques, en lien avec les territoires.

| Mettre en place une charte éthique entre entreprises et écoles pour permettre une plus grande confiance et perméabilité entre ces deux mondes.

| Impliquer les entreprises pour assurer un continuum d'apprentissage tout au long de la vie (écoles, activité, retraite...) : par exemple, en renforçant l'accueil des jeunes élèves, en contribuant à l'orientation des jeunes, en sensibilisant les entreprises à la formation des jeunes...

| Renforcer la collaboration et les échanges entre écoles et EdTech pour favoriser l'innovation, préparer l'école de demain...

PROPOSITION 3 : RENFORCER L'APPROPRIATION, LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUES

Contexte

| Le numérique est déjà omniprésent dans la vie des jeunes et l'éducation doit préparer les futurs citoyens au monde de demain, fortement numérisé.

- L'accès au numérique et la compétence digitale sont essentiels à l'ou-

verture d'un monde de formations, d'éducatifs et de possibilités pour les jeunes, les enseignants et les parents.

| Des applications intéressantes montrent qu'on peut avoir un usage très profitable du numérique dans le champ de l'éducation.

| Pourtant, les acteurs éducatifs et les

parents sont souvent démunis face aux défis du numérique.

- Les éducateurs manquent parfois d'équipements, souvent de formations et de contenus pédagogiques de qualité (qui pourtant existent).

| Par ailleurs, une fracture sociale existe, pas seulement dans l'équipement, mais aussi dans les usages.

- Le numérique peut creuser des écarts, entre les « bons élèves » qui l'utilisent pour des usages à plus forte valeur ajoutée (recherches) et les élèves déjà confrontés à des difficultés qui l'utilisent davantage pour se divertir (réseaux sociaux, jeux, vidéos, etc.).
- Certains territoires sont moins bien couverts, entraînant des difficultés et un accès inégal au numérique.

| Il existe aussi des risques, dans le numérique, si les jeunes ne sont pas bien formés aux usages : exposition à des contenus violents / pornographiques, cyberharcèlement, exploitation des données personnelles...

Objectifs

| **Mettre le numérique au service de l'éducation, et non l'inverse, pour en exploiter tout le potentiel.**

| **Veiller à ce que le déploiement des outils numériques ne creuse pas les inégalités.**

| **Sensibiliser et armer les jeunes face aux risques potentiels du numérique.**

Actions

| Inclure un « parcours numérique » dans le programme scolaire, de la 6^e à la terminale.

| Éduquer et sensibiliser les élèves à tous les enjeux du numérique : citoyenneté numérique, bien commun, éthique, risques, média et information...

| Faire de l'accès au numérique un droit universel :

- Donner accès à des tarifs ou crédits internet à prix modéré en fonction des revenus familiaux.
- Proposer à chaque élève de 2^{de} un ordinateur à prix modéré en fonction des revenus familiaux.

| Proposer à tous les acteurs éducatifs des ateliers ludiques pour la formation au numérique.

| Développer des plateformes numériques pour faciliter l'éducation et la communication.

- Mettre en place une plateforme numérique d'accompagnement éducatif ouverte à tous et gratuite, permettant de rassembler des ressources éducatives et des outils numériques et de réunir toutes les bonnes pratiques pour l'éducation et le développement des jeunes. Cette plateforme s'adresserait aussi bien aux professionnels de l'éducation, aux familles, aux acteurs de la santé qu'aux jeunes eux-mêmes.

- En plus d'améliorer la coéducation entre les différents professionnels, cela permettrait d'avoir une meilleure connaissance des outils pratiqués par tous, et de personnaliser l'éducation de chacun à partir de ce qui peut être fait ailleurs. Cette plateforme agrégerait les contenus produits par d'autres producteurs de contenus

publics et privés (notamment le Réseau Canopé...), et permettrait aux acteurs d'évaluer les contenus partagés.

- Lancer une plateforme numérique géolocalisée pour faciliter l'orienta-

tion et la coordination, contenant les ressources et lieux d'accueil pour les parents et les professionnels.

| Assurer une adaptation constante de l'école aux changements et à l'évolution du numérique.



Les 3 autres propositions issues de la journée de co-construction

INSTAURER POUR CHAQUE ENSEIGNANT UN PARCOURS DE CÉSURE DANS LE MONDE DU TRAVAIL.

Beaucoup d'enseignants se sentent démunis pour accompagner les jeunes dans leur orientation. Ils ont aussi besoin de temps de césure, pour se resourcer, en dehors de l'enseignement. Ce parcours de formation continue serait proposé à tous les enseignants, en commençant par le secondaire. Il comprendrait des stages ou des missions dans des structures professionnelles, hors de l'enseignement : en entreprise, dans des associations, dans des administrations. Ce parcours serait valorisé dans les déroulés de carrière des enseignants.

Il permettrait aux professeurs de mieux connaître le monde du travail – pour mieux aider leurs élèves à s'orienter – et au monde professionnel de mieux connaître les acteurs éducatifs, et ainsi de faire tomber des frontières et des idées reçues. Le monde professionnel pourrait aussi bénéficier des compétences des enseignants, par exemple pour contribuer à la formation continue des salariés.

VALORISER DAVANTAGE L'ENGAGEMENT DES PROFESSEURS PRINCIPAUX DANS L'ORIENTATION DES ÉLÈVES.

Avec les dernières réformes du lycée, de l'apprentissage, de l'entrée dans l'enseignement supérieur, la question de l'orientation est devenue plus cruciale que jamais et le rôle des professeurs principaux s'est affirmé. Pourtant, ils n'ont pas toutes les ressources et le temps disponible pour répondre à cette mission essentielle, qui n'est pas suffisamment valorisée en tant que telle. Il faut maintenant donner aux professeurs principaux les moyens pour qu'ils soient de réels coordinateurs du parcours d'orientation de l'élève.

Il convient donc de prévoir un temps de décharge ou une véritable reconnaissance financière pour que les professeurs principaux puissent consacrer du temps à la formation à l'orientation, au développement de liens avec l'univers professionnel et les filières de formation, et surtout, à des rencontres individuelles avec l'enfant et sa famille. C'est la condition pour que tous les jeunes – notamment les plus fragiles – puissent avancer dans leur parcours de réflexion personnelle autour de l'orientation. Cet engagement des professeurs principaux doit aussi être reconnu dans l'évaluation et les parcours de carrière des enseignants.

La Cour des comptes préconise l'inscription d'un nombre d'heures annuelles consacrées à la mission d'orientation dans les obligations de service des professeurs chargés à titre principal de l'orientation. Elles s'ajouteraient aux heures d'enseignement, en contrepartie d'une augmentation de leur rémunération et d'une inscription obligatoire dans l'emploi du temps des élèves des lycées généraux et technologiques des 54 heures annuelles consacrées à cette nouvelle "matière". Il semble logique que l'accompagnement à l'orientation, devenant une discipline à part entière, soit évalué comme telle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Selon la Cour des comptes, « les rectorats ne vérifient pas systématiquement la mise en œuvre effective du volet orientation du projet d'établissement. Cette situation constitue un défaut de surveillance manifeste ».

NOMMER DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT UN RÉFÉRENT « AGRÉGATEUR POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'ÉCOLE ».

Beaucoup d'acteurs peuvent intervenir en alliance éducative auprès des jeunes, dans les établissements scolaires ou dans les autres structures éducatives (par exemple, en protection de l'enfance). Mais il manque parfois des ponts entre les mondes. Les enseignants ne savent pas toujours vers qui se tourner quand ils ont besoin d'appui, les intervenants extérieurs ne savent pas toujours comment travailler avec les établissements.

Il faut créer un poste de référent pour nouer des partenariats locaux autour de l'éducation. Cette personne trouverait des intervenants externes, des experts pour intervenir devant les élèves, mais aussi pour faire le lien entre les associations, les entreprises du territoire et l'école afin d'offrir des opportunités (de stage, d'apprentissage, de rencontre) pour tous les élèves.



3 propositions issues de la plateforme

QUE LA FORMATION SUR LES STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS, ET DISCRIMINATIONS (DROITS ET DEVOIRS) SOIT OBLIGATOIRE TOUT AU LONG DU CURSUS SCOLAIRE ET ÉTUDIANT.

Un grand nombre de travaux scientifiques sur les ressorts des comportements discriminatoires indiquent que les personnes qui discriminent sont avant tout victimes de leurs stéréotypes, c'est-à-dire de raccourcis cognitifs. Nous pensons que ces raccourcis cognitifs se créent dès le plus jeune âge et que le système éducatif français doit jouer un rôle clé de sensibilisation, prévention et formation sur ces sujets.

GARANTIR QU'À LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE, À QUELQUE NIVEAU QUE CE SOIT, UN VOCABULAIRE COURANT DES CHOSSES DE LA VIE SOIT CONNU.

Ce vocabulaire ne doit pas être limité à celui des études mais devrait inclure des domaines de la vie courante incontournables. On pourrait établir des listes de mots pour chaque domaine allant de l'arithmétique et ses utilisations courantes, du français et sa grammaire de base, à tous les sujets nécessaires à une appréhension correcte de la vie dans notre société (les fondements de notre système démocratique, les données de base sur l'alimentation, les fondements des principales technologies modernes courantes, les fondements succincts de la littérature et de la philosophie orientés vers l'acquisition d'une autonomie de pensée et la construction du jugement personnel,

peut-être les bases de la géographie, etc.). Les définitions devraient être simples, claires et, pour les mots qui ont plusieurs sens, les principaux devraient être mentionnés. En plus des définitions, des illustrations très parlantes et des exemples de phrases contenant ces mots devraient être fournis.

INTÉGRER AU SOCLE ÉDUCATIF DE BASE L'ÉDUCATION NON FORMELLE AU « FAIRE ET VIVRE ENSEMBLE », EN FAISANT DU SERVICE CIVIQUE UNE ÉTAPE NATURELLE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE TOUS LES JEUNES.

Proposer systématiquement à tous les jeunes, dès 16 ans, de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité dans le cadre du Service Civique, dans l'idéal en mixité avec des jeunes d'autres milieux.

S'engager en Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans d'acquérir les compétences sociales du XXI^e siècle et aide à forger les citoyens actifs de demain. Pendant 6 à 12 mois, ils développent des compétences complémentaires à celles acquises à l'école (empathie, confiance en soi, adaptabilité, gestion de la diversité, esprit d'initiative...).

Ces compétences leur seront particulièrement utiles pour s'insérer professionnellement. Le Service Civique devrait être proposé à tous les jeunes, à tous les tournants de leur parcours (après le bac, avant si décrochage, en cours d'études supérieures, etc.).

**DÉFI 6 : AIDONS
LES JEUNES LES PLUS
FRAGILES À BIEN PARTIR
DANS LA VIE,
AU LIEU DE DEMANDER PLUS
À CEUX QUI ONT LE MOINS REÇU**

DÉFI 6 : AIDONS LES JEUNES LES PLUS FRAGILES À BIEN PARTIR DANS LA VIE, AU LIEU DE DEMANDER PLUS À CEUX QUI ONT LE MOINS REÇU

CADRAGE

Contexte

- | Les jeunes ont à relever des défis communs mais ils ne sont pas égaux en ce qui concerne les ressources dont ils disposent pour surmonter ces défis.
- | Certains jeunes connaissent en effet des difficultés supplémentaires, du fait d'un handicap, d'un parcours de vie familial ou individuel plus compliqué, et ce parfois dès la naissance.
- | Les enseignants et professionnels de l'éducation se sentent démunis face à des jeunes confrontés à des difficultés / fragilités.
- | On demande souvent plus à ceux qui ont reçu le moins (par exemple, aux jeunes placés à l'Aide sociale à l'enfance qui doivent devenir autonomes dès 18 ans alors que l'immense majorité des jeunes de cet âge sont encore soutenus par leurs parents).
- | Par ailleurs, les jeunes en fragilité ont plus de mal à se projeter dans l'avenir, et sont privés d'horizons élargis, limités par un manque de confiance, de mobilité, de connaissance des filières et des métiers, de modèles inspirants...
- | Enfin, les compétences sociales, la culture et la mixité sociale sont de moins en moins renforcées ou évidentes dans les écoles : l'éducation populaire, les activités hors de l'école peuvent combler une partie de ce manque mais ne touchent pas tous les jeunes.

Objectifs

- | **Lutter contre le déterminisme social dans les parcours éducatifs, et contre le décrochage scolaire des jeunes les plus fragiles.**
- | **Assurer un suivi plus poussé, spécialisé et personnalisé de ces jeunes et de leurs familles.**
- | **Continuer l'éducation hors des établissements scolaires et dans un cadre ludique et agréable, pour se cultiver en vivant ensemble et prévenir la fragilité ou les difficultés des jeunes.**

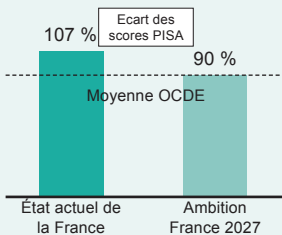
Indicateurs

Au travers de nos propositions concernant les jeunes fragiles, nous cherchons à :

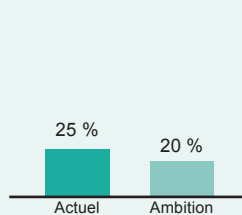
- Réduire la différence de performance entre les élèves issus de milieux défavorisés et ceux issus de milieux favorisés. Actuellement, cette différence se matérialise par un écart de 107 points sur le score PISA, bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (90 points).
- Réduire le taux de non-diplômés parmi les jeunes de 15 à 24 ans : de 25 % actuellement à moins de 20 %.
- Augmenter le taux de boursiers sur critères sociaux dans les grandes écoles à 38 % (niveau équivalent à l'enseignement supérieur dans sa globalité).
- Augmenter la satisfaction des jeunes sur l'accompagnement qui leur est proposé en termes d'orientation.

[Impact]

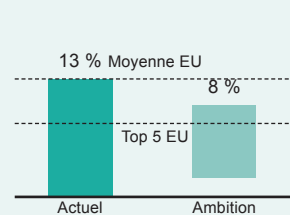
Diff. entre la perf. des élèves des milieux favorisés / défavorisés



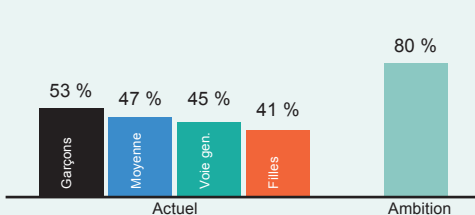
% taux de non-diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans



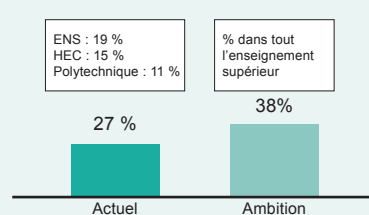
% des jeunes (15-29 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation



% des jeunes satisfaits de leur accompagnement sur le sujet de l'orientation



% de boursiers dans les grandes écoles



Sources :
 - PISA 2018
 - <http://www.cnesco.fr/fr/decrochage-scolaire/indicateurs/>
 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5346969#tableau-figure4>
 - CNESCO Dossier de synthèse 2018
 - <https://start.lesechos.fr/apprendre/universites-ecoles/etudiants-boursiers-les-grandes-ecoles-affirment-en-accueillir-autant-que-luniversite-1174822>

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : FAVORISER LA DIVERSITÉ DANS LES GRANDES ÉCOLES

Contexte

| L'accès à l'enseignement supérieur reste inégalitaire. Au fil de la scolarité, la part des enfants d'ouvriers se réduit alors que celle des enfants de cadres augmente.

| En 2019, on compte seulement 27 % d'étudiants boursiers sur critères sociaux dans les grandes écoles contre 38 % dans l'enseignement supérieur (11 % pour Polytechnique, 15 % pour HEC, 19 % pour l'ENS, 12 % dans les écoles de commerce). En revanche, plus de la moitié des étudiants dans les sections de Technicien Supérieur et Assimilés (STS) sont boursiers (54 %).

| Parmi les freins rencontrés par les jeunes de milieux populaires : le coût des études (admission et coût de la vie à couvrir dans ces filières qui ne permettent pas de travailler en parallèle). Entre 2009 et 2019, en moyenne, le prix du cursus dans les grandes écoles privées françaises a augmenté de 77 %, et coûte désormais plus de 50 000 euros.

| Le contexte lié à la crise sanitaire renforce les difficultés (disparition d'emplois étudiants, chômage des parents...) et augmente la précarité étudiante.

| Il existe des initiatives pour renforcer les bourses dans certaines écoles, mais ce système n'est pas obligatoire.

Objectifs

| **Favoriser la diversité dans les élites.**

| **Favoriser l'égalité des chances entre élèves boursiers et non boursiers.**

Actions

| Instaurer un quota d'1/3 d'élèves boursiers dans toutes les grandes écoles et y conditionner les financements publics.

| Faire connaître les cursus de grandes écoles auprès des lycées en REP+ via des étudiants ou enseignants pour inviter à candidater.

| Augmenter les bourses pour les étudiants boursiers dans les grandes écoles.

| Proposer un accompagnement personnalisé aux étudiants boursiers.

| Proposer des solutions de financement pour couvrir les frais de vie : logement, matériel scolaire, etc... pour les étudiants boursiers des grandes écoles.

| Développer le mentorat pour acquérir les codes et le réseau.

PROPOSITION 2 : AUGMENTER LES ACTIONS ÉDUCATIVES EN IMMERSION DANS ET HORS LES MURS

Contexte

| Les compétences sociales et la culture sont essentielles à la réussite à long terme, mais sont actuellement peu intégrées dans les programmes scolaires.

| Les parents ne peuvent pas combler entièrement ce manque, pour diverses raisons : difficultés économiques ou familiales, différences culturelles ou linguistiques...

| De plus, la mixité sociale est de moins en moins évidente dans les écoles, où les enfants ont des camarades de classe qui leur ressemblent de plus en plus (sur les plans socio-économique, ethnique/racial, linguistique, parcours d'immigration...).

| Les dispositifs hors de l'école, qui contribuent à l'éducation « informelle » (éducation populaire, centres de loisirs, scoutisme...) qui sont ouverts à tous permettent aux enfants de pratiquer et de renforcer leurs compétences sociales clés, d'apprendre, de se cultiver...

- Les mouvements d'éducation populaire constituent un levier puissant mais ils peinent parfois à toucher les jeunes les plus en difficulté.

| Il y a une disparité entre les communes riches et pauvres sur le type d'animation « extrascolaire » proposé.

Objectifs

| **Développer les compétences socio-comportementales des jeunes, clé pour la réussite scolaire (améliorer « l'accrochage » scolaire).**

| **Continuer l'éducation hors des établissements scolaires et dans un cadre ludique et agréable, pour se cultiver en vivant ensemble et prévenir la fragilité ou les difficultés des jeunes.**

Actions

| Favoriser les actions immersives permettant d'articuler les savoirs et les expériences concrètes tout au long de la scolarité et de redonner du sens, par exemple :

- Donner des cours « hors les murs » (histoire au musée, éducation civique au palais de justice, géographie dans une entreprise, biologie au jardin botanique, etc...).
- Faire venir « dans les murs » des acteurs éducatifs qui travaillent sur l'ouverture culturelle.
- Dans les établissements, organiser des activités d'animation de qualité pendant la pause méridienne pour permettre à des enfants qui n'ont pas d'activités extrascolaires d'en avoir une.
- Organiser des mises en situation professionnelle ou des temps d'observation en entreprise en plus du stage de 3^e pour les enfants qui n'ont pas de réseau.
- Favoriser les actions développées par et pour les jeunes, avec un souci de mixité sociale et de non stigmatisation.
- Rassembler plusieurs classes de différents établissements, de quartiers aux typologies/CSP différentes, pour des activités communes.

- Sur le temps des vacances, développer les « vacances éducatives » pour les enfants de 6 à 17 ans, libres d'accès avec un soucis de mixité sociale et dont le but est de profiter des vacances pour se cultiver, tout en apprenant à vivre ensemble.
- Favoriser l'accompagnement individuel via les temps d'immersion (ex : proposer un séjour court à un élève

et le valoriser en classe).

| Développer le programme éducatif de ces séjours, pour rendre possible :

- La découverte de disciplines sportives ou culturelles.
- L'apprentissage, des valeurs telles que le respect et l'accueil de l'autre, la tolérance, les règles de politesse et de vie en société, etc.

PROPOSITION 3 : PROPOSER À CHAQUE JEUNE ET FAMILLE EN FRAGILITÉ UN RÉFÉRENT SUR QUI COMPTER DANS LA DURÉE ET UN PARCOURS PERSONNALISÉ

Contexte

- | Les jeunes les plus fragiles sont souvent suivis par une multitude d'acteurs différents qui peinent à se coordonner : école, aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, professionnels de santé...
- | Ils sont pénalisés par ce manque de coordination.
- | Le manque de continuité dans leur suivi les oblige à répéter mille fois leur histoire personnelle et crée des ruptures qui les soumettent parfois des injonctions contradictoires.

puissent accompagner chaque jeune – et sa famille – en fragilité dans la durée et/ou l'orienter vers d'autres structures en cas de besoin.

- Ce référent jouerait un rôle clé pour coordonner les actions éducatives et tisser un lien de confiance dans le temps long, avec le jeune, la famille et les partenaires.
- À travers cette relation continue, le jeune peut retrouver confiance en sa capacité à réussir malgré les difficultés rencontrées.
- On limiterait les effets de rupture et de seuil, qui sont particulièrement préjudiciables pour les jeunes les plus fragiles.

Objectifs

- | **Lutter contre le déterminisme social dans les parcours éducatifs, et contre le décrochage scolaire des jeunes les plus fragiles.**
- | **Assurer un suivi plus poussé, spécialisé et personnalisé de ces jeunes et de leurs familles.**

| Développer un protocole d'intervention à appliquer auprès de chaque élève en décrochage

- Le décrochage scolaire est un des facteurs les plus importants de risque d'inactivité et/ou de chômage de longue durée (Scarpetta, Sonnet et Manfredi, 2010). Les jeunes qui ont décroché ont deux fois plus de risques d'être au chômage que ceux qui sont sortis avec un diplôme de niveau CAP ou baccalauréat (Depp, 2016). Il est nécessaire en cette pé-

Actions

- | Former des référents (internes ou externes à l'établissement scolaire) qui

riode de crise de veiller à construire un protocole d'intervention solide, prenant en compte ces réalités et risques.

| De manière plus générale, développer des modules de « savoir-être » dans la formation initiale et continue des enseignants, pour les aider à se positionner par rapport aux élèves et à adopter une posture soutenance plutôt que jugeante à l'égard aux parents, ainsi que des modules de « savoir-faire » face aux besoins spé-

cifiques des jeunes les plus fragiles (fragilité sociale ou fragilité liée à un handicap).

| Proposer pour chaque jeune en difficulté un « parcours personnalisé du jeune », avec des objectifs adaptés à sa situation, en lien avec l'enseignant, les parents et le jeune concerné.



Les 5 autres propositions issues de la journée de co-construction

METTRE EN PLACE UNE ÉCOLE « OUVERTE » TRAVAILLANT EN PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES ET TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS LOCAUX *dans une démarche inclusive.*

Les programmes de réussite éducative ou les cités éducatives sont des démarches intéressantes qui montrent l'importance d'une meilleure alliance des différents intervenants auprès des jeunes. Mais ces dispositifs restent des exceptions. Il faut que le principe d'une « école ouverte » devienne la norme. L'objectif est de proposer à chaque élève en difficulté un accompagnement personnalisé, en mettant en lien les acteurs éducatifs au sein et hors de l'école, et des ressources éducatives extérieures (associations, fondations...) pour qu'ils collaborent à la réussite des élèves en grande difficulté scolaire, psychologique ou sociale.

VALORISER LE JEUNE COMME ACTEUR DE SON ÉDUCATION ET DE SON TERRITOIRE.

Les jeunes ne doivent pas subir leur éducation. Même les plus fragiles doivent être reconnus et valorisés comme acteurs de celle-ci et de leur territoire. Cette valorisation peut se jouer à trois niveaux : au niveau des pratiques pédagogiques, au niveau de l'expérience des droits citoyens, au niveau de la gouvernance. Cette responsabilisation ne doit pas concerner que les « bons élèves ». C'est souvent en confiant des responsabilités à des jeunes en difficulté qu'on les aide à grandir et à regagner confiance en eux.

DÉVELOPPER LES INTERVENTIONS DE BINÔMES D'ENSEIGNANTS DANS LES CLASSES.

Et si on développait davantage les interventions ponctuelles de deux enseignants ensemble dans une même classe ? C'est une pratique qui existe

dans d'autres pays, où il n'est pas rare qu'un enseignant assiste et participe au cours d'un de ses collègues. Au 1^{er} degré, on pourrait avoir 2 professeurs des écoles ; au secondaire, 2 enseignants de matières différentes, mais proches. À deux, ils peuvent s'aider, progresser dans leur façon d'enseigner et mieux accompagner les élèves, notamment les plus fragiles.

Un binôme permet aux enseignants d'avoir des points de vue différents et complémentaires afin de prévenir les risques de décrochage. Cela renforcerait la culture du travail en équipe (entre enseignants, entre enseignants et élèves). Cette approche permettrait aussi de développer la pédagogie de projet interdisciplinaire et la cohésion des adultes face aux élèves (fierté des enseignants, sentiment d'appartenance à l'établissement...).

DÉVELOPPER DES « TIERS LIEUX DE L'ÉDUCATION ».

Les tiers lieux éducatifs seraient des lieux ouverts autour de l'alliance éducative pour les jeunes en situation de vulnérabilité. Ils mobiliseraient le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les collectivités locales, les acteurs de la santé, de l'emploi et de l'insertion et le Centre national d'études des systèmes scolaires (Cnesco, rattaché au Cnam).

Ces lieux auraient plusieurs vocations : recenser tous les dispositifs existants pour accompagner les jeunes fragiles ; former toute la sphère éducative, dans une approche décloisonnée ; évaluer, documenter et essayer ; et accueillir et orienter les professionnels et les jeunes. Ce lieu mettrait en lumière les initiatives locales, pour passer à l'échelle les projets qui marchent, et

pour favoriser la création d'une communauté éducative soudée à l'échelle d'un territoire.

FAIRE DE L'ORIENTATION UNE PRIORITÉ ÉDUCATIVE NATIONALE À TRAVERS « LES CITÉS DE L'ORIENTATION ».

Après les dernières réformes de l'apprentissage, du lycée, de l'accès à l'enseignement supérieur... est venu le temps de faire de l'orientation une grande priorité éducative. Trop de jeunes subissent complètement leur orientation : ils n'arrivent pas à se projeter dans l'avenir, et sont privés d'horizons élargis, limités par un manque de confiance, de mobilité, de connaissance des filières et des métiers, de modèles inspirants. Les réponses actuelles ne sont pas suffisantes : trop hétérogènes, trop cloisonnées... Le service public régional d'orientation doit devenir une véritable Cité de l'Orientation, beaucoup mieux structurée et agrégeant beaucoup plus de partenaires publics et privés.

La Cité de l'Orientation permettrait une alliance, sur un territoire, de tous les acteurs qui peuvent aider les jeunes à choisir leur vie, afin de sortir d'une logique de reproduction et d'ouvrir les possibles à tous les moments de la vie. Cette alliance permettrait de déployer une offre de service locale, avec un même niveau d'exigence sur tous les territoires. Le principal bénéfice serait d'aider le jeune à mieux se connaître et à mieux connaître les filières et les formations, pour ne pas passer à côté de leurs talents.



3 propositions issues de la plateforme

QUE CHAQUE ÉLÈVE DE SECONDE AIT ACCÈS À 1 ORDINATEUR PROPOSÉ À PRIX MODÉRÉ EN FONCTION DES REVENUS.

En France, 13 millions de personnes ne sont pas à l'aise avec le numérique. Et pour cause : 79 % des hauts revenus sont multi-équipés d'un smartphone et d'un ordinateur contre 51 % des bas revenus. Ce qui se traduit parfois par un seul ordinateur partagé par foyer, ou l'utilisation d'un smartphone à la place d'un ordinateur. C'est donc sans surprise qu'une personne sur trois manque de compétences numériques basiques.

METTRE LE LIVRE AU CŒUR DE LA VIE DES JEUNES ENFANTS.

L'une des étapes cruciales de la construction d'un enfant est l'apprentissage de la lecture. Sans celui-ci, tous les autres apprentissages scolaires sont compromis.

Pourtant, nous faisons face à un grand nombre d'enfants illettrés lors de leur entrée en 6^e. Rappelons que l'illettrisme n'est pas l'analphabétisme : un illettré est quelqu'un qui a fréquenté l'école, qui sait déchiffrer les lettres, mais qui ne sait pas assigner un sens à ce qu'il lit.

Une solution serait de rappeler aux parents l'importance de raconter régulièrement une histoire aux enfants dans les foyers, et ce dès le plus jeune âge. Cette solution n'est pas spectaculaire, mais c'est proposer un moyen simple et très efficace aux parents. Les histoires plutôt que l'écran !

LANCER UN PLAN « ORSEC » POUR LA LECTURE.

Il faut déployer un plan de remédiation pour mettre à niveau la lecture avant l'entrée en 6^e, s'appuyant sur une activité de lecture et un travail du vocabulaire (un élève + un guide, utilisant une technique d'aide facile à apprendre).

200 000 élèves chaque année sont concernés. L'école ne peut pas tout faire. Ce plan nécessite une mobilisation "générale" pour une cause nationale ayant une importance capitale sur le plan individuel, familial, professionnel, économique, civique et démocratique. D'où "ORSEC" (mot utilisé pour en indiquer l'ampleur plutôt que le mode de gestion), d'où une comparaison avec les capacités de mobilisation du genre "Téléthon" (mais pas à vocation principale de "levée de fonds" ; plutôt "appel à l'action").

La mise en oeuvre à l'échelle convenable suppose une coordination d'enseignants, de bénévoles, d'associations, de structures publiques et privées dédiées à la cause de l'éducation, ainsi que des éditeurs de livres de lecture. La mise en oeuvre est assez peu coûteuse et optimise des ressources pour la plupart déjà engagées dans une coopération à la hauteur des besoins.

DÉFI 7 : FAISONS CONFIANCE AUX ACTEURS DE TERRAIN, AU LIEU DE LES INFANTILISER ET DE TOUT BUREAUCRATISER

DÉFI 7 : FAISONS CONFIANCE AUX ACTEURS DE TERRAIN, AU LIEU DE LES INFANTILISER ET DE TOUT BUREAUCRATISER

CADRAGE

Contexte

- | Le système éducatif français est marqué à la fois par :
 - Une hypercentralisation du ministère de l'Éducation nationale ;
 - Une approche en silos, avec une multitude d'acteurs.

Objectifs

- | Renforcer les alliances éducatives entre les adultes, les institutions... pour garantir une cohérence éducative, alors même que les ruptures sont particulièrement préjudiciables aux plus fragiles.
- | Donner du « pouvoir d'agir » aux acteurs de terrain et sortir de l'infantilisation permanente pour libérer leurs énergies, tout en utilisant l'évaluation comme un outil de pilotage.
- | Avoir une plus grande adaptation aux réalités du terrain, une plus grande responsabilisation des acteurs, à tous les niveaux, ainsi qu'une amélioration des résultats, par la réponse à des besoins concrets.

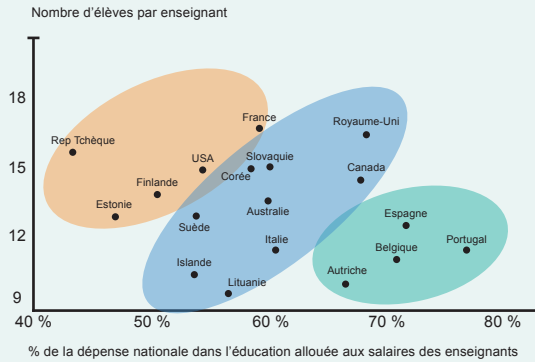
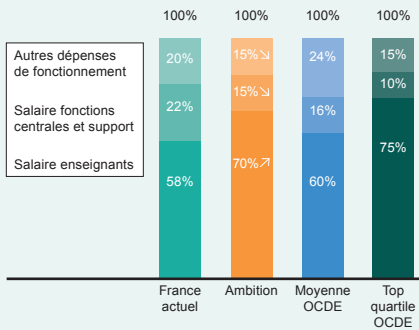
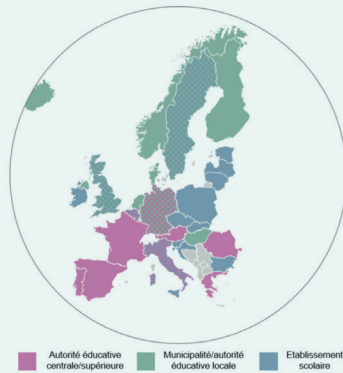
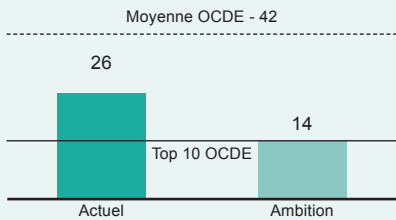
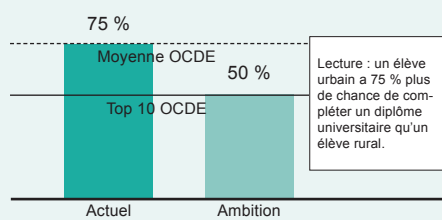
Indicateurs

- | Nos propositions visent à donner un peu plus de pouvoir de décision/d'actions aux territoires, comme cela existe dans la majorité des autres systèmes éducatifs :
 - Un des effets de ces mesures sera un meilleur accompagnement des élèves en fonction des réalités locales, notamment pour les élèves en milieu rural, entraînant de meilleures performances académiques.
- | Nos propositions visent aussi à mieux allouer la dépense de l'Éducation nationale :
 - Investir davantage en primaire et en maternelle, là où se posent les fondamentaux et où se joue la lutte contre les inégalités ;
 - Allouer plus de budget aux salaires tout en diminuant le nombre d'élèves par enseignant ;
 - Mieux s'organiser (fonctions centrales et supports).

[Impact]

K€ dépensés (en parité avec le pouvoir d'achat) par élève

Ambition : Augmenter les dépenses en école primaire pour réduire l'écart.

La France alloue moins de budget aux salaires des enseignants que la moyenne des pays de l'OCDE, et a le plus d'élèves par enseignant.
**Répartition du budget de l'éducation par type de dépense****Gouvernance : niveau de prise de décision au niveau des établissements****Différence de la performance entre élèves ruraux et urbains (score PISA en sciences)****Différence de chance de compléter un diplôme universitaire entre élèves ruraux et urbains**

3 propositions prioritaires ont été identifiées pour répondre à ce défi :

PROPOSITION 1 : RÉALISER L'AMBITION ÉDUCATIVE NATIONALE PAR DES STRATÉGIES TERRITORIALES, AU SERVICE DES BESOINS DU TERRAIN

Contexte

| Le système éducatif français, étatique et pyramidal, a tendance à infantiliser les personnels qui sont limités dans leur prise d'initiatives, et contraint la valeur ajoutée éducative.

- Tout y participe : recrutement, formation, conditions de travail et inspections.

| La succession de réformes, au rythme des changements de ministres, tend à décourager les acteurs de terrain qui voient se multiplier les injonctions, parfois contradictoires.

| Les professionnels de l'éducation peuvent être tentés de ne pas réellement transformer leurs pratiques en attendant simplement la prochaine réforme.

- Les enseignants ont l'impression de se voir imposer des réformes successives, mises en œuvre sans avoir été réfléchies et sans correspondre aux besoins du terrain.
- Les parents, les enfants et les jeunes sont perdus face à la complexité du système éducatif.

| La gouvernance actuelle ne permet pas de répondre aux besoins des jeunes, des familles, et de l'écosystème social d'une façon diversifiée et équilibrée sur le territoire.

- Il faut trouver l'équilibre entre l'autonomie locale et la réglementation centrale, entre la mission des différents acteurs et les ressources disponibles.

- L'approche uniforme ne permet plus aujourd'hui de compenser les inégalités : elle les creuse encore plus profondément.

Objectif

| **Avoir une plus grande adaptation aux réalités du terrain, une plus grande responsabilisation des acteurs, à tous les niveaux, ainsi qu'une amélioration des résultats, par la réponse à des besoins concrets.**

Actions

| Donner une plus grande liberté pour adapter les actions éducatives (à partir d'objectifs ou programmes nationaux partagés, qui définissent l'ambition éducative nationale) aux acteurs de terrain, notamment aux établissements scolaires.

| Distinguer les niveaux entre l'État et l'échelon régional dans le déploiement des politiques éducatives.

- Cela rend nécessaire des diagnostics locaux, et une évaluation locale régulière.

| Utiliser les évaluations, pas seulement comme des photographies à l'instant t, mais comme des outils de pilotage.

| Au niveau local, développer des diagnostics partagés entre tous les acteurs éducatifs, afin d'adapter les plans d'action et les moyens aux enjeux du terrain.

- Il faut en amont que les acteurs éducatifs locaux de tous horizons puissent s'entendre sur un diagnostic partagé, prenant en compte les besoins spécifiques des jeunes sur le territoire.
- Sur la base de ce diagnostic, un plan d'action local serait décliné, avec

des moyens adaptés pour les établissements scolaires et pour les autres acteurs.

- Une gouvernance mixte élus / usagers / partenaires de l'éducation / représentants locaux de l'État devrait être mise en place.

PROPOSITION 2 : FAIRE DES ÉTABLISSEMENTS (OU DE LEURS REGROUPEMENTS LOCAUX) LA CLÉ DE VOÛTE DU SYSTÈME SCOLAIRE : DES UNITÉS SCOLAIRES PLUS AUTONOMES ET PLUS EFFICIENTES

Contexte

Actuellement, la gouvernance de l'éducation en France reste trop centralisée, laissant peu de décisions aux acteurs de terrain.

Le personnel éducatif a l'impression de ne pas participer à l'élaboration des politiques éducatives, ce qui rend la gestion encore plus difficile.

La multitude d'acteurs impliqués nuit à la lisibilité du système car la communication entre les différentes branches de l'éducation est souvent très limitée.

Objectifs

- | **Renforcer le rôle des établissements au cœur du système scolaire.**
- | **Leur permettre de s'associer entre eux, à leur initiative, pour renforcer leur capacité de pilotage, leur autonomie et les rendre plus efficaces.**

Les établissements seraient responsables de la fonction éducative, en complément de celle des parents, en étant capables de définir un projet d'établissement en cohérence avec leur bassin de vie (et d'éducation).

Actions

- | Renforcer et mieux former les équipes de direction, notamment sur les sujets de stratégie, de pilotage et de gestion RH (recrutement, formation...). Faire connaître les ressources disponibles (soutien d'ingénierie, formateurs spécialisés, coaching, etc.).
- | Donner aux instances de direction une plus grande liberté dans la définition du projet d'établissement, avec leurs équipes (avec les moyens correspondants).
- | Faire connaître des pratiques réussies, comme source d'inspiration ; faire infuser une culture de l'accompagnement.
- | Renforcer la collégialité du conseil d'établissement (qui mobilise toutes les parties prenantes : enseignants, élèves, parents, collectivités...), et du conseil pédagogique (qui devient un véritable lieu de débat et d'échange sur les orientations pédagogiques). Permettre ainsi au projet de vivre grâce au travail en équipe.
- | Permettre aux établissements volontaires de rejoindre un réseau ou un regroupement d'établissements pour s'inscrire dans un projet ou bénéficier de ressources complémentaires.

PROPOSITION 3 : FAIRE ÉMERGER DES PROJETS CONCRETS POUR EXPÉRIMENTER L'ALLIANCE ÉDUCATIVE ET FÉDÉRER LES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES AU NIVEAU LOCAL À TRAVERS DES « CITÉS DE L'ÉDUCATION »

Contexte

| Les enfants et les jeunes sont au contact de professionnels dans des contextes très variés et dans des structures si nombreuses qu'il est impossible de les comptabiliser :

Professionnels de l'Éducation nationale, de l'Aide sociale à l'enfance, de la Protection judiciaire de la jeunesse, de la santé, du sport, de la culture, ou bien issus du milieu associatif...

| Ce sont eux qui, tous ensemble, composent notre système éducatif.

| La pluralité de ces organismes pose des questions sur la capacité du système à collaborer pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille.

| Il existe peu de lieux où des acteurs éducatifs d'horizons divers – établissements scolaires, protection de l'enfance, éducation populaire, associations, entreprises,... - peuvent échanger et travailler ensemble.

| Les acteurs étant avant tout missionnés par rapport à leur fonction spécifique, il est rare de trouver réunies les conditions permettant une alliance éducative entre ces acteurs.

| Les cités éducatives expérimentées dans 126 territoires, dans des « quartiers prioritaires de la politique de la ville », ont enclenché cette dynamique qu'il faut maintenant renforcer.

| Il ne faut plus simplement parler de l'alliance éducative, mais l'expérimenter et la vivre concrètement et mieux profiter de la diversité des organismes.

Objectifs

| **Réunir les acteurs volontaires désireux de s'investir pour répondre à un défi commun, inventer des réponses collectives et développer des liens entre les acteurs de l'alliance éducative.**

| **Se connaître ainsi sous un angle nouveau et apprendre à travailler ensemble avec la valorisation des talents de chacun et dans l'inspiration de chacun.**

| **Proposer un accompagnement global à tous les jeunes qui en ont besoin (logement, soutien scolaire, santé, mobilité, etc..).**

Actions

| Développer des « Cités de l'éducation », qui seraient des lieux ouverts autour de l'alliance éducative pour les jeunes en situation de vulnérabilité, à proximité des établissements. Ces lieux seraient situés dans toutes les communes et auraient plusieurs vocations :

- Renforcer les alliances éducatives ;
- Recenser tous les dispositifs existants pour accompagner les jeunes fragiles ;
- Former toute la sphère éducative, dans une approche décroisée ;
- Évaluer, documenter et essayer ; accueillir et orienter les professionnels et les jeunes.

| Permettre ainsi aux organisations de mieux travailler ensemble et fa-

ciliter les relations, en particulier par des actions communes et des apais de coordination/pilotage dédiés. Exemples : systèmes restauratifs pour prévenir les conflits, jardin potager collaboratif, livret des familles, kermesse en début d'année, coaching d'équipe, animation d'ateliers internes, etc.

| Fédérer, à travers « les Cités de l'éducation », des communautés éducatives au niveau local via des réseaux d'échanges, des communautés numériques, des partenariats multidisciplinaires :

- Certaines municipalités ont mis en place, sous l'impulsion d'acteurs locaux, de véritables communautés éducatives, au-delà des différences de structures, de métiers... Il est indispensable de systématiser ces approches pour sortir des silos et assurer une continuité éducative pour les enfants et les familles.
- Il ne s'agit pas, dans cette perspective, d'une coordination « administrative ou gestionnaire », mais bien d'échanges éducatifs, pédagogiques... avec une approche pluridisciplinaire.

| Donner aux enseignants les outils et l'accompagnement nécessaires pour qu'ils sachent vers qui se tourner quand ils ont besoin d'appui (les intervenants extérieurs ne savent pas toujours comment travailler avec les établissements).

| Mettre à disposition de ces équipes un mode d'évaluation interne et externe, dans la perspective d'une amélioration permanente des pratiques, de progrès, et d'appropriation d'un projet en devenir.

| Retravailler le cadre juridique, notamment issu du principe de précaution,

facilitant davantage la participation de tous les acteurs, notamment les parents, aux actions éducatives ; donner plus de liberté d'appréciation aux équipes dirigeantes des établissements.

| Développer des équipes mobiles pour soutenir les enseignants sur l'orientation et les compétences socio-émotionnelles ; communiquer auprès des établissements sur l'offre de la Cité de l'éducation ; venir observer et soutenir la détection des situations problématiques.

| La proximité et le lien continu entre établissement et Cité de l'éducation fait de cette dernière un lieu repéré par les jeunes, les équipes éducatives et l'ensemble des acteurs du territoire.



Les 2 autres propositions issues de la journée de co-construction

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS ÉDUCATIFS, EN PRENANT EN COMPTE L'INTERCULTURALITÉ.

Cette proposition regroupe un ensemble d'actions visant à améliorer la communication entre les membres d'une alliance éducative : les enseignants, les éducateurs, les travailleurs sociaux, les familles et les jeunes. La dimension interculturelle est souvent oubliée, alors qu'elle est essentielle, notamment dans des villes ou quartiers où résident de nombreuses familles d'origine étrangère.

Les idées pour favoriser la communication sont les suivantes :

- | Tenir des « cafés parents » hors de l'école, autogérés par les parents d'élèves, pour attirer leurs pairs dans les conseils d'école.
- | Rédiger des livrets où les informations sur le soutien scolaire sont accessibles, notamment en différentes langues, en s'appuyant sur des parents volontaires.
- | Faire des capsules vidéo sur les différentes ressources de soutien existantes avec des sous-titrages.
- | S'assurer en début d'année que les numéros de téléphone des familles soient accessibles aux différents intervenants.
- | Prévoir des interprètes pour les moments clé de la relation école-famille, si nécessaire.

CRÉER UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION.

Il s'agit de sortir de l'évaluation sanctionnelle pour tendre vers un accompagnement bienveillant et constructif en créant un nouveau référentiel d'évaluation : l'évaluation devient un outil co-construit entre inspecteur et enseignant, et les inspecteurs sont formés à l'accompagnement bienveillant. Cela créerait un sentiment de confiance au sein de l'Éducation nationale et accompagnerait les enseignants dans leur progression.



3 propositions issues de la plateforme

INSTAURER UN SYSTÈME DE RECOURS EXTERNE POUR CONTESTER UNE ORIENTATION SUBIE.

À niveau scolaire équivalent, les jeunes issus des catégories les moins favorisées ont des aspirations moins ambitieuses, sont plus influencés par les choix d'orientation de leurs camarades de collège et tendent à s'y conformer. Pour le collège, le 2^e trimestre de la classe de 3^e constitue le moment pour la famille et le collégien d'indiquer les vœux provisoires d'orientation sur une fiche dialogue remise par le collège. Lorsque le conseil est en désaccord avec la demande de la famille, un entretien avec le chef d'établissement est alors proposé à celle-ci. Si cette rencontre ne permet pas d'aboutir à un accord, le chef d'établissement notifie sa décision motivée à la famille, qui dispose seulement de 3 jours ouvrables pour faire appel devant une commission dédiée. Nous proposons que le ministère de l'Éducation nationale instaure un système de recours externe pour contester une orientation subie dans le mois suivant la décision de l'établissement.

ÉVITER LES RUPTURES ENTRE GÉNÉRATIONS.

Éviter les ruptures entre générations dues à des changements radicaux dans les fondamentaux enseignés par l'école (mathématiques, grammaire, orthographe, langage courant, vocabulaire de la scolarité...).

LAISSER SA PLACE – CENTRALE ET ACTIVE – À L'APPRENANT.

En France, l'accès à l'instruction est un droit fondamental garanti dont l'État est le principal débiteur. Dans notre État de droit, le respect de la hiérarchie des normes doit politiquement impliquer que l'institution étatique ne peut être en situation de monopole. Les parents, les enfants, les apprenants (ou, d'une manière plus générale, l'ensemble des titulaires-bénéficiaires de ce droit) ont par essence la primauté du choix quant aux actions mises en œuvre dans l'éducation.

Les décisions doivent donc nécessairement être co-construites entre les acteurs éducatifs à un échelon local, voire individuel. L'État a la charge d'organiser les conditions rendant possible cette co-construction, et de mettre à disposition de tous les ressources permettant d'accéder aux minima de culture, compétences et connaissances définis par le droit à l'instruction.

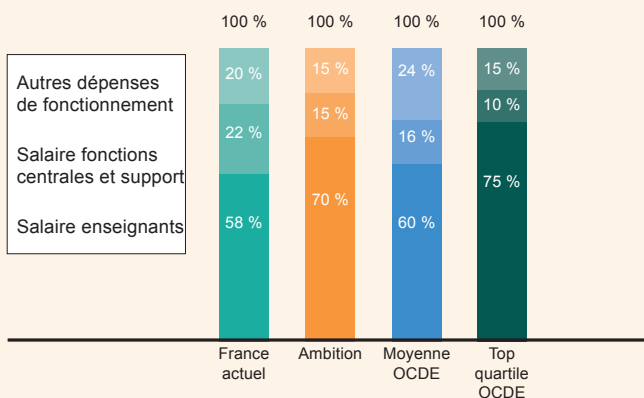
ET LE FINANCEMENT ?

Si la majorité des propositions avancées par les États Généraux de l'Éducation n'impliquent pas une dépense significative additionnelle (exemple : nouvelles formations en remplacement ou en complément de formations existantes, gestion différente des ressources humaines, réorganisation de la gouvernance pour plus d'efficacité, implication plus importante des entreprises), d'autres peuvent nécessiter un effort budgétaire plus ou moins important (exemple : revalorisation des salaires des enseignants, déploiement d'outils et d'équipements du numérique de manière plus large dans les écoles...).

Nous sommes convaincus que ces mesures pourront être financées par une meilleure allocation de la dépense du budget de l'Éducation nationale.

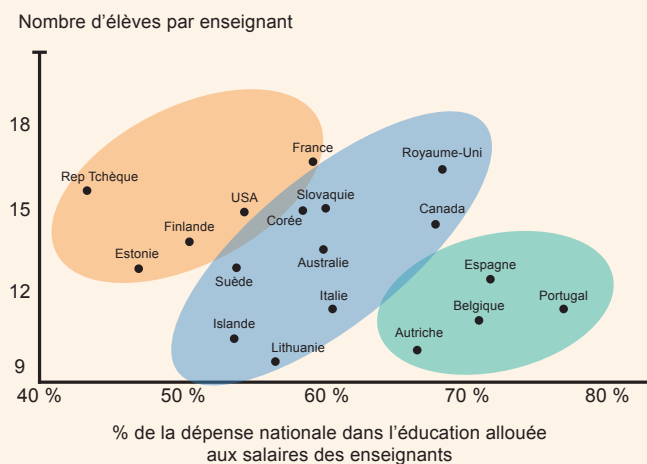
Les graphes ci-dessous montrent qu'une dépense plus efficiente, sans nécessairement être plus conséquente, est possible en France. Par exemple, notre pays alloue moins de budget aux salaires des enseignants que la moyenne des pays de l'OCDE (et alloue bien plus que la moyenne aux salaires des fonctions centrales et de support), alors que nous avons en France un des ratios d'élèves par enseignant les plus élevés parmi les pays de l'OCDE.

Répartition du budget de l'éducation par type de dépense



Les autres dépenses de fonctionnement incluent, par exemple, la location des bâtiments scolaires, la dépense sur les services d'appui ou auxiliaires (la cantine, par exemple), etc.

La France alloue moins de budget aux salaires des enseignants que la moyenne des pays de l'OCDE, et a le plus d'élèves par enseignant



CONCLUSION



LETTRÉ OUVERTE DES JEUNES À LEURS AÎNÉS

NOUS FERONS NOTRE PART.

À VOUS DE JOUER !

À l'heure où nos vies sont chamboulées par la Covid, où la précarité continue de gagner du terrain et où les inégalités se creusent, particulièrement chez les jeunes, l'avenir est incertain et peut avoir un goût amer.

Pourtant nous gardons espoir et refusons la résignation. Face aux défis immenses auxquels la France est confrontée, nous sommes prêts à nous engager et à faire face, mais nous ne pourrions pas nous en sortir seuls. Il faut faire de l'éducation une cause nationale car il ne s'agit pas seulement de notre avenir, il s'agit aussi du vôtre.

Les États Généraux de l'Éducation sont une chance, il faut la saisir ! Ils sont l'opportunité de nous faire entendre, mais aussi d'écouter tous les acteurs impliqués dans l'éducation.

Nous voyons bien que le système éducatif est à bout de souffle.

Pour se renouveler, il est temps de mieux prendre en compte la diversité de nos profils, de nos compétences, de nos rêves. Il est crucial d'adapter l'éducation au monde actuel et aux enjeux nouveaux, notamment ceux soulevés par la crise sanitaire, économique et environnementale.

La relance qui suivra cette crise doit passer par un investissement humain et financier dans la jeunesse et l'éducation. La sortie de crise ne peut se faire sans porter une attention particulière aux jeunes ; sans porter un intérêt particulier à l'éducation.

Nous sommes ceux, qui demain, auront la main et il est impératif pour nous, jeunes générations, d'avoir une chance réelle et concrète de construire un futur plus juste avec des opportunités nouvelles.

On ne pourra incarner le futur que si nous y sommes bien préparés. Et pour cela nous vous demandons de vous emparer, chacun à votre niveau, de ces propositions, de porter cette démarche pour qu'ensemble nous puissions transformer l'éducation. Responsables politiques, décideurs économiques, professionnels de l'éducation, militants associatifs, citoyens, vous avez chacun votre part à assumer.

Vous êtes acteurs de l'éducation, vous êtes aussi concernés que nous : ensemble, engageons-nous ! Nous comptons sur vous !

Gabriel Angouillant, Lamia Bouzalmad, Issa Diambo, Alexandre Heurtaut, Circé Lamine, Adeline Lefilliatre, Zora Moizan, Mariam N'Diaye Mohamed, Nina Pelloile, Linh Tran, Clara Zins

REMERCIEMENTS



ILS ORGANISENT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION



Lancé en 2015 avec l'ambition de nourrir le débat public, les décideurs et les acteurs de l'éducation, VersLeHaut est le premier think tank français dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation.

Hors du champ partisan, VersLeHaut associe à sa réflexion des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des personnalités de la société civile tout en appuyant son travail sur des études et des recherches scientifiques.

Créé à l'initiative de plusieurs acteurs engagés en faveur de la jeunesse, VersLeHaut s'attache particulièrement à valoriser les expériences de terrain réussies, en France comme à l'étranger. VersLeHaut travaille de manière indépendante, dans un esprit de coopération et d'ouverture. Les membres fondateurs de VersLeHaut

LES MEMBRES FONDATEURS DE VERSLEHAUT



- En savoir plus sur VersLeHaut : www.verslehaut.org

Avec l'aide de



Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Ansa est une association à but non lucratif, créée en janvier 2006, afin de lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, les fondations, les associations et les personnes concernées.

ILS S'ENGAGENT

Nous remercions les quelques 80 acteurs éducatifs engagés dans la démarche, certains depuis sa genèse en 2017, d'autres depuis son lancement ou au fil du déploiement des étapes dans les territoires. Chacun a pu participer selon ses envies et ses possibilités, reflétant la diversité des expertises et la richesse des contributions.



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ILS PARRAINENT LA DÉMARCHE

Nous remercions **LES PARRAINS ET MARRAINES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION** qui ont cru à la démarche dès son lancement et nous ont apporté leur soutien avec une grande confiance ; certains d'entre eux ont exprimé leur engagement pour l'éducation dans des capsules vidéo enthousiasmantes, qu'ils en soient vivement remerciés :

- **Nawal ABOUB**, docteur en sciences cognitives, co-fondatrice de Rising Up
- **Christophe ANDRE**, psychiatre et psychothérapeute
- **François ASSELIN**, président de la CPME
- **Geneviève AVENARD**, défenseure des enfants, adjointe du défenseur des droits de 2014 à 2020
- **Sophie BELLON**, présidente du conseil d'administration de Sodexo
- **Abdelatif BENAZZI**, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, manager sportif
- **Salomé BERLIOUX**, présidente-fondatrice de Chemins d'Avenir
- **Marie-Andrée BLANC**, présidente de l'Union Nationale des Associations Familiales
- **Béatrice COPPER-ROYER**, psychologue clinicienne
- **Nathalie CASSO-VICARINI**, déléguée générale d'Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance, membre de la commission « les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant »
- **Julien DAMON**, sociologue
- **Marie DERAÏN de VAUCRESSON**, secrétaire générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance
- **Catherine DOLTO**, haptopsychothérapeute et auteure de livres pour enfants
- **Jean-Jacques ELEDJAM**, président de la Croix-Rouge Française
- **Mercedes ERRA**, présidente exécutive d'Havas Worldwide
- **Stéphane de FREITAS**, artiste, réalisateur, concepteur des programmes Eloquentia
- **Sylviane GIAMPINO**, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge
- **Pierre GIORGINI**, président-recteur de l'Université Catholique de Lille
- **Catherine GUEGUEN**, pédiatre, auteure
- **Marie-Aleth GRARD**, rapporteure de l'avis du CESE « Une école de la réussite pour tous », présidente d'ATD Quart Monde
- **Claire HÉDON**, Défenseure des droits
- **Alexandre JARDIN**, écrivain, cinéaste
- **Alexandre JOLLIEN**, écrivain et philosophe
- **Henri LACHMANN**, ancien président-directeur général de Schneider Electric
- **Abdelilah LALOUÏ**, fondateur de Tous Curieux
- **Marie-Christine LEVET**, fondatrice de Educapital
- **Frédéric LENOIR**, philosophe, écrivain et co-fondateur de la Fondation SEVE
- **Olivier MANTEI**, directeur général de l'Opéra Comique
- **Blandine MULLIEZ**, présidente de la Fondation Entreprendre
- **Isabelle MORET**, directrice générale de SOS Villages d'Enfants
- **Anne RAYNAUD**, directrice générale de l'Institut de la Parentalité, psychiatre
- **Augustin de ROMANET**, président-directeur général du Groupe ADP
- **Pascal RUFFENACH**, président du directoire de Bayard
- **Marcel RUFO**, pédopsychiatre, auteur
- **Dominique de SAINT MARS**, auteure de « Max et Lili »
- **Jérôme SALTET**, co-fondateur de Play Bac
- **Jean-Marc SAUVÉ**, vice-président honoraire du Conseil d'État, président de la Fondation Apprentis d'Auteuil
- **Marc THIERCELIN**, skipper, navigateur

ILS ONT PARTICIPÉ

Ce livre est le fruit d'une démarche de co-construction inédite qui s'est déroulée sur près de vingt mois à travers tous les territoires. Au total, plus de 5 000 personnes ont participé aux États Généraux de l'Éducation.

Certaines sont venues aux soirées publiques, d'autres ont été actives sur la plateforme en ligne : ces citoyens anonymes, concernés par les enjeux éducatifs et désireux d'améliorer l'éducation en France, sont l'essence même de la démarche. Nous les remercions très chaleureusement et les encourageons à diffuser avec énergie autour d'eux les propositions présentées dans ce livre. Chacun a une partie de la réponse et c'est tous ensemble que nous contribuerons à la mettre en œuvre !

Nous remercions tout spécialement les personnes qui ont contribué à l'élaboration des propositions sur les sept défis éducatifs, sur l'une ou l'autre des étapes dans les territoires, en donnant de leur temps et en apportant leur expérience dans un esprit constructif :

ADAMSEN Kristine, AGGAB Noura et sa classe, ALAMIN Awad, ALLAIS Dominique, ALLARD Aude, ALLIENNE Marie-Bénédicte, AMOME Michèle, ANDRE Christophe, ANGOUILLANT Gabriel, ANTIQ Carine, AUBOIS Maria, AUVRAY François, BADAOUI Baya, BAILLON Marine, BAPTISTA Angélique, BARREAU Marina, BARROS Maria, BATHELLIER Marie, BATTOY Louisa, BAUDRAIS Christelle, BEAU Isabelle, BEGNIER Jacqueline, BELAUD Martin, BELLOQ Josette, BELLOUR Flora, BENABEN Marie-Pierre, BENACCHIO Alice, BERNIA Mona, BERTELOOT Delphine, BERTELOOT Jeanine, BERTHEAS Xavier, BEYLAT Chloé, BILLON Adeline, BLETON-MARTIN Claire, BLOCH Marie-Cécile, BOCQUILLON Florence, BOIRON Sylvie, BONNEROT Laure, BONNET Nicolas, BOUCHARDON Chantal, BOUCHAUD Michel., BOUCHEZ Claude, BOUCHIKHI Marie-Do, BOUDIAB Darine, BOUILLARD H., BOUQUET Annick, BOURLES Tangi, BOUS Véronique, BOUTRAINGAIN Aline, BOUVIER Alain, BOUZIANE Dalila, BOYANCÉ Violaine, BOYER Claudine, BRAN LOPEZ Gabriel, BRANDT POMARES Pascale, BRASME Emmanuelle, BRETON Stéphanie, BRINGUIER Alexis, BROSSIMOV Christine, BRY Hervé, BURIEZ Catherine, CAGNON Thierry, CAPELLE Catherine, CAPPOEN Marion, CARRE Laetitia, CARRET Agnès, CARROEN Sophie, CASIN Emilie, CASSEN Myriam, CASTELNAU Sophie, CAYUELLA Alexia, CHABROLLE Laure, CHALA Mohamed, CHALAYER Thierry, CHALF Yasmine, CHARRIERE Sylvie, CHARVET Christophe, CHARVERIAT Gaël, CHAUVIN Isabelle, CHEFTEL Alice, CHOUCRALLAH Ingrid, CHOUKRI Najia, CHRETIEN Aurore, CINGOLANI Christophe, CLAUW Irène, COLLET Kristell, CORDIER Thaïs, COUDYSER Audrey, COUSIN Mélanie, CRESSON Geneviève, CREVEL Brenda, CROUTTE Corinne, CUQ Anne-Laure, DANILO Virginie, DANINOS Sabrina, DAUTRICHE Emilie, DE BIASI Laure-Anne, DE CHERISEY Marine, DE GOUVILLE Corinne, DE LA VALETTE Béatrice, DE MESLON Pauline, DE QUILLACQ Alix, DE RESSEGUIER Claire, DEBIC Stéphane, DECLERCK Anne, DELAUME Catherine, DELOYE Alix, DEMEILLIEZ Clément, DENNINGER Béatrice, DESCHAMPS Marion, DESCHARD Sophie, DESSAUX Juliette, DEVELEY Jean-François, DIAMBO Issa, DORIER-PAUPINAT Françoise, DOUMERG Jean-François, DUBOURG Henry, DUCHATELLE Vanessa, DUPE Anne Sophie, DUPERRIEUX Mélanie, DUPILLIER Marie Pierre, DUPLEX Maureen, DUPRAT Nabila, DUPRAZ Eric, DUPUIS Sandrine, DURAN Jean-Philippe, DURCI Cathy, DUREL Florent, DUTERTRE Julie, DUTHOIT Nadège, ECKERT Samuel, ENARD Aymeric, EVENO Adeline, FAES Marie Aude, FERLIN Sébastien, FESNEAU Justine, FIGARI Angélique, FORGUE Marie-Pierre, FOUCARD Jacqueline, FREMAUX Florence, GABORIT Marion, GABORIT Marion, GALBAS Présclilla, GARDETTE Marie, GASCON Victoria, GASPARD Véronique, GAUTIER Aglaé, GAZHAL Jean-Louis, GHERARDI Eric, GIL Séverine, GILAIN Jérémie, GIRARDEAU Betty, GIRAUD Roland, GOËNEAU Aurélien, GOUAICH Karima, GOUILLY Daniel, GOURARI Rizlaine,

GOURRIER Norman, GOUTODIER Pauline, GOUZE Anne, GREMBI Valérie, GUERIN Maude, GUILBERT Julie Anne, GUILLERM Isabelle, GUILLET Fabienne, GUILLOT Emilie, GUYON Régis, HAMIDI Myriam, HAMOUDI Abdoullah, HANNEDOUCHE Elise, HENIN Nadège, HERIARD DUBREUIL Eugénie, HERIDEL Brigitte, HERVY Elsa, HEURTAUT Alexandre, HIESSE Dominique, HILAIRE Vincent, HIRTH Natacha, HIVERT Catherine, HOERNER Olivier, HUMANN Patricia, IMBS Maria, JANDIN Caroline, JARRY Bruno, JOBARD Aurore, JOUBERT Sophie, JOUBREL Chahra, JUBE Pierrick, JUIN Mathilde, JULLION Marie-Christine, KERIVEL Aude, KERMEN Laure, KNOBLOCH Maïlys, KROOK Florence, KUNTZ Isabelle, LACROSSE Cécile, LAFONT Thibaut, LAHMAR Eymen, LALAURETTE Sophie, LAPIERRE Margaux, LARDINOIS Aïda, LATRON Bernadette, LAUD Hervé, LAURY Emilie, LAVALT Gabrielle, LAVOT Gabrielle, LE CHEQUER Romain, LE GRAMELLEC Anne, LE GUEVEL Gwenael, LE HESRAN Marcel, LE ROUX MION Rozenn, LECOMTE Véronique, LEMAITRE Axelle, LÉNA Vincent, LENICA Maia, LEPRINCE Morgane, LEROY Pascale, LEROY Nathalie, LEVASSEUR Karine, LEWATE Willy, LIGIA RIVAS Mari, LONDECHAMP Marine, LOPES Jean, LORIMIER Sophie, MACAIGNE Nathalie, MACLET Laura, MADIÈS Gaëtan, MAILLARD Nicole, MALVESIN Isabelle, MAMIAS Laurence, MANNEVILLE Martine, MARCOURT Blandine, MARIEZ Céline, MARMORAT Aymeric, MARSI Nicolas, MARTIN Elodie, MARTIN Béatrice, MARTIN Sylvain, MASSIN Veerle, MAUNOIR Charlotte, MAURAU Etienne, MEDJKOUNE Béatrice, MERCIER Aurélie, MESSENGER Virginie, METRAL Corinne, MIARD Anne Laure, MICHELET Sophie, MICHOU Agnès, MONGE Thomas, MONNET Chloé, MONNET Héloïse, MONTOUT Mickaëlla, MOREAU Cédriane, MOULINIER Valérie, MOURAHIB Abdou, MULEKA Pauline, MULLER Jean Marie, MULLER DUFFAY Sabine, MULLIEZ Mathilde, MUTEAU Dorotheé, MUYSHONDT Vivien, NACCARI Barbara, NAJAR Fatma, NAUD Cécile, NEBOT Julianne, NOISETTE Dominique, NOUICER Amel, NOYERE Pascal, OBRY Jérôme, OLLIVIER Marc, ORANGE Stéphanie, OSSON Catherine, OUCHEMOULCH Karim, PACHECO Thomas, PATRIGNANI Pauline, PAVOZ Chloé, PEDINIELLI Patricia, PEDRON Anne, PERALEZ Danièle, PERRIN Mattias, PETITPREZ Timothée, PICCININ Laurence, PINEAU Isabelle, PIOTROWSKI Brigitte, PLANCON Camille, PLE Alisson, POIRAUDEAU Nathalie, POMMIE Marthe, POUPET Jean-Michel, PUIPIER Maëlle, RACHEDI Karima, RAINEAU Vincent, RAMONE Mireille, RAYMOND Jean-Paul, RAYMOND Audrey, RAYNAUD Anne, REGNAULT Charlotte, REINSBERGER Lorraine, REMIGNON Isabelle, RENAUD Laurence, RENAUDIN Elise, REY Isabelle, RICOU Anne, RIEGER Carole, RIEU Philippe, RINGENBACH Julien, RIVOLET Chloé, ROBERT Franck, ROBERT Bruno, ROBERT Marie-Anne, ROBIN Marie-Valérie, ROCHE Samuel, ROSSIGNOL Emilie, ROUX Nathalie, RUET Jérémy, RUFFENACH Pascal, SABER Mohamed-Karim, SADOUDI Nadine, SAINT AUBIN Véronique, SAMSON Aude, SANDREY Dominique, SAUREI Pauline, SCHAEFER Virginie, SCHMIDER Catherine, SCHNEIDER A., SCHOUMAKER Karine, SEGOUIN Nadine, SENINA Cécile, SIGRAND Aurélie, SIMON Bryan, SOBRY Vanessa, SOHIBI Hamida, SONNERY-COTTET Géraldine, SOYKURT Céline, STARASELSKIJ Juliette, STORDER Frédéric, SUEUR SY Mélanie, SYLVESTRE Simone, TAPIE Pierre, TERRENOIR Jeanne, THIRY Cécile, TILLE Gilles, TONNEAU Agnès, TOULEMONDE Ségolène, TOUSSAINT Alex, TRAN Khanh Linh, TRAN Sandra, TRAORE Fatoumassa, TRETOLA Jessyca, TRETOUT Garance, TROUCHAUD Marie-Jeanne, TURPIN Isabelle, TURQUET Nicolas, VALENTIM Silvia, VALERIO Fabrice, VAN BELLEGHEM Marine, VANNESSA Duchatelle, VAUDET Laurence, VAUGON Thierry, VERDIER Prune, VÉRONIQUE Gaspard, VIARD Emmanuelle, VIDAL Christian, VILLERMET Bernard, VIROL Clémence, WALISKO Christophe, WERZ Quentin, ZARI Esmeralda,

Et les 3 029 inscrits sur la plateforme des États Généraux de l'Éducation !

Nous remercions chaleureusement les **INTERVENANTS** lors des soirées publiques ; grâce à leur témoignage, le partage de leurs bonnes pratiques ou leur regard d'expert, ils ont été source d'inspiration et sont porteurs d'espoir pour résoudre les grands défis éducatifs (par ordre de dates de session) :

MARIE-ANDRÉE BLANC, présidente de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ; SALOMÉ BERLIOUX, présidente-fondatrice de Chemins d'Avenirs ; SYLVIANE GIAMPINO, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge ; MARIE-ALETH GRARD, Rapporteuse de l'avis du CESE « Une école de la réussite pour tous » ; ATD Quart Monde, HENRI LACHMANN, ancien président-directeur général de Schneider Electric ; YANN LASNIER, directeur général de la Fédération Léo Lagrange ; ISABELLE MORET, directrice générale de SOS Villages d'Enfants ; AUGUSTIN DE ROMANET, président-directeur général du Groupe ADP ; JEAN-MARC SAUVÉ, vice-président honoraire du Conseil d'État, président d'Apprentis d'Auteuil ; DR CATHERINE DOLTO, haptopsychothérapeute et auteure de livres pour enfants ; GUILLAUME DELBAR, maire de Roubaix ; JEAN DUFOREST, cofondateur d'IDKIDS ; NATHALIE CASSO-VICARINI, déléguée générale de Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance ; CHRISTELLE DUBOS, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé ; PIERRE LEFRANC, président de l'association 1001mots ; CHÉRIFA ZRARI, directrice territoriale Filière Enfants et Familles, Rhône-Alpes-Auvergne, Croix-Rouge française ; ANNA STEVANATO, fondatrice et directrice de l'association Dulala ; JÉRÔME OBRY, directeur général de Rigolo Comme La Vie ; LUCIE DUBORD ; directrice adjointe de la crèche Un Air de Famille à Marseille, Apprentis d'Auteuil ; YVES FLAMMIER, délégué régional à l'information et à l'orientation, académie Auvergne-Rhône-Alpes ; GOR BARSEYAN, jeune pâtissier bénéficiaire du programme de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire ; KARIM MAHMOUD-VINTAM, délégué général des Cités d'Or ; MARIE-CAROLINE MISSIR, directrice générale du Réseau Canopé ; AYMERIC MARMORAT, directeur général d'Enactus France ; JEAN-MARIE PETITCLERC, coordinateur du réseau Don Bosco Action Sociale ; GUILLAUME SOULIÉ, directeur du Pôle Avenir Emploi, Apprentis d'Auteuil ; PATRICK CARRET, directeur général de la Fédération nationale des Écoles de Production ; JESSICA NOEL, directrice de Job dans la Ville Auvergne-Rhône Alpes, Sport dans la Ville ; TIMOTHÉE PETITPREZ, responsable régional Auvergne-Rhône-Alpes, Institut Télémaque ; MOHAMED-KARIM SABER, lycéen parrainé par l'Institut Télémaque, ABDOULLAH HAMOUDI, lycéen parrainé par l'Institut Télémaque ; KARINE SCHOUMAKER, responsable Maison des Familles de Bordeaux, Apprentis d'Auteuil ; DR CATHERINE GUEGUEN, pédiatre, auteure ; DR ANNE RAYNAUD, directrice de l'Institut de la Parentalité et présidente de la Fédération des Praticiens de la Parentalité ; NATHALIE ROUX, responsable accueil et accompagnement des familles, Mairie de Bordeaux ; NICOLAS TURQUET, directeur de cabinet, du Réseau Canopé ; SÉVERINE HAÏAT, étudiante chercheuse à l'Université du Québec à Montréal ; THIBAUT LAFONT, responsable d'antenne et de projets numériques, Alliance pour l'Éducation - United Way ; MARTINE ROUSSEL ADAM, présidente de la Fondation SEVE ; MONA BERNIA, directrice du développement du Réseau Môm'artre ; NATHALIE POIRAUDEAU, directrice de Môm'Ouest, Réseau Môm'artre ; GABRIEL BRAN LOPEZ, président-fondateur de l'association Fusion Jeunesse ; MARLÈNE HAMAYON, responsable de projet Innov'Avenir, Les Entreprises pour la Cité ; MARIE DE LA VILLESBRUNNE, conceptrice pédagogique ; IFP School ; JEAN-MICHEL BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ; MIKAEL LEMARCHAND, directeur de l'engagement sociétal de la SNCF ; FRÉDÉRIC MICHEAU, directeur des études d'opinion d'OpinionWay ; MEZIANE IDJEROUIDENE, Fondation Arezki Idjerouidene ; ATHINA MARMORAT, directrice générale de l'association Rêv'elles ; JÉRÔME GALLOIS, président du Collectif France Emploi Accompagne ; OLIVIER RIBOUD, directeur général de Industreet ; PATRICK BEGHIN, président de l'association Seuil ; TATIANA OSSIOFF, responsable

d'une Unité de Formation par apprentissage d'Apprentis d'Auteuil ; BRIGITTE KLINKERT, ministre déléguée chargée de l'Insertion auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ; RÉMY WALECKX, directeur académique, académie de Mayenne ; ISABELLE DUTERTRE, vice-présidente de la communauté de communes d'Évron en charge de l'Enfance et des Familles et Maire adjointe d'Évron ; SÉBASTIEN HAMELET, directeur adjoint de la CAF Mayenne ; SANDRINE BREGER, manager stratégique de la CAF Mayenne ; INGRID POTTIER, coordinatrice Parentalité de la CAF Mayenne ; JEAN-PAUL BALLUAIS, directeur MFR (Maison Familiale Rurale) de Saint-Berthevin ; MICHELLE THÉVARD, présidente MFR de Pré-en-Pail-Saint-Samson ; GUILLAUME CHEVROLIER, sénateur de la Mayenne ; ODILE GOMBAULT, présidente de l'UDAF Mayenne ; BORIS CYRULNIK, neuropsychiatre, auteur ; JUSTINE FESNEAU, fondatrice de Parents Professeurs Ensemble ; AUDE ELEUCH-LAPOULE, responsable de l'accompagnement des enseignants de l'association Le Choix de l'école ; ALEXANDRA SZMANIA, coach en pédagogie digitale chez 360Learning, ancienne enseignante de lettres accompagnée par Le Choix de l'école ; ANTOINETTE AUTHIER, responsable communication pour l'association Scholavie ; EMMANUEL DEREAU, chargé de développement commercial d'EduCARTE ; SOPHIE JOUBERT, responsable pédagogique et développement de Savoir Être à l'École ; ROBIN GALHAC, responsable pédagogique et enseignant à l'IPC ; ERIC CHARBONNIER, analyste éducation à l'OCDE ; ERIC DELEMAR, défenseur des droits auprès des enfants ; EDOUARD DURAND, juge des enfants ; FLORENCE RIZZO, co-fondatrice de SynLab ; MOUNIR SATOURI, eurodéputé EELV ; DAVID GROISON, rédacteur en chef de Phosphore ; MATHILDE MAULPOIX, lycéenne de Nancy ayant suivi l'option Croix-Rouge ; PASCALE HAAG, chercheuse à l'EHESS et co-fondatrice du LabSchool ; ALAIN BOUVIER, ancien recteur et professeur associé à l'Université de Sherbrooke ; ILANA CICUREL, eurodéputée du groupe Renew.

Nous remercions les structures qui nous ont mis à disposition, parfois gracieusement, des **LIEUX** accueillants et propices aux échanges :

La Mairie de Roubaix ; le groupe IdKids, à Roubaix ; l'association Sport dans la Ville, à Lyon ; l'Université Jean Moulin Lyon 3 ; la Mairie de Bordeaux ; les salons Mauduit (mairie de Nantes) ; le Campus SNCF, à Saint-Denis ; le département des Bouches-du-Rhône, à Marseille ; l'association Le Choix de l'École, à Paris ; la permanence du sénateur de la Mayenne, à Laval ; l'Accélérateur 21 de la Croix-Rouge Française, à Montrouge ; la Maison de la Radio et de la Musique, à Paris.

Nous remercions les acteurs de la vidéo « et pour vous, que faut-il changer dans l'éducation ? » qui ont accepté de jouer le jeu pour un teaser diffusé sur les réseaux sociaux, invitant tous les citoyens à donner leur avis et leurs idées sur la plateforme en ligne :

Louis MARINOVIC, Quentin POIZAT, Manuela SAINTE-ROSE, Guillemette SENLIS, Armande VARGAS

Nous remercions l'équipe de l'**ANSA** (Agence Nouvelle des Solidarités Actives), qui a œuvré à la mise en œuvre des États Généraux de l'Éducation avec une méthodologie éprouvée et un engagement sans faille, depuis la conception de la démarche jusqu'à sa phase de synthèse :

Marion DROUAULT, Michèle PASTEUR, Sophie LOCHET, grande coordinatrice et animatrice des étapes en territoires, ainsi que Manon SIRISOUK, Valérie SIRAUD, Simon ROUSSEY, Sylvie HANOCK.

Nous remercions l'équipe de **BAIN & COMPANY** qui par son expertise nous a aidé à faire le synthèse des propositions et à les mettre en valeur dans ce livre : Julien BET, Jean MOUKARZEL, Sorcha REILLY

Nous remercions Romain BUIRET, société Tangrom, sans qui la soirée de restitution finale des États Généraux de l'Éducation n'aurait pu être aussi réussie, Alice BODERGAT pour la qualité de la mise en page de ce document, et Houssain ELGUERIT pour en avoir assuré l'impression.

Nous remercions les membres du **COMITÉ STRATÉGIQUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION**, qui nous ont prodigué leurs conseils, leurs encouragements et leurs regards d'experts tout au long de la démarche :

Jean-Louis AUDUC, Alexis BRINGUIER, Marie-Danièle CAMPION, Philippe DA COSTA, Roland GIRAUD, Henri LACHMANN, Yann LASNIER, Michèle PASTEUR, Pascal RUFFENACH, Pierre TAPIE.

Nous remercions les membres du **COMITÉ DIRECTEUR DE VERSLEHAUT**, qui ont été à l'origine de la démarche, puis furent des soutiens infaillibles, et de précieux contributeurs au succès des États Généraux de l'Éducation, en particulier le président de VersLeHaut, Pierre TAPIE :

André ALTMEYER, Nour Eddine BELARBI, Alexis BRINGUIER, Samuel COPPENS, Marie-Anne DENIS, Sylvie DESSALLES, Bruno DUQUENNE, Nicolas ESCHERMANN, David GROISON, Patricia HUMANN, Laurent LANDETE, Morgan LEPRINCE, Frédéric LOUZEAU, Thierry LOUZY, Sabine MADELEINE, Chloé MAGNAN, Jean-Marie MONTEL, Quentin MORENO, Isabelle MORET, Philippe ODDOU, Dominique PAILLARD, Helena PERROUD, Charlotte REGNAULT, Esther ROZENKIER, Pascal RUFFENACH, Abdelhak SAHLI, Patricia SITRUK, Elisabeth TERRIEN, Nicolas TRUELLE.

Nous remercions les membres du **CONSEIL SCIENTIFIQUE DE VERSLEHAUT**, qui nous ont apporté leur éclairage et expertise sur les défis éducatifs traités au cours de la démarche :

Jacques ARENES, Axel AUBERT, Frédérique BEDOS, Laurent BEGUE, Jean BELLORINI, Alain BENTOLILA, Laurent BIGORGNE, Hugues CAZENAVE, Brigitte CHIBANI-MANDEVILLE, Baptiste COHEN, Boris CYRULNIK, Nicole d'ANGLEJAN, Monique DAGNAUD, Julien DAMON, Céline DANION, Marie DERAINE de VAUCRESSON, Antoine DULIN, Marie-Aleth GRARD, Françoise GRI, Bernard HUGONNIER, Patricia HUMANN, Bruno JARRY, Philippe JEAMMET, Rolland JOUVE, Catherine LARRIEU, Hervé LAUD, Erwan LE MORHEDEC, Chloé MAGNAN, Paule MARTIN-BLACHAIS, Isabelle MASSIN, Abdellah MEZZIOUANE, Dominique PAILLARD, Helena PERROUD, Florence POIVEY, Joris RENAUD, Marie-Anne ROBERT, Thomas ROHMER, Edith TARTAR GODDET, Marie TRELLU-KANE, Louis VOGEL, Alice ZAGURY.

Nous remercions bien évidemment tous **LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE VERSLEHAUT**, qui ont rendu possibles les États Généraux de l'Éducation dans toutes leurs dimensions, depuis trois ans et particulièrement Anne-Catherine BASEILHAC, pour le pilotage de la démarche, ainsi que Marc VANNESSON, délégué général :

Camille BUSSIERE DE NERCY, Pauline CHARLES, Alizée CHIBANI, Amandine DE ALBUQUERQUE, Marion DENIS, Mélanie DIAN, Emilie GERAL, Marie GERVAIS, Sabrina HAMDY, Noémie HERVE, Chloé LE THUAUT, Nathanaël MION, Ysée PIZZINI, Catherine RICARD, Sixte-Anne ROUSSELOT, Bérengère WALLAERT.

Avec une mention très spéciale pour les stagiaires qui ont assuré le succès de chaque étape de la démarche, jusque dans ses moindres détails :

Camélia EL OUARIACHI, Juliette VARGAS, Lisa LUCAS-SOHEIT, Clara ZINS.

Enfin, c'est avec une profonde reconnaissance que nous remercions **LES MÉCÈNES** qui nous ont fait confiance, ont participé aux étapes, ont mobilisé leurs réseaux, et ont contribué au succès des États Généraux de l'Éducation, bien au-delà de leur apport financier. Ce fut une chance et un plaisir de les avoir à nos côtés :

Geneviève AERTS, Pierre ARLAUD, Cécile BARBIER, Alexis BRINGUIER, Elodie CALLOC'H, Marianne ESHET, Virginie GONTHIER, Meziane IDJEROUIDENE, Benoît HABERT, Laure KERMEN-LECUIR, Florence KROOK, Henri LACHMANN, Isabelle POLLET, Florence VARESCON.



"FACE À LA CRISE, LE **REBOND**
PASSE PAR L'ÉDUCATION."



WWW.VERSLHAUT.ORG